

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XVI^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2022-2023

Séances du lundi 10 octobre 2022

Compte rendu intégral



Les articles, amendements et annexes figurent dans le fascicule bleu ci-joint



**PREMIER
MINISTRE** Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<http://www.assemblee-nationale.fr>

SOMMAIRE GÉNÉRAL

1^{re} séance 3781

2^e séance 3823

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2022-2023

10^e séance

Compte rendu intégral

1^{re} séance du lundi 10 octobre 2022

Les articles, amendements et annexes figurent dans le fascicule bleu ci-joint



**PREMIER
MINISTRE** Direction de l'information
légale et administrative
*Liberté
Égalité
Fraternité*

<http://www.assemblee-nationale.fr>

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

1. **Élection d'un député** (p. 3783)
2. **Projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027-Projet de loi de finances pour 2023** (p. 3783)

PRÉSENTATION COMMUNE (p. 3783)

- M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique
- M. Gabriel Attal, ministre délégué chargé des comptes publics
- M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire
- Mme Nicole Le Peih, rapporteure pour avis de la commission des affaires économiques
- M. Jean-Luc Fugit, rapporteur pour avis de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire
- M. Éric Coquerel, président de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

MOTION DE REJET PRÉALABLE (*Projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027*) (p. 3793)

- Mme Charlotte Leduc
- M. Bruno Le Maire, ministre
- M. Éric Coquerel, président de la commission des finances
- M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général
- M. Bruno Le Maire, ministre
- M. Jean-Philippe Tanguy (RN)
- M. Damien Maudet (LFI-NUPES)
- Mme Véronique Louwagie (LR)
- Mme Marina Ferrari (Dem)
- M. Philippe Brun (SOC)
- Mme Lise Magnier (HOR)
- Mme Eva Sas (Écolo-NUPES)
- M. Nicolas Sansu (GDR-NUPES)

- M. Charles de Courson (LIOT)
- M. Mathieu Lefèvre (RE)

MOTION DE REJET PRÉALABLE (*Projet de loi de finances pour 2023*) (p. 3800)

- M. David Guiraud
- M. Gabriel Attal, ministre délégué
- M. Éric Coquerel, président de la commission des finances
- M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général
- M. Jean-Philippe Tanguy (RN)
- Mme Marianne Maximi (LFI-NUPES)
- M. Fabrice Brun (LR)
- M. Luc Geismar (Dem)
- Mme Christine Pires Beaune (SOC)
- M. Laurent Marcangeli (HOR)
- Mme Eva Sas (Écolo-NUPES)
- Mme Karine Lebon (GDR-NUPES)
- M. Charles de Courson (LIOT)
- M. Daniel Labaronne (RE)

DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE (p. 3807)

- Mme Marine Le Pen

PRÉSIDENTE DE M. SÉBASTIEN CHENU

- M. Manuel Bompard
- Mme Véronique Louwagie
- Mme Perrine Goulet
- Mme Christine Pires Beaune
- Mme Lise Magnier
- Mme Eva Sas
- M. Nicolas Sansu
- M. Charles de Courson
- M. Mathieu Lefèvre

3. **Ordre du jour de la prochaine séance** (p. 3822)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENCE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

Mme la présidente. La séance est ouverte.

(La séance est ouverte à seize heures.)

1

ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ

Mme la présidente. J'ai reçu aujourd'hui du ministre de l'intérieur et des outre-mer une communication m'informant qu'hier, le dimanche 9 octobre 2022, M. Jean-Noël Barrot a été élu député de la deuxième circonscription des Yvelines. Félicitations à lui. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.)*

2

PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2023 À 2027 - PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2023

Discussion commune

Mme la présidente. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 (n^{os} 272, 282), après engagement de la procédure accélérée, et du projet de loi de finances pour 2023 (n^{os} 273, 292).

La conférence des présidents a décidé que ces textes donneraient lieu à une discussion générale commune.

PRÉSENTATION COMMUNE

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Je suis heureux de vous retrouver, mesdames et messieurs les députés,...

M. Hendrik Davi. Et nous donc!

M. Bruno Le Maire, ministre. ...pour mon sixième projet de loi de finances (PLF) consécutif.

M. Hendrik Davi. Le dernier!

M. Bruno Le Maire, ministre. Je n'aurais manqué pour rien au monde ce rendez-vous démocratique. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.)* Car c'est bien d'un rendez-vous démocratique majeur qu'il s'agit. Il n'y a pas de bataille du budget; il y a un débat sur le budget. Il n'y a pas une bataille rangée entre groupes parlementaires; il y a un échange de convictions qui doit servir à tracer la meilleure voie possible pour les finances publiques de la France.

Ce débat, je souhaite qu'il soit à la hauteur des inquiétudes profondes de nos compatriotes dans cette période d'inflation; à la hauteur des interrogations des entrepreneurs qui sont confrontés à la flambée des prix de l'énergie; et à la hauteur, surtout, des capacités immenses de la nation française, qui a encore montré, en 2022, sa capacité de résistance et son aptitude à produire de la croissance et des emplois, dans des circonstances difficiles.

Notre débat va commencer par l'examen de la loi de programmation des finances publiques. Il s'agit d'un texte essentiel, et je trouverais regrettable qu'il soit traité à la légère. Il est essentiel parce qu'il explique à nos compatriotes comment nous comptons rétablir nos finances publiques, à quel rythme, avec quels instruments. Il est essentiel aussi parce qu'il garantit à nos partenaires européens le respect de nos engagements – je rappelle que la zone euro et nos partenaires européens nous ont protégés pendant la crise du covid.

Ce projet de loi de programmation des finances publiques est ambitieux. Il propose de revenir sous les 3 % de déficit public en 2027, et de réduire notre endettement à partir de 2026. *(« Bravo! » sur les bancs du groupe RE.)* Certains estiment qu'un retour sous les 3 % en 2027 n'est pas suffisamment ambitieux. Pour ma part, dans une situation économique profondément incertaine, je préfère des objectifs réalistes et responsables plutôt que des postures politiques. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem.)*

M. Sylvain Maillard. Bravo! Très courageux!

M. Bruno Le Maire, ministre. Je propose donc à tous ceux qui sont attachés à la bonne tenue des finances publiques, plutôt que de discourir de nouveaux objectifs, de nous rassembler pour tenir ceux-là, ce qui suppose déjà de contenir le déficit à 5 % du PIB en 2023, ensuite d'engager la réduction de la dette mais aussi de tenir bon pour éviter la multiplication des dépenses publiques, et enfin de voter cette loi de programmation. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.)*

Je comprends parfaitement que les groupes parlementaires qui sont indifférents au niveau de la dette publique ne votent pas cette loi; je reconnais à leur position une certaine cohérence.

M. Sylvain Maillard. C'est vrai!

M. Bruno Le Maire, ministre. Je suis plus surpris, en revanche, de l'incohérence des parlementaires qui se disent attachés à la réduction des déficits mais qui refusent de voter un texte allant dans cette direction. *(Exclamations sur les bancs)*

du groupe RN.) Je les appelle donc à rester fidèles à leurs convictions, plutôt que de faire bloc avec la NUPES ou le Rassemblement national. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

Chacun en a conscience ici, au moment où nous examinons ce projet de budget pour 2023 : le retour de l'inflation déstabilise profondément notre économie, mais aussi celles de tous nos partenaires européens et jusqu'à l'ordre économique mondial. Un budget est un choix, un choix politique qui sera discuté – je l'espère – longuement, intensément et sereinement cette semaine.

Mme Raquel Garrido. Jusqu'au 49.3!

M. Bruno Le Maire, ministre. Dans ce contexte, notre priorité est de protéger nos compatriotes contre une inflation qui sème le trouble et l'inquiétude, alors qu'ils sont confrontés non seulement à la flambée des prix de l'énergie mais aussi, désormais, à celle des prix alimentaires. Nous voulons surtout protéger nos compatriotes les plus modestes, qui font face à cet impôt inéluctable que représente la flambée des prix de l'énergie comme de ceux de l'alimentation.

En octobre 2021, j'estime que nous avons pris, avec la majorité, l'une des décisions les plus importantes du précédent quinquennat, en instaurant un bouclier tarifaire sur les prix de l'électricité et du gaz. Les premiers en Europe, nous avons décidé de geler les prix du gaz et de plafonner ceux de l'électricité. Les premiers en Europe, nous avons anticipé cette flambée des prix qui amène aujourd'hui certains gouvernements européens à prendre des dispositions immédiates et massives pour faire refluer l'inflation. Je voudrais donc profiter de notre débat pour rendre hommage au Premier ministre Jean Castex et au Président de la République Emmanuel Macron (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR*),...

M. Alexis Corbière. Et à leur excellent ministre des finances!

M. Bruno Le Maire, ministre. ...qui ont été les premiers en Europe à faire ce choix, pour le résultat que vous connaissez : la France a le taux d'inflation le plus faible de la zone euro. (*Mêmes mouvements.*) En 2023, nous maintiendrons ce bouclier tarifaire, au nom de la protection que Gabriel Attal et moi-même voulons apporter à nos compatriotes. Il coûtera 46 milliards d'euros, dont une large partie sera financée par un prélèvement sur les rentes des producteurs d'énergie. Au total, en 2021, 2022 et 2023, nous aurons dépensé 100 milliards d'euros pour protéger nos compatriotes contre la flambée des prix et contre le retour de l'inflation.

Notre deuxième priorité, après la protection de nos compatriotes, c'est la protection de notre industrie. Je veux le dire sans détour : notre industrie est directement menacée par la flambée des prix de l'énergie. Vous le voyez dans vos circonscriptions, certaines entreprises industrielles ont commencé à réduire leur production de biens manufacturés. D'autres veulent la réduire encore davantage, et certaines sont tentées de délocaliser leurs activités vers des pays où l'énergie est moins chère, comme le Canada ou les États-Unis.

Je veux le dire avec force : il n'est pas question que nous laissions en difficulté des sites industriels que nous avons su protéger durant la crise du covid. Je veux dire avec force que nous ne laisserons tomber aucune PME industrielle, aucun secteur industriel, aucun grand groupe industriel face à la flambée des prix de l'énergie. (*Mêmes mouvements.*) Depuis

2017, nous avons amorcé la reconquête industrielle en France grâce à une politique de l'offre qu'aucun autre gouvernement avant nous, aucune autre majorité avant la vôtre, n'avait eu le courage de mener. Nous ne laisserons pas la crise inflationniste remettre en cause cinq années d'efforts des salariés, des ingénieurs, des chefs d'entreprise, des formateurs de CFA – centres de formation d'apprentis –, des apprentis, de tous ceux qui se sont retroussés les manches pour reconquérir des emplois industriels et pour ouvrir de nouvelles usines en France; ils peuvent compter sur nous. (*Mêmes mouvements.*)

Il n'est pas question non plus que nous laissions le conflit en Ukraine se solder par une domination économique américaine et par un affaiblissement européen. Nous ne pouvons pas accepter que notre partenaire américain nous vende son GNL – gaz naturel liquéfié – quatre fois plus cher qu'à ses propres industriels. Un affaiblissement économique de l'Europe n'est dans l'intérêt de personne, et surtout pas de nos partenaires américains. Nous devons trouver des relations économiques plus équilibrées, en matière énergétique, entre nos alliés américains et le continent européen.

Pour répondre à de tels défis, nous allons, avec le Président de la République, continuer à nous battre sur plusieurs fronts. Nous avons d'abord, avec Agnès Pannier-Runacher, mobilisé les fournisseurs – vous avez suffisamment fait remonter les doléances des PME, confrontées à des factures insupportables qui ont flambé en quelques semaines, pour que nous prenions le problème à la racine. Ils ont signé une charte de bonne conduite avec leurs clients; ils se sont engagés à faire à chacun d'eux une offre raisonnable, dans des délais raisonnables, à des conditions raisonnables;...

Mme Christine Arrighi. C'est quoi, raisonnable?

M. Bruno Le Maire, ministre. ...nous veillerons au strict respect de ces engagements.

Nous apporterons aussi des aides directes aux PME industrielles. Nous en avons demandé le doublement à la Commission européenne; elles passeront de 2, 25 et 50 millions d'euros à 4, 50 et 100 millions. Elles seront disponibles le 1^{er} novembre et feront l'objet d'une sélection sur des critères qui seront simplifiés et allégés, pour permettre au plus grand nombre des PME confrontées à la flambée des prix de l'énergie d'y avoir accès. Ces aides directes seront ciblées sur ceux qui en ont le plus besoin, afin d'éviter un saupoudrage qui serait sans efficacité.

Enfin – c'est le troisième levier que nous utiliserons –, nous poursuivrons, avec le Président de la République, nos négociations avec nos partenaires européens pour découpler le prix du gaz et celui de l'électricité. L'enjeu est stratégique : nous devons faire baisser les prix de l'électricité en subventionnant les centrales à gaz. Sinon, nous allons très vite nous retrouver face à un dilemme insoluble : soit fragiliser nos industries en les laissant face à des factures énergétiques exorbitantes (« *C'est déjà fait!* » sur les bancs du groupe SOC), soit subventionner à tout-va les factures des industriels et de l'économie française. Cela se traduirait dans un cas par une perte de compétitivité et par la fermeture des usines, et dans l'autre par des difficultés pour nos finances publiques et par une fragmentation de la zone euro. Il n'y a donc qu'une seule voie pour parer à ces risques : découpler les prix du gaz de ceux de l'électricité, subventionner les centrales à gaz et garantir finalement un prix de l'électricité plus acceptable pour notre économie. (*M. Laurent Croizier applaudit.*)

Dans ce contexte, je tiens à redire à quel point il est essentiel de poursuivre notre politique de l'offre et la baisse des impôts de production engagée depuis cinq ans.

Mme Raquel Garrido. Mais non !

M. Bruno Le Maire, ministre. Gabriel Attal et moi-même proposons donc, dans le cadre de ce budget, de supprimer la CVAE – cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises – en deux fois, en 2023 et en 2024. Pourquoi la CVAE ? Parce qu'une telle suppression bénéficiera en priorité aux PME industrielles,...

Mme Raquel Garrido. Et après vous reprendrez ces 8 milliards d'euros aux retraités !

M. Bruno Le Maire, ministre. ...et parce qu'on ne peut pas d'un côté dire que l'on veut rouvrir des usines, réindustrialiser le pays, reconquérir l'industrie française, et de l'autre continuer à accepter des niveaux d'impôt cinq à six fois plus élevés que chez nos partenaires européens.

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Bruno Le Maire, ministre. Vous avez la force de la cohérence, mesdames et messieurs les députés de la majorité (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR*), et celle des résultats, car vous êtes la seule majorité, depuis vingt ans, à avoir recréé des emplois industriels dans notre pays et à avoir ouvert plus d'usines qu'elle n'en a fermé. Soyez-en fiers et tenez bon sur votre ligne de politique économique ! (*Mêmes mouvements.*)

La troisième priorité, enfin, c'est le rétablissement des finances publiques, et j'estime qu'il est parfaitement compatible avec cette volonté de protection que nous avons affichée, Gabriel Attal et moi-même. Le budget pour 2023 doit permettre d'atteindre les objectifs que j'ai rappelés au début de mon intervention : engager la baisse de la dette publique à partir de 2026, et revenir sous les 3 % de déficit public en 2027.

Je constate que les oppositions, tous groupes confondus, ont adopté en commission plus de 7 milliards d'euros de dépenses supplémentaires.

M. Matthias Tavel. Ça fait moins que la CVAE !

M. Bruno Le Maire, ministre. Je connais des manières plus efficaces de rétablir nos finances publiques. La nôtre, quoi qu'il en soit, sera claire : contenir à 0,6 % par an la hausse des dépenses en volume sur la durée du quinquennat.

M. Matthias Tavel. Ce n'est pas vous qui décidez, c'est le Parlement !

M. Bruno Le Maire, ministre. C'est l'objectif le plus ambitieux qui ait été fixé en matière de finances et de dépenses publiques depuis deux décennies ; c'est responsable, c'est raisonnable et, comme je viens de le démontrer, c'est parfaitement compatible avec la protection de nos compatriotes et de nos industries face à l'inflation.

Je propose enfin des lignes de conduite en ce qui concerne la méthode, au début de ce débat qui va nous emmener, je l'espère, le plus loin possible dans des échanges à propos du modèle économique et du modèle de finances publiques que nous souhaitons pour notre pays.

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES. Avant le 49.3 !

M. Bruno Le Maire, ministre. D'abord, dialoguons. C'est la seule façon d'améliorer ce projet de budget pour 2023, par définition perfectible, qui doit être enrichi par les parlementaires.

Deuxième proposition de méthode : concentrons-nous sur les sujets qui préoccupent les Français. Au cours des prochaines semaines, nous devons faire des choix déterminants pour la vie de nos compatriotes. Nous sommes

confrontés à des défis majeurs en matière d'industrie, d'emploi, de changement climatique et de choix énergétiques. Ce sont ces sujets, et uniquement ceux-ci, qui doivent retenir toute notre attention dans cet hémicycle. Pour ce qui me concerne, je suis très heureux de vous retrouver pour ces débats que j'aborde avec sérénité et patience. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur plusieurs bancs des groupes Dem et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Gabriel Attal, ministre délégué chargé des comptes publics. Nous sommes rassemblés, au sein de cet hémicycle, Gouvernement, majorité et oppositions, pour débattre d'un budget vital pour notre pays.

Il est vital car il doit nous permettre d'affronter l'année 2023, dans un contexte de bouleversements géopolitiques majeurs, de tensions inflationnistes et d'incertitudes macro-économiques dans le monde entier. J'ai coutume de dire que l'on ne fait pas de politique avec une boule de cristal : personne ne peut savoir avec précision de quoi l'année 2023 et les suivantes seront faites. Mais si nous n'avons pas de boule de cristal, nous avons une boussole : la protection des Français.

Pendant la crise du covid-19 et depuis un an face à l'inflation, nous n'avons jamais dévié de ce cap. La France a été et reste le pays de la zone euro qui lutte le plus efficacement contre l'inflation. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Selon l'Insee, les mesures prises ont permis d'éviter plus de trois points d'inflation. Ce cap, dont nous n'avons pas dévié en 2022, nous n'en dévierons pas en 2023. Prolongation du bouclier tarifaire sur l'électricité et le gaz ; aide aux entreprises qui consomment beaucoup d'énergie ; soutien aux collectivités locales particulièrement frappées par l'inflation ; mesures en faveur du pouvoir d'achat : oui, ce texte est un rempart contre l'inflation et ses conséquences sur la vie quotidienne des Français. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

Vital, ce texte l'est aussi car il renforce profondément ce qui fait le cœur battant de notre pays : nos services publics. Oui, c'est un budget de services publics. Jamais notre pays n'a autant investi pour l'éducation nationale : 3,7 milliards d'euros en plus dès l'an prochain pour revaloriser les salaires de nos enseignants et recruter des milliers d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Mme Raquel Garrido. Payés combien ?

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Jamais notre pays n'a autant investi dans la sécurité et la justice : 1,4 milliard d'euros de plus pour recruter 3 000 policiers et gendarmes supplémentaires dès l'an prochain (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE*) ; hausse de 8 % du budget de la justice afin de recruter et mieux rémunérer des milliers de magistrats et de greffiers ; 3 milliards d'euros de plus pour soutenir nos forces armées, à un moment où la guerre est revenue au cœur de l'Europe – nous devons d'ailleurs poursuivre le réarmement.

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Jamais notre pays n'a autant investi pour l'écologie et pour la transition : 1,5 milliard d'euros pour soutenir les projets verts des collec-

tivités locales, 250 millions d'euros pour le vélo, 500 millions d'euros de plus pour MaPrimeRenov'. Oui, nous prenons nos responsabilités pour réaliser vraiment la transition écologique dans notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*)

Ce texte est vital car il poursuit notre trajectoire de réduction de la dépense publique. Il s'agit bien de la poursuite d'une trajectoire car, depuis 2020, le déficit n'a cessé d'être réduit : après être passé de 8,9 % en 2020 à 6,5 % en 2021, il sera de 5 % l'an prochain et reviendra sous les 3 % en 2027, comme nous nous y sommes engagés.

M. Thibault Bazin. Vous allez avoir du travail !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. N'en déplaise à certains, la dépense publique baisse dans notre pays : la part de nos dépenses publiques rapportée à nos richesses diminue, passant de 57,6 % cette année à 56,6 % l'an prochain. La loi de programmation que nous vous présentons prévoit de ramener ce ratio à 53,8 % en 2027.

À ceux qui disent qu'il n'est pas nécessaire de maîtriser la dépense publique, je veux rappeler que la charge de la dette nous coûtera plus de 50 milliards d'euros l'an prochain. Si nous laissons notre pays tomber dans une spirale dépensière, la dette nous coûtera tellement cher que nous ne pourrions plus faire de choix.

Il y va de notre souveraineté et de notre responsabilité vis-à-vis des générations futures car, comme nos compatriotes le savent bien, un État qui dépense à tout va est condamné à taxer à tout prix. Nous le refusons pour les Français depuis cinq ans, et nous continuerons à le faire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Mme Marina Ferrari applaudit également.*)

À ceux qui disent que nous n'allons pas assez vite dans le rétablissement des comptes, je conseille de se référer à l'issue de la crise de 2008 – certains d'entre vous étaient déjà sur ces bancs. Les coupes brutales et les hausses d'impôts de l'époque se sont transformées en chômage de masse et *in fine* en pertes de recettes pour l'État et en abandon de nos services publics. C'est cela, que nous sommes encore en train de réparer.

Protéger les Français face à la crise, renforcer nos services publics, maîtriser notre destin : rien de tout cela ne serait possible si nous laissions ce budget être rejeté par réflexe, par symbole ou par habitude.

M. Matthias Tavel. Ou par choix !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Mesdames et messieurs les députés, j'ai pleinement conscience du poids des habitudes. Les lois de finances tout comme les lois de programmation des finances publiques n'ont jamais été des objets de consensus : la majorité a toujours voté pour et les oppositions contre, par la force des habitudes symboliques.

M. Matthias Tavel. C'est la démocratie !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Mais en juin dernier, les Français nous ont précisément demandé de changer nos habitudes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Ils nous ont demandé de nous parler et d'inventer de nouvelles méthodes. C'est ce que nous avons fait ces dernières semaines avec les dialogues de Bercy, en rassemblant des parlementaires de tous les bancs. Nous avons appelé la majorité, l'opposition, tous groupes de cet hémicycle à travailler ensemble au service de nos concitoyens. (*Mêmes mouvements.*)

M. Jocelyn Dessigny. Refuser le vote de l'Assemblée et faire adopter des textes à deux heures du matin, c'est cela le respect des parlementaires ?

M. Gabriel Attal, ministre délégué. En plus d'une dizaine d'heures de réunion, tous les sujets ont été abordés. Je tiens à remercier sincèrement et chaleureusement tous les députés de tous les groupes de cet hémicycle qui ont participé aux dialogues de Bercy pour nous permettre d'enrichir ce texte.

M. Alexis Corbière. Vous avez de l'humour !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Ce cadre de travail inédit a été utile.

Mme Raquel Garrido. Alors, respectez la volonté de la majorité !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Il a été utile et il a renforcé l'une de mes convictions : dans un moment historique, le poids de la responsabilité peut et doit l'emporter sur celui des habitudes. Se montrer responsable, c'est regarder les choses en face.

Quelle autre option s'offre à nous ? Certains proposent d'ouvrir massivement les vannes de la dépense sans se préoccuper de l'équilibre de nos comptes. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Nicolas Sansu. Ce n'est pas vrai !

Mme Raquel Garrido. C'est vous qui supprimez la CVAE !

Mme Sophia Chikirou. C'est vous qui donnez des milliards aux entreprises !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. D'autres veulent assécher la dépense sans jamais dire ni où, ni quoi, ni comment. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*) Vous ne pouvez pas nous demander de vous suivre puisque vous n'allez pas dans la même direction que nous.

Mme Sophia Chikirou. Vous allez à contresens !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Vous n'allez pas dans la bonne direction : rétablir nos comptes tout en protégeant les Français. Certes, il n'y a pas de majorité... (*Exclamations et applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES et sur de nombreux bancs du groupe RN.*) Il y a une majorité relative, mais il n'y a pas de majorité alternative ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

S'il existe bien une majorité relative dans cet hémicycle, il n'y a pas de majorité alternative qui se rassemblerait derrière une seule ligne politique. Il n'y en a pas ! (*Mêmes mouvements.*) Alors travaillons ensemble, mais faisons-le vraiment, sans faux-semblants, sans obstruction, sans dérapage, comme nous l'avons fait au cours des dernières semaines.

Mme Sophia Chikirou. Sans 49.3 !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Notre discussion a d'ores et déjà permis d'enrichir le texte. Celui qui vient en discussion n'est pas celui que nous avons au début des dialogues de Bercy, il y a quelques semaines.

M. Thibault Bazin. Vous mentez !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Nous avons retenu plusieurs propositions émises par différents groupes de cet hémicycle.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) des collectivités locales a augmenté de 320 millions d'euros, alors qu'elle n'avait pas augmenté depuis treize ans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Mme Marina Ferrari applaudit également.*)

Nous renonçons également à l'actualisation des bases locatives dans les communes, suivant la demande de tous les groupes de cet hémicycle. Nous suspendons cette réforme qui aurait conduit à augmenter la fiscalité sur les commerces de centre-ville et à la baisser sur les hypermarchés en périphérie. Ce n'est pas la politique que nous voulons mener. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

Des dialogues de Bercy, nous avons retenu des mesures très concrètes visant à défendre la forêt, à inciter à la replantation, à sanctuariser les personnels de l'Office national des forêts (ONF),...

Mme Bénédicte Taurine. Vous avez supprimé 1 000 postes !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. ...et à continuer de soutenir les communes qui font face aux scolytes et aux difficultés forestières. (*M. Rémy Rebeyrotte applaudit.*)

Nous avons aussi retenu des propositions concernant l'écologie et la rénovation énergétique des logements. Nous accordons 500 millions d'euros de plus au renforcement du fonds de MaPrimeRenov'.

Voilà quelques sujets dont nous avons discuté au cours des dernières semaines.

Travaillons ensemble ! Quelque 3 500 amendements ont été déposés sur le projet de loi de finances, soit 70 % de plus que l'année dernière.

M. Thibault Bazin. C'est l'inflation !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Si c'est pour débattre et enrichir le texte, tant mieux. Si c'est pour bloquer, créer l'embolie et ralentir, comme plusieurs centaines d'amendements identiques peuvent le laisser penser, on peut alors douter des intentions.

M. Benjamin Lucas. Respectez le Parlement !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Nous ne pouvons accepter que le débat s'enlise (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES*) et nous ne pouvons prendre le risque de laisser la France sans budget, à un moment où les menaces sont si nombreuses...

Mme Sophia Chikirou. C'est vous qui les proférez, les menaces !

M. Alexis Corbière. Vous menacez le Parlement !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. ...où les urgences s'accroissent, où nous avons tant de défis à relever. Notre responsabilité est d'agir contre l'inflation et pour nos services publics.

Si ce budget n'était pas adopté, la facture d'électricité et de gaz des Français n'augmenteraient pas de 15 % mais de 120 % l'an prochain. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.*) Si ce budget n'était pas adopté, l'impôt sur le revenu des Français augmenterait de 6,5 milliards d'euros l'an prochain, faute d'indexation du barème sur l'inflation. (*Mêmes mouvements.*) Si ce budget n'était pas adopté, il n'y aurait pas 3 000 recrutements de policiers et gendarmes supplémentaires l'an prochain, pas de revalorisation des salaires de nos enseignants, pas d'investissements supplémentaires en faveur de l'environnement dans notre pays.

M. Nicolas Sansu. Ça va, les chevilles ?

Mme Raquel Garrido. Les stations sont déjà fermées à cause de vous !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Si ce budget n'était pas adopté, l'apprentissage – formidable succès collectif de nos entreprises et de nos collectivités locales depuis plusieurs années – se verrait brisé dans son élan, alors que nous voulons qu'il y ait un million d'apprentis dans notre pays. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Mesdames et messieurs, certaines choses peuvent changer, mais d'autres ne changent pas. Nous sommes évidemment dans une configuration politique nouvelle, mais le Gouvernement doit conduire la politique pour laquelle les Français ont voté.

M. Matthias Tavel. Justement, ce n'est pas celle que vous proposez là !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Et quand il s'agit de doter la France d'un budget, notre majorité a une responsabilité absolue.

Mme Raquel Garrido. Respectez la volonté générale !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Notre responsabilité collective est de construire des compromis, mais de refuser le blocage.

Mme Sophia Chikirou. Allez-y, sortez le 49.3 tout de suite !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Notre responsabilité collective est de donner à notre pays les moyens de ses ambitions, de ne pas offrir aux Français le spectacle de l'enlèvement au moment où ils ont tant besoin que notre pays soit à la hauteur des enjeux. Soyons à la hauteur des enjeux ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire.

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire. Alors que nous nous retrouvons aujourd'hui pour débattre du projet de loi de programmation des finances publiques et du projet de loi de finances pour 2023, il n'aura échappé à personne que le contexte est particulier à bien des égards.

Il l'est, tout d'abord, parce que la crise géopolitique et la crise de l'énergie sont plus que jamais une réalité qui nous oblige à poursuivre notre soutien aux ménages et plus largement à notre économie. Il l'est, ensuite, parce que le projet de loi de programmation, qui fixe pour cinq ans une trajectoire d'évolution des finances publiques, n'a pas été adopté en commission des finances.

Il n'en demeure pas moins que notre majorité est fière de présenter ces deux textes ambitieux, à la hauteur de la situation. Ces textes forts traduisent notre cap pour la France, entre responsabilité et protection de nos concitoyens.

Parlons d'abord de responsabilité. Comme nous l'avons toujours fait depuis le 2017, sans exception, nous mettons un point d'honneur à respecter une trajectoire soutenable pour nos finances publiques. Ce budget ne déroge pas à la règle, malgré un environnement macroéconomique peu favorable et déjà bien différent de celui constaté en juillet dernier, lors des débats sur le collectif budgétaire. Relevée à 2,7 % pour cette année, la prévision de croissance est ramenée à 1 % pour 2023. Quant à la prévision d'inflation en glissement annuel, elle est majorée à 5,3 % pour cette année et établie à 4,2 % pour 2023.

Certes, ces prévisions sont volontaristes,...

M. Matthias Tavel. Fantaisistes !

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. ...mais elles sont soutenues par l'effet des réformes structurelles que nous lançons, ce qui projette la France dans la moyenne haute des pays européens. Ce constat illustre la résilience et la capacité de rebond acquises depuis plusieurs années par l'économie française.

La dégradation du contexte macroéconomique ne nous conduit pas pour autant à anticiper une dégradation du solde public en 2022 et 2023 : il reste fixé à - 5 % pour chacun de ces deux exercices. Au-delà, nous maintenons, et nous y tenons, dans la loi de programmation une trajectoire de réduction du déficit public, avec pour objectif de le porter à un niveau inférieur à 3 % du PIB en 2027. Il y va de notre crédibilité, mais également de notre volonté de ne pas laisser aux générations futures le désordre qu'impliquerait une dette incontrôlée.

Ce projet de budget est donc maîtrisé. Aux oppositions qui, à gauche de l'hémicycle, le taxent de budget d'austérité tandis que celles de droite nous accusent de cramer la caisse, je réponds ceci : ces postures dogmatiques sont la preuve, s'il en fallait une, que notre projet est sérieux et équilibré. Le plus paradoxal est qu'une majorité de circonstance – de façade, même – pourrait se former grâce à l'alliance de groupes portant des analyses diamétralement opposées sur ce projet de loi.

Mme Sophie Errante. Eh oui !

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. Oui, chers collègues, les textes présentés au Parlement traduisent notre responsabilité en matière de finances publiques. Je tiens, à ce propos, à noter une forme d'irresponsabilité de la part des oppositions (« Oh ! » sur les bancs du groupe LFI-NUPES) qui, de concert, ont décidé de rejeter en commission le projet de loi de programmation des finances publiques. (*Exclamations sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

Un député du groupe LFI-NUPES. Un peu de modestie !

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. Contrairement à ce que certains voudraient faire croire, le rejet de ce texte en séance publique serait lourd de conséquences et pénaliserait à la fois le pays et le Parlement. Sans loi de programmation, nous travaillerions sans visibilité.

M. Nicolas Sansu. Les lois de programmation ne sont jamais respectées !

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. Nous, parlementaires, nous nous priverions d'un outil primordial de contrôle de l'action du Gouvernement, pour lequel nous nous sommes battus pendant des années. Ce serait un comble ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

Mme Sophie Errante. Exactement !

M. Charles Sitzenstuhl. Vous avez tout à fait raison !

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. Au-delà du fait qu'il mettrait en péril nos engagements budgétaires, un tel rejet pourrait entraîner un retard, voire une amputation des fonds européens qui nous sont versés dans le cadre du plan de relance. Je m'adresse le plus sérieusement du monde aux députés socialistes et écologistes : ...

M. Alexis Corbière. Et nous, alors ?

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. ...montrez que vous êtes capables de vous détacher de La France insoumise et votez ce texte conforme à vos convictions

européennes ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Benjamin Lucas. C'est d'une finesse incroyable !

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. Le PLF pour 2023, en plus d'être un projet de budget responsable, vise avant tout à protéger les Français. Les dispositions qui nous sont soumises sont au service de tous les Français, mais également du plein emploi, d'une transition écologique réussie et d'une plus grande souveraineté pour notre pays. Comme nous le faisons depuis maintenant un an, nous proposons de continuer de soutenir fortement les Français face à l'inflation et à la hausse des prix de l'énergie. Le bouclier tarifaire qui, comme le ministre Bruno Le Maire l'a souligné, a permis de limiter considérablement l'augmentation des factures de gaz, sera maintenu en 2023. Ainsi les factures des Français n'augmenteront-elles que de 15 %, là où elles auraient subi une hausse de 120 % sans ce mécanisme. Le soutien aux ménages se traduit également par le relèvement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu à hauteur de l'inflation, qui permettra de rendre 6,2 milliards d'euros aux Français.

Vous le savez, les collectivités territoriales sont elles aussi fortement touchées par la hausse des prix de l'énergie.

Mme Ségolène Amiot. Il semblerait, oui !

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. C'est pourquoi l'ensemble des groupes de la majorité a décidé d'intégrer au projet de budget un filet de sécurité permettant aux communes et aux intercommunalités les plus fragilisées de bénéficier d'une dotation de soutien. Je me réjouis que la majorité se propose d'élargir ce dispositif aux départements et aux régions par voie d'amendement. Nous sommes plus que jamais aux côtés des collectivités, comme en témoigne la hausse historique de la DGF, qui progressera de 320 millions d'euros. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – Mme Marine Le Pen s'exclame également.*)

Nous proposons également, avec ce projet de loi de finances, de continuer de soutenir la compétitivité des entreprises et de baisser les impôts, en supprimant la CVAE en deux ans. Nous soutenons ainsi l'investissement et la compétitivité des entreprises, notamment industrielles, donc la croissance et l'emploi. Ce dernier point fait partie des politiques prioritaires qui font l'objet d'un effort budgétaire dans ce PLF, comme en témoigne la hausse d'environ 6,7 milliards d'euros, par rapport à 2022, des crédits de la mission *Travail et emploi*, afin notamment de former 1 million d'apprentis.

Nous engageons également des moyens considérables en faveur de la mission *Enseignement scolaire*, dont le budget augmentera de 3,7 milliards, avec pour objectif qu'aucun enseignant ne gagne moins de 2 000 euros net à la rentrée 2023.

Les domaines régaliens bénéficient également de hausses de crédits, qu'il s'agisse de la défense, en vertu de la loi de programmation militaire 2019-2025 ; de la sécurité intérieure, avec 8 500 policiers et gendarmes supplémentaires prévus en cinq ans ; ou de la justice, qui fera l'objet d'un plan de recrutement d'environ 10 000 personnes entre 2023 et 2027.

Le PLF pour 2023 porte en outre la marque de notre engagement résolu en faveur de la transition écologique. Je pense notamment aux crédits de la mission *Écologie, développement et mobilité durables*, qui augmentent de 6,1 milliards par rapport à la loi de finances pour 2022, afin de renforcer des politiques publiques efficaces comme les aides à la

rénovation thermique, dont le dispositif MaPrimeRénov' constitue le meilleur exemple. Notre engagement en faveur de la transition écologique se traduit également par la création d'un fonds vert doté de 1,9 milliard d'euros pour les collectivités territoriales. Plan vélo, dotation pour la biodiversité, lutte contre l'artificialisation des sols : nous sommes au rendez-vous pour répondre à l'urgence climatique. Nous comptons d'ailleurs aller encore plus loin à la faveur de l'examen du texte en séance publique, notamment s'agissant de la taxation du kérosène utilisé par le secteur de l'aviation d'affaires, afin que chacun prenne sa part dans la lutte contre le réchauffement de la planète. Il y a urgence : nous ne pouvons plus attendre.

En somme, nous sommes appelés à débattre de deux textes à la fois ambitieux et crédibles. Si je regrette que la loi de programmation n'ait pas été adoptée en commission, je déplore aussi que, lors de l'examen du PLF, la commission des finances ait adopté des amendements engageant 7 milliards d'euros de dépenses nouvelles.

M. Nicolas Sansu. Il ne faudrait pas débattre, alors !

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. En déposant près de 3 500 amendements sur la première partie du PLF en vue de son examen en séance publique, les oppositions cherchent-elles l'obstruction ou entendent-elles alourdir indéfiniment le budget ? (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Benjamin Lucas. Elles cherchent la démocratie ! C'est cela, un Parlement qui travaille.

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. Je pose la question. Prenons deux exemples au hasard : proposer de créer des crédits d'impôt au titre des dépenses engagées pour faire garder son chien ou pour fabriquer des huiles essentielles, est-ce bien à la hauteur des enjeux, compte tenu du niveau des dépenses publiques ? (*Applaudissements et « Bravo ! » sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

M. Jocelyn Dessigny. Ne soyez pas méprisant !

M. Matthias Tavel. Si vous aviez accepté de taxer les superprofits, on n'en serait pas là !

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. Nous sommes attachés à respecter notre engagement de réduction du déficit public à 5 % du PIB et je veillerai à ce que nous ne nous écartions pas de cet objectif fondamental pour la France.

Vous l'aurez compris, la discussion qui débute aujourd'hui doit nous permettre de faire des choix majeurs, non seulement pour 2023, mais également pour les cinq prochaines années. Voulons-nous, oui ou non, que notre pays s'engage sur une trajectoire maîtrisée de ses dépenses publiques ? Voulons-nous, oui ou non, continuer à soutenir les Français, les collectivités territoriales et l'économie ? Voulons-nous, oui ou non, investir pour nos emplois, notre sécurité et notre souveraineté ? (*Mme Laure Lavalette s'exclame.*) Voulons-nous, oui ou non, que la France s'engage encore davantage dans une transition écologique réussie et ambitieuse ? Soyons à la hauteur. Soyons responsables. (*Applaudissements nourris sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Nicole Le Peih, rapporteure pour avis de la commission des affaires économiques.

Mme Nicole Le Peih, rapporteure pour avis de la commission des affaires économiques. Je me propose de présenter le résultat des travaux que j'ai menés au sein de la commission des

affaires économiques sur les articles 6 et 7 du projet de loi de finances pour 2023. Ils concernent deux enjeux majeurs pour nos concitoyens : le bouclier tarifaire sur l'électricité et la lutte contre le réchauffement climatique.

L'article 6 proroge jusqu'au 31 janvier 2024 la baisse de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) décidée précédemment par le Gouvernement dans le cadre de la création du bouclier tarifaire sur l'électricité. La taxe restera ainsi fixée au niveau minimum autorisé par le droit européen, à savoir 1 euro par mégawattheure pour le tarif normal applicable aux ménages et assimilés, et 50 centimes d'euro par mégawattheure pour le tarif applicable aux autres consommations, c'est-à-dire à celles relevant du secteur des transports, des procédés et activités industriels et des entreprises industrielles électro-intensives.

À ce stade, plusieurs remarques me semblent devoir être faites sur le contenu de cet article. La prorogation du bouclier tarifaire sur l'électricité constitue selon moi une bonne mesure au vu de la situation actuelle du marché de gros de l'électricité et des tensions qui se maintiennent sur les énergies à l'échelle mondiale. Ce dispositif est efficace et a permis de contenir significativement la facture d'électricité des ménages, des entreprises et des collectivités. D'après les calculs effectués par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), sans cette disposition, les hausses auraient atteint 35 % TTC – toutes taxes comprises – pour les tarifs bleus résidentiels et 36 % TTC pour les tarifs bleus professionnels.

Je rappelle en outre que même les acteurs qui n'ont pas bénéficié de l'encadrement des tarifs réglementés de vente (TRV) *stricto sensu* ont été protégés de la hausse des coûts de l'électricité par d'autres dispositifs.

En somme, le bouclier tarifaire sur l'électricité a rempli son objectif et la prorogation de son volet fiscal apparaît indispensable dans le contexte actuel. Le dispositif présente certes un coût pour les finances publiques – de l'ordre de 8 milliards d'euros en 2022 s'agissant de son volet fiscal –, mais il présente de nombreux effets positifs pour tous les acteurs économiques. Les mesures d'encadrement des tarifs du gaz et de l'électricité ont par ailleurs contribué à réduire significativement l'inflation en France, à hauteur d'environ deux points.

L'article 7, quant à lui, porte sur l'adaptation du système fiscal français aux exigences de la transition énergétique. Il tend à modifier six dispositifs fiscaux afin de mieux les orienter vers le soutien à la lutte contre le réchauffement climatique. Ses dispositions concernent : les dispositifs relatifs au régime d'étalement de l'imposition des subventions publiques ; l'application d'un taux réduit de TVA aux travaux de rénovation énergétique et d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ; le régime d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les logements sociaux ; la taxe d'aménagement ; l'accise sur les charbons ; enfin, la réduction d'impôt consécutive à l'attribution d'un prêt à taux zéro (PTZ) pour les mobilités. Son contenu me semble de nature à envoyer un message fort : notre système fiscal doit intégrer le plus rapidement possible la question de la transition écologique et énergétique.

Je commenterai rapidement les différentes évolutions proposées dans l'article 7. S'agissant de l'extension du bénéfice de l'étalement de l'imposition des subventions publiques aux sommes versées dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (CEE), j'estime que cette mesure technique de bon sens devrait inciter davantage les entreprises à engager des travaux de rénovation énergétique.

Pour ce qui est de l'actualisation et de la rationalisation du champ d'application du taux réduit de TVA de 5,5 % aux travaux de rénovation énergétique des logements et aux travaux relatifs aux infrastructures de recharge des véhicules électriques, je considère que cette initiative était indispensable, compte tenu de la disparition à venir du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE). En outre, un effort est nécessaire pour favoriser l'installation d'équipements de recharge de véhicules électriques, le dispositif fiscal existant n'ayant connu, jusqu'à présent, qu'un succès très limité. Cette aide est de surcroît non négligeable, puisque la TVA réduite représente une économie de 150 à 200 euros pour l'achat d'une borne de recharge.

Mme la présidente. Vous disposez de cinq minutes de temps de parole, chère collègue. Veuillez conclure.

M. Nicolas Sansu. Ce n'est pas le même traitement pour tout le monde !

Mme Laure Lavalette. On s'endort, là !

Mme Nicole Le Peih, rapporteure pour avis. Pour en venir aux évolutions relatives à la taxe foncière sur les propriétés bâties, les modifications proposées me paraissent aller dans le bon sens en adaptant le cadre juridique actuel aux nécessités de la réglementation environnementale RE2020 et de la stratégie de transition écologique défendue par le Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. Merci, madame la rapporteure pour avis.

La parole est à M. Jean-Luc Fugit, rapporteur pour avis de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.

M. Jean-Luc Fugit, rapporteur pour avis de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire. L'année 2022 a plus que jamais confirmé l'importance des transitions écologique et énergétique. Chacune et chacun d'entre nous le constate dans son quotidien : l'accélération de la transition énergétique devient une nécessité au regard des évolutions climatiques toujours plus intenses que nous vivons.

M. Matthias Tavel. Vous voilà touché par la grâce !

M. Jean-Luc Fugit, rapporteur pour avis. Ces évolutions ont plusieurs visages. La chute de la pluviométrie a diminué le débit des centrales hydroélectriques. L'absence de pluie s'est également fait ressentir sur le fonctionnement des centrales nucléaires, qui utilisent de grands volumes d'eau pour refroidir les réacteurs. Enfin, cet été, les périodes de canicule combinées à la sécheresse ont provoqué un nombre record d'incendies de forêts et d'importantes difficultés pour bon nombre d'agriculteurs.

À cette crise climatique s'ajoute une crise énergétique. L'arrêt de la moitié des réacteurs nucléaires a provoqué une hausse des prix de l'électricité sur le marché de gros. Même si la remise en route d'une partie d'entre eux est prévue pour cet hiver, des craintes subsistent sur l'approvisionnement de notre pays.

Mme Christine Arrighi. Eh oui !

M. Jean-Luc Fugit, rapporteur pour avis. Des coupures d'électricité pourraient se produire lors des pics de demande.

Vous le savez, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a aggravé cette crise en bouleversant notamment le fonctionnement du marché du gaz et donc de l'électricité. Pour éviter des situations de tension en France, le Gouvernement a

déployé, entre autres, un plan de sobriété énergétique ambitieux qui concerne l'ensemble de la société, visant une réduction de 10 % de la consommation d'énergie d'ici à 2024.

Dans ce contexte, le projet de loi de finances pour 2023 vise à donner à notre pays les moyens de relever collectivement les défis auxquels nous faisons face. Conformément aux actions menées jusqu'à présent – je pense notamment à l'adoption de la loi « climat et résilience » en 2021 – le projet de budget incite nos concitoyens, nos administrations et nos entreprises à se tourner vers la transition énergétique grâce à des mesures concrètes et non à des incantations.

La commission du développement durable et de l'aménagement du territoire s'est saisie pour avis des articles 7, 8, 20 et 21 de la première partie du projet de loi de finances. Ce premier PLF de la législature marque notre volonté, en dépit d'un contexte budgétaire tendu, de poursuivre une politique de long terme, condition nécessaire pour mettre en œuvre une transition écologique qui embarque nos concitoyens, nos entreprises et nos administrations.

Je souhaite appeler particulièrement votre attention sur les articles 7 et 8 qui s'inscrivent pleinement dans les objectifs de développement durable que nous défendons.

L'article 7 transpose dans notre système fiscal plusieurs objectifs inscrits dans la loi « climat et résilience » votée en août 2021. Il donne notamment une impulsion aux politiques de rénovation énergétique et de mobilité en améliorant la lisibilité des dispositions afférentes et en soutenant celles permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Il prévoit ainsi l'étalement des subventions d'équipement dans le cadre des CEE. Il renforce l'impulsion donnée à l'installation de bornes de recharge des véhicules électriques. Il étend, grâce aux travaux de notre commission, le prêt à taux zéro mobilité aux véhicules dits retrofités, c'est-à-dire les véhicules essence ou diesel ayant bénéficié d'un changement de motorisation pour devenir des véhicules équipés d'un moteur électrique, ce qui a pour impact direct de supprimer les émissions à l'échappement de CO₂ et de polluants de l'air tels que les oxydes d'azote et les particules fines.

L'article 8 renforce les incitations à l'utilisation d'énergie renouvelable dans les transports. Il fait évoluer les paramètres de la Tiruert, la taxe incitative relative à l'utilisation d'énergie renouvelable dans les transports, en relevant les pourcentages cibles d'incorporation et le tarif de la taxe, ce qui me semble très positif. Grâce aux travaux de notre commission, le biométhane pourrait désormais faire partie des carburants autorisés dans le mécanisme de la Tiruert. Nous pourrions aussi nous poser la question de l'intégration de l'hydrogène dans ce dispositif.

Lundi dernier, la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a examiné plus de quatre-vingts amendements. Ceux qui ont été adoptés endossent une ambition claire : se donner les moyens d'une transition écologique concrète. Je vous invite ainsi à porter une attention particulière aux amendements relatifs au suramortissement des poids lourds ayant bénéficié du retrofit et à la modification du taux de TVA applicable aux installations de panneaux photovoltaïques par nos concitoyens ainsi qu'aux réseaux de froid renouvelable. Ces amendements contribuent à concrétiser l'engagement de notre commission, dont je me fais le porte-parole, en faveur de la transition énergétique.

Tout budget doit désormais donner une impulsion environnementale aux politiques publiques. Dès lors, soyons à la hauteur du défi climatique qui se pose à la société française. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem ainsi que sur plusieurs bancs du groupe HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le président de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire.

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire. Le premier texte dont nous discutons aujourd'hui, la loi de programmation, est censé fixer la trajectoire de nos finances publiques pour les cinq ans à venir. J'y vois d'emblée trois problèmes majeurs. Premièrement, cette trajectoire repose sur des projections irréalistes au point de rendre nos discussions déjà dépassées et inconséquentes.

M. Alexis Corbière. C'est vrai !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Deuxièmement, elle fixe aux collectivités territoriales des objectifs aussi intenables que la méthode pour les y contraindre est inquiétante.

M. Alexis Corbière. C'est vrai aussi !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Enfin, cette trajectoire préfigure une austérité historique au lieu de repenser notre économie en partant des besoins des personnes et de la planète.

Mme Raquel Garrido. Très bien !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Si je me dois de débiter mon intervention en parlant de l'inexactitude de vos chiffres, c'est parce qu'ils biaisent le débat démocratique qui devrait se tenir à propos du budget – et que, Bruno Le Maire, vous appelez de vos vœux.

M. Alexis Corbière. Exactement !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Cela me conduit à mettre tout de suite les pieds dans le plat. Je demande solennellement au Gouvernement – et vous ne sauriez me répondre en invoquant le prétexte de je ne sais quelle obstruction alors que, tout simplement, les oppositions s'opposent et proposent –...

Mme Stella Dupont. 3 500 amendements !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. ... de ne pas utiliser le 49.3 pour un texte qui renvoie aux prérogatives essentielles de l'Assemblée nationale. (*Les députés du groupe LFI-NUPES et plusieurs députés des groupes SOC et Écolo-NUPES se lèvent pour applaudir. – Les députés du groupe GDR et les autres députés des groupes SOC et Écolo-NUPES applaudissent également.*)

M. Laurent Crozier. Vous avez raison mais pas d'invective !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Le débat doit avoir lieu. Vous devez tenir compte, dans ce cadre, du fait qu'aujourd'hui – comme l'a laissé entendre le lapsus de Gabriel Attal tout à l'heure – il n'y a pas de majorité absolue dans cette assemblée.

M. Philippe Vigier. Vous bloquez le fonctionnement de l'Assemblée nationale !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Prenons donc le temps du débat.

Je reviens à la question des chiffres. On se demande sur quelle base nous sommes censés débattre ensemble, étant donné que toute la logique de cette loi repose sur les prévi-

sions d'une croissance objectivement surévaluée et d'une inflation objectivement sous-évaluée. C'était déjà le cas lors du programme de stabilité – je l'avais alors noté. Je le constate donc aujourd'hui : *bis repetita*.

Vous prévoyez à peine 4,2 % d'inflation en 2023 alors que l'Insee l'estime à 6,4 % pour la fin 2022. Et l'on se demande comment vous pouvez annoncer une croissance à 1 % l'an prochain alors qu'elle a été évaluée par l'Insee à 0 % pour le dernier trimestre de 2022. La présidente du FMI, le Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva, annonce elle-même au moins deux trimestres de contraction cette année ou l'année prochaine.

Et quand bien même il y aurait un peu de croissance molle, le FMI lui-même estime que cela serait ressenti comme une récession à cause de la baisse des revenus réels et de la hausse des prix. L'expertise gouvernementale serait-elle supérieure à celle du FMI, du Haut Conseil des finances publiques (HCFP) et de l'Insee ? Tous les observateurs s'accordent sur ce risque de récession, bien plus certain que le 1 % de croissance que vous annoncez. Or ce n'est pas un détail. Vous connaissez très bien la différence – qui n'est pas uniquement mathématique – entre une société qui connaît 1 % de croissance et une société qui entre en récession. Dois-je vous rappeler que, lors la crise des subprimes, la France n'a pas été en récession – en grande partie, d'ailleurs, grâce au soutien de l'économie par les dépenses publiques pendant que le marché privé était atone ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES et sur plusieurs bancs des groupes Écolo-NUPES et SOC.*)

Le problème qui se pose avec vos prévisions ultraoptimistes, c'est qu'elles atténuent largement la lisibilité et la réalité de l'austérité que vous nous réservez. Je le dis clairement : vous nous annoncez la plus grosse austérité de la V^e République (*Murmures sur les bancs du groupe RE*) puisque, comme lors du pacte de stabilité, vous prévoyez un niveau inédit de restriction des dépenses publiques au regard de l'augmentation inévitable des besoins du pays. Par rapport aux périodes précédentes, il faudra chercher à réduire les dépenses publiques de 30 milliards d'euros par an.

M. Nicolas Sansu. Il a raison !

Mme Sophia Chikirou. Une saignée !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Normal, puisque c'est le seul levier que vous pouvez actionner. En effet, vous décidez en même temps de baisser les impôts. Encore une fois, qui en pâtira ? Nos concitoyens, qui voient les dépenses de l'État reculer encore. Mais qui en profitera, au-delà de quelques rentiers capitalistes ? Après cinq ans de réduction des impôts de production, la balance commerciale n'a jamais été si défavorable, avec un déficit record de 156 milliards d'euros – nouvelle preuve, s'il en était besoin, que la réduction des impôts de production, et des impôts sur les sociétés en général, n'est pas efficace, surtout lorsqu'elle est injuste et se fait au détriment des PME. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LFI-NUPES, Écolo-NUPES et SOC.*)

Puisque vous persistez à vouloir ramener le déficit public à moins de 3 % d'ici à 2027, tout en continuant à faire des cadeaux fiscaux aux plus riches, vos objectifs ne seront tenables qu'au prix d'une compression sans précédent de la dépense publique – c'est mathématique. En quelques mots, c'est une catastrophe qui se profile : encore moins de services publics alors qu'on n'en a jamais eu autant besoin ; encore moins de justice sociale et fiscale alors qu'on n'en a jamais eu autant besoin ; encore moins de réponses à la crise écologique alors qu'on n'en a jamais eu autant besoin ; encore plus de

misère, plus de crises dans les hôpitaux et les écoles, plus de files d'attente à la pompe et à l'aide alimentaire. Tout cela, simplement au nom de préceptes économiques défectueux.

Si je me permets ce jugement de valeur à propos de votre logique économique, ce n'est pas seulement parce qu'elle est à l'opposé de mes convictions. Je m'autorise cette interpellation parce que je trouve votre démarche illogique et dangereuse. Tout se passe désormais dans vos textes comme si rien n'avait eu lieu depuis deux ans, comme si vous n'aviez tiré aucune leçon des crises passées et en cours. Face à un tel niveau d'urgence climatique et sociale, et à l'heure où même l'Allemagne investit 200 milliards dans un plan destiné à soutenir le pouvoir d'achat et à répondre à la crise énergétique, il est temps de renverser notre logique et de penser notre budget en partant des besoins de la population et de la planète pour aller ensuite chercher les moyens nécessaires, ce qui passe par un partage des richesses et une plus grande participation du capital.

Au lieu de cela, vous continuez de nous imposer un système de gestion de crises ponctuelles qui engendrent cycliquement des phases de dépenses exceptionnelles, suivies à chaque fois d'un retour à des restrictions drastiques des finances publiques – comme vous le proposez pour les cinq prochaines années. Ces restrictions elles-mêmes engendreront – c'est imparable – de nouvelles crises que vous devrez encore gérer à coups de sparadraps budgétaires au lieu de panser durablement les plaies de notre système à bout de souffle.

Quel curieux système que celui qui repose sur l'offre et la compétitivité : chaque fois qu'une crise éclate, il doit être mis entre parenthèses parce qu'il ne permet pas d'y répondre. Pour couronner le tout, vous ne vous contentez pas de faire subir ce régime en yoyo à l'État mais vous voulez en outre, avec l'article 23 de la loi de programmation des finances publiques, imposer à des centaines de collectivités une loi d'airain consistant en une politique d'austérité pour les cinq ans à venir. Alors que l'État lui-même n'est tenu à ces engagements-là que symboliquement – aucune loi de programmation, depuis que ce type de loi existe, n'a été réellement appliquée –, vous menacez ces collectivités de perdre des dotations si elles ne réduisent pas leurs dépenses de fonctionnement d'un total de 17 milliards d'euros d'ici à 2027.

Au sujet du rejet de la loi de programmation des finances publiques en commission, ne nous faisons pas peur. Je vous rassure : il n'entraînera en aucun cas la suspension des versements des « facilités pour la reprise et la résilience »,...

M. Alexis Corbière. C'est vrai !

M. Éric Coquerel, *président de la commission des finances.* ... dont les jalons ont déjà été posés par le plan national de relance et de résilience (PNRR) adopté en 2021. En revanche, ce rejet marquera notre opposition aux trajectoires et aux horizons proposés par le Gouvernement, ce qui est indispensable,...

M. Alexis Corbière. Tout à fait !

M. Éric Coquerel, *président de la commission des finances.* ... surtout lorsque l'on constate les conséquences de ces choix sur le budget pour 2023, l'aboutissement de la suppression de la CVAE en étant la plus emblématique.

C'est à n'y rien comprendre : au nom de quoi peut-on défendre la suppression d'un impôt qui touche d'abord les secteurs les plus polluants ?

Mme Raquel Garrido. Injustifiable !

M. Éric Coquerel, *président de la commission des finances.* La suppression de la CVAE – un impôt qui concerne, pour les deux tiers, les 10 000 plus grandes entreprises du pays – accroîtrait encore les disparités fiscales entre celles-ci et les PME puisque, vous le savez, les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 000 euros par an n'y sont pas soumises.

M. Alexis Corbière. Il a raison !

Mme Raquel Garrido. C'est un scandale !

M. Éric Coquerel, *président de la commission des finances.* Au nom de quoi peut-on défendre la suppression définitive de cet impôt payé par les grandes entreprises, quand on sait qu'une première mesure de baisse nous a déjà coûté 10 milliards et que sa poursuite nous en coûtera 8 de plus dans les années à venir ? Vous prétendez défendre les PME et l'industrie avec une telle mesure. Je vous fais donc une proposition : mettez de côté ces 8 milliards de dépenses fiscales et prenez-en une partie pour flécher les aides vers l'industrie et les PME. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.*) Par ailleurs, au nom de quoi peut-on défendre la suppression d'un impôt qui profite aux collectivités locales et favorise leurs investissements au moment où nous en avons le plus besoin ?

J'en arrive à ma conclusion. On se trompe complètement au sujet du principe du « quoi qu'il en coûte ». Il n'est pas derrière nous mais devant nous au vu des crises, économique et écologique, auxquelles nous devons faire face. Pour tenir le coup, nous avons besoin de mettre de l'argent sur la table mais cela doit se faire au service des citoyens, du climat et de la biodiversité, surtout dans une période de crise sans précédent, avec tant de personnes qui peinent à se déplacer, à se loger, à se nourrir dignement. On pourrait espérer que, face à un contexte exceptionnel de ce type, on mette à contribution les surprofits de ceux qui non seulement ne participent pas mais ont même bénéficié de la situation. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.*) À force de nous avoir entendus demander la création d'une telle contribution, et de constater que d'autres pays européens l'avaient mise en place, le Gouvernement a déposé un amendement dans ce sens, visant à appliquer, par anticipation, le dispositif prévu par l'Union européenne.

Mme Raquel Garrido. C'est à cause de la marche du 16 octobre ! C'est la grève des raffineurs qui commence à payer !

M. Éric Coquerel, *président de la commission des finances.* Mais il faut savoir que cet amendement laissera quasiment indemnes des entreprises telles que TotalEnergies. Il ne touchera pas les entreprises qui, tous secteurs confondus, ont enregistré des bénéfices absolument exceptionnels. Il faudra donc le compléter.

Mme la présidente. Monsieur le président, je vous demande de conclure.

M. Éric Coquerel, *président de la commission des finances.* Enfin, j'espère que notre assemblée saura revenir sur l'amendement, adopté en commission, qui criminalise les associations écologistes en fonction des moyens dont elles usent pour donner l'alerte à propos de l'urgence climatique, des menaces sur la biodiversité ou encore de situations de maltraitance abjectes. (*Les députés des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES se lèvent pour applaudir. – Les députés des groupes SOC et GDR-NUPES applaudissent également.*) Ce n'est pas en cassant le thermomètre que l'on règlera le problème de la dette écologique,...

M. Laurent Croizier. Ni avec des actes de dégradation !

M. Éric Coquerel, *président de la commission des finances.* ... la seule dette qu'il convient de ne pas laisser à nos enfants. (*Mêmes mouvements.*)

MOTION DE REJET PRÉALABLE
(*Projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027*)

Mme la présidente. J'ai reçu de Mme Mathilde Panot et des membres du groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale une motion de rejet préalable déposée en application de l'article 91, alinéa 5, du règlement, sur le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027.

La parole est à Mme Charlotte Leduc.

Mme Charlotte Leduc. Nous devons en effet aujourd'hui débattre du projet de loi de programmation des finances publiques pour la période 2023-2027. Que les choses soient bien claires : il est sain et normal de programmer et de planifier dans une démocratie lorsque l'avenir est en jeu, et c'est bien le cas dans la période que nous vivons. À La France insoumise, nous ne sommes pas contre le fait de programmer. Ainsi, lors des dernières échéances électorales, comme depuis dix ans désormais, notre camp en a lui-même défendu dans son programme la nécessité absolue, notamment s'agissant de la planification écologique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*) Mais quelle doit être notre boussole, nous les représentants du peuple, quand il s'agit de voter un texte qui engage le pays pour les années à venir ? Sur quels critères s'appuyer lorsque cet avenir est par nature incertain, plus encore en période de crise multiple comme celle que nous vivons, à la fois géopolitique, sociale et climatique ? La réponse devrait être claire en République et en démocratie : il faudrait partir des besoins du peuple.

M. Alexis Corbière. C'est vrai !

Mme Charlotte Leduc. Il faut planifier et programmer à partir des besoins de celles et ceux que nous sommes censés représenter dans cette assemblée. Or le texte qui nous est proposé aujourd'hui par le Gouvernement est problématique puisque la seule boussole qui guide la Macronie, c'est l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem.*) Ainsi, ce projet de loi ne se fixe qu'un objectif : planifier et organiser l'austérité pour les cinq années à venir afin de parvenir au sacro-saint déficit de 3 % du PIB à l'horizon 2027. (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe LFI-NUPES.)

M. Matthias Tavel. Vous êtes démasqués !

Mme Charlotte Leduc. Après la crise financière puis économique qu'a traversée l'Europe entre 2008 et 2015 et sa gestion catastrophique, après la pandémie de covid-19 et ses conséquences terribles sur l'hôpital, l'économie et la vie des gens, avec les effets déjà présents du dérèglement climatique et maintenant la guerre à nos frontières et la menace nucléaire qui en découle, l'absurdité de l'austérité devrait faire l'unanimité sur tous les bancs. Et pourtant, il faut bien se rendre à l'évidence : les idées surannées des néolibéraux ont la vie dure, l'austérité, cette « idée zombie » comme osent l'appeler désormais de nombreux économistes, continue à guider l'action de ce gouvernement et de sa minorité parlementaire. Oui, l'austérité est une idée zombie, une idée qui refuse de mourir, qui continue d'être prônée et de pourrir le débat public alors même qu'elle est contestée de toutes parts.

M. Bruno Millienne. Vos idées sont minoritaires !

Mme Charlotte Leduc. N'avez-vous donc que cela comme projet de société à proposer ? L'austérité comme seul avenir pour notre jeunesse ? Le remboursement de la dette comme seule perspective pour le XXI^e siècle ? Notre jeunesse, qui doit déjà gérer l'angoisse d'un avenir directement menacé par votre inaction climatique, mérite mieux ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Non seulement l'austérité ne peut être un projet pour le peuple français, mais en plus elle est inefficace. Des crises récentes que je viens d'évoquer et de leurs conséquences, il ressort que le pacte de stabilité et de croissance ainsi que toutes les autres dispositions qui encadrent les finances publiques des États ne sont pas soutenables et, surtout, ne répondent pas à une nécessaire dynamique orientée vers la bifurcation écologique et vers la réduction des inégalités. Il n'est pas utile que je m'étende sur les nombreux exemples qui ont montré ces dernières années que l'austérité n'est jamais la solution ; ce choix politique a provoqué le malheur et n'a pas permis de réduire la dette en Grèce, en Espagne, en Italie et partout où le capitalisme financiarisé a causé tant de ravages. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Pourquoi diable vous obstinez-vous quand l'histoire nous montre avec tant d'évidence que l'austérité est un remède inefficace, douloureux et cruel pour les peuples ?

Mme Raquel Garrido. Parce qu'ils n'aiment pas le peuple !

Mme Charlotte Leduc. Certains, dans les rangs du Gouvernement et de la minorité présidentielle, chercheront sans doute à remettre en cause mes propos en affirmant que ce projet de loi de programmation des finances publiques n'est pas austéritaire puisqu'il prévoit une très légère augmentation des dépenses publiques sur la période concernée. Cela est faux ! Tout d'abord, les hypothèses macroéconomiques sur lesquelles s'appuie le Gouvernement sont totalement fantaisistes : dans son avis du 21 septembre dernier sur le projet de budget, le Haut Conseil des finances publiques juge que la prévision de croissance du Gouvernement, de 1 %, est « supérieure à celle de la majorité des prévisionnistes », et la Banque de France considère, elle, que la croissance s'établira entre 0,8 % et - 0,5 %. Bref, il n'y aura pas de croissance du PIB l'année prochaine et rien n'indique qu'il y en aura dans les années qui suivront pour permettre à notre pays de faire face aux crises qu'il traverse. De même, les hypothèses d'inflation sont hautement discutables, ce qui aura des conséquences sur la trajectoire budgétaire du pays.

Dans ces conditions, comment le Président de la République compte-t-il remplir sa promesse d'un retour aux 3 % de déficit en 2027 ? Sans croissance, il n'existe pas cinquante solutions pour faire reculer le déficit public : il faut soit augmenter les recettes de l'État, soit en diminuer les dépenses. Par pure idéologie, le Président de la République et son gouvernement ne veulent pas entendre parler de la première option : augmenter les recettes,...

M. Bruno Millienne. Pour augmenter les impôts, on peut compter sur vous !

Mme Charlotte Leduc. ...usant d'une stratégie de dénigrement de l'impôt engagée depuis des décennies, un impôt-bashing qui se manifeste par des attaques successives contre les impôts progressifs et redistributifs, piliers de la justice fiscale et de la réduction des inégalités.

M. Alexis Corbière. Exactement !

Mme Charlotte Leduc. Rappelons la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la mise en place de la *flat tax*, un impôt sur les revenus de moins en moins progressif,

l'augmentation des impôts proportionnels et dégressifs, comme la CSG (contribution sociale généralisée) « *Eh oui!* » sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES), ou encore le refus de mettre les moyens dans la lutte contre l'évasion fiscale. Au contraire, et on le voit encore dans le projet de loi de finances pour 2023, la Macronie envisage de nouveaux cadeaux fiscaux pour les plus riches, mais aussi pour les grandes entreprises à travers la suppression de la CVAE.

Il ne vous reste donc que l'austérité et c'est le choix que vous faites, bien que vous nous souteniez le contraire, messieurs les ministres. Votre programmation prévoit en effet de contenir la hausse des dépenses publiques à 0,6 % par an alors que la hausse tendancielle, liée notamment à la démographie, à la progression de l'ancienneté des agents publics ou encore à l'évolution de la pyramide des âges dans la population générale, est estimée à 1,35 % par an. Une croissance inférieure à ce niveau signifie une baisse; en d'autres termes, votre hausse soi-disant contenue est donc bien une baisse des dépenses publiques!

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES. Exactement!

Mme Charlotte Leduc. On reconnaît là votre stratégie de dissimulation, déjà utilisée cet été lors du vote de la loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, qui a en réalité consisté à acter une baisse du pouvoir d'achat, notamment celui des plus fragiles et des classes moyennes.

Mme Natalia Pouzyreff. Que faites-vous de la dette et de ses intérêts?

Mme Charlotte Leduc. Prenons un exemple concret: entre 2008 et 2021, le budget de l'enseignement supérieur a augmenté de 10 %; mais, dans le même temps, le nombre d'étudiantes et d'étudiants a augmenté de 25 %.

M. Matthias Tavel. Eh oui!

Mme Charlotte Leduc. Le financement public par étudiant a par conséquent fortement chuté et la qualité du service public s'est dégradée comme le montre la situation aujourd'hui catastrophique de nos universités. (*Exclamations d'approbation sur de nombreux bancs du groupe LFI-NUPES.*) Le Gouvernement assume donc, une fois de plus, d'entériner une dégradation des services publics dont les Françaises et les Français seront les premières victimes. C'est bel et bien de l'austérité!

À ce stade de mon propos vient le moment de rappeler une évidence à laquelle les cerveaux des libéraux semblent totalement imperméables: la dépense publique participe à l'accroissement de la richesse du pays. Eh oui, messieurs les ministres, mes chers collègues, les fonctionnaires sont productifs! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Benjamin Lucas applaudit également.*) L'activité publique est une production! (*Mêmes mouvements.*)

M. Rémy Rebeyrotte. Vous voulez rincer les entreprises!

Mme Charlotte Leduc. Elle est donc économiquement utile, mais surtout socialement indispensable. En comprimant la dépense publique, le Gouvernement va accentuer la déprime économique et nous faire risquer la récession. Dans une telle situation, vos efforts austéritaires seront vains et il vous faudra procéder à de nouveaux tours de vis budgétaires pour atteindre l'objectif des 3 % de déficit. C'est ainsi que va se mettre en place un cercle vicieux trop bien connu où chaque mesure austéritaire entraînera la suivante, dans une fuite en avant pour atteindre un objectif de déficit qui sans cesse s'éloignera.

M. Laurent Croizier. Vous voulez encore plus de dettes?

Mme Charlotte Leduc. Nous ne sommes pas naïfs et nous savons bien que votre obstination à trouver un moyen de faire passer votre réforme des retraites, indigne et mortifère, et le plus vite possible, n'a qu'un but: trouver de nouvelles sources d'économies. Vous savez que votre logique macro-économique vous conduira en permanence à en avoir besoin pour satisfaire votre dogme insensé de l'équilibre budgétaire. Mais prenez garde! Les Françaises et les Français ne se laisseront pas dépouiller d'un des plus formidables acquis sociaux de notre temps, celui de pouvoir profiter de la fin de sa vie de manière digne, libéré de l'exploitation qu'est le travail dans une société capitaliste. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Benjamin Lucas applaudit également.*) Les Françaises et les Français ne veulent pas de votre contre-réforme des retraites et nous, dans cette assemblée, avec nos partenaires de la NUPES, nous ne vous laisserons pas faire! (*Mêmes mouvements.*)

Les services publics, dont l'immense majorité est déjà au bord de l'asphyxie, vont souffrir encore d'avantage si ce projet de loi de programmation des finances publiques est adopté. Qui peut dire aujourd'hui que l'école, que l'hôpital et que les pompiers n'ont pas besoin de moyens supplémentaires? Qui peut dire qu'il y a trop d'inspecteurs du travail quand le système capitaliste broie des corps et que la France détient le triste record d'Europe du nombre de morts au travail? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – MM. Benjamin Lucas et Marcellin Nadeau applaudissent également.*) Qui peut dire qu'il y a trop d'inspecteurs des impôts et trop d'officiers de police judiciaire quand les scandales d'évasion fiscale s'enchaînent, que les fraudeurs continuent d'échapper au fisc et à la justice, et mènent grand train en toute impunité? Et pourtant, l'article 10 du projet de loi de programmation prévoit qu'il n'y aura pas un seul fonctionnaire de plus d'ici à 2027.

De même, qui peut dire que les collectivités locales, souvent en première ligne pendant la pandémie et qui ont souffert de la canicule, de la sécheresse et des incendies l'été dernier, peuvent se satisfaire de leurs dotations actuelles, d'autant qu'elles subissent depuis plusieurs mois une augmentation sans précédent de leurs charges de fonctionnement du fait de la crise inflationniste? Comment sont-elles censées faire tourner les écoles, les collèges, les lycées et les piscines municipales tout en s'adaptant aux bouleversements irréversibles dus au dérèglement climatique alors que l'article 13 plafonne l'ensemble des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales?

Enfin, qui peut dire que le Gouvernement prend au sérieux le défi climatique qui se dresse devant nous quand la plupart des dépenses fiscales en faveur des énergies fossiles ne sont pas comptabilisées comme néfastes à l'environnement dans le budget soi-disant vert? L'article 14 ne prévoit d'ailleurs de diminuer l'impact environnemental du budget de l'État qu'en réduisant de 10 % le ratio entre les dépenses défavorables et les dépenses favorables à l'environnement entre 2022 et 2027. Seulement 10 % en cinq ans! On sait bien pourtant, grâce au dernier rapport du Giec, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qu'il faut agir dans les trois ans pour garder notre planète vivable!

Une députée du groupe LFI-NUPES. C'est de l'inaction climatique!

Mme Charlotte Leduc. Une loi de programmation sérieuse doit planifier les investissements dont notre pays et l'humanité ont besoin. Elle doit partir des besoins du peuple.

Les épisodes de sécheresse et les incendies géants que nous avons subis cet été vont se multiplier avec le dérèglement climatique. Dès lors, il est nécessaire de réguler les usages de l'eau, de rénover notre réseau pour éviter le gaspillage et d'investir massivement dans les services de lutte et de protection contre les incendies.

L'énergie va se raréfier dans un monde incertain et des pénuries risquent de se produire si l'hiver est froid. Dès lors, il est urgent de rénover les millions de passoires thermiques que compte notre pays et de développer les énergies renouvelables pour que les plus fragiles ne soient pas les victimes des pénuries cet hiver.

M. Laurent Crozier. C'est exactement ce que nous faisons !

Mme Charlotte Leduc. Il faut massivement investir pour freiner le dérèglement climatique mais également pour s'adapter à ses conséquences irréversibles.

L'inclusion scolaire, c'est une belle idée, mais faute de moyens humains et matériels, la promesse égalitaire de l'école est une fable piétinée chaque jour par les déterminismes sociaux et par la puissance de l'héritage. Dès lors, il faut embaucher, titulariser et payer dignement les AESH mais aussi embaucher et augmenter les professeurs pour que les effectifs par classe diminuent et que chaque élève bénéficie d'une attention adaptée à ses besoins. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

L'hôpital s'effondre sous les coups de l'austérité budgétaire, les démissions se multiplient reflétant le découragement des soignants. Dès lors, il faut investir pour améliorer les conditions de travail, augmenter les salaires du secteur de la santé et embaucher du personnel pour que plus jamais un être humain habitant ce pays ne puisse mourir dans un couloir sur un brancard, faute de soins.

Les violences faites aux femmes restent un fléau majeur de notre société rongée par le patriarcat. Dès lors, il y a urgence à débloquer le milliard réclamé de longue date par les associations spécialisées (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et SOC*) pour permettre la prise en charge des victimes, la prévention des violences, la formation des forces de l'ordre et l'éducation de nos enfants pour qu'enfin ces violences indignes de notre temps ne soient plus qu'un mauvais souvenir.

M. Alexis Corbière. Bravo !

Mme Charlotte Leduc. Voilà quelques exemples de ce que serait une loi de programmation qui planifierait la politique de la nation en partant des besoins du peuple. Évidemment, répondre à ces besoins collectifs coûte de l'argent. Demandons-nous dès lors qui doit contribuer à leur financement et dans quelle mesure ?

Mme Sophia Chikirou. Les grands groupes ! Amazon !

M. Bruno Millienne. Oh là là !

Mme Charlotte Leduc. Une loi de programmation sérieuse dans un pays censé prôner l'égalité et la fraternité devrait poser un principe simple : chacune et chacun contribue à hauteur de ses moyens à la réalisation des objectifs communs, dans l'intérêt général !

M. Erwan Balanant. C'est déjà dans la Constitution !

Mme Charlotte Leduc. À cette fin, un changement de cap est nécessaire : notre système d'impôt doit redevenir progressif et redistributif (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES*), et rendre impossible l'accumulation indécente et exponentielle des richesses entre quelques mains aux dépens de millions de pauvres.

Oui, une autre loi de programmation est possible. Elle est même nécessaire. Mais le Gouvernement se contente de programmer l'austérité pour les années à venir sans aucune anticipation face aux défis immenses qui nous attendent.

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES. Elle a raison !

Mme Charlotte Leduc. Nous avons rejeté ce texte en commission des finances après avoir tenté de largement l'amender, adressant un avertissement sévère au Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Oui, ce projet de loi ne programme que l'austérité. C'est pourquoi, au nom du groupe La France insoumise-NUPES, je viens de défendre devant vous, chers collègues, cette motion de rejet préalable que je vous invite à voter avec nous. (*Les députés du groupe LFI-NUPES se lèvent et applaudissent longuement. – Les députés des groupes SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES applaudissent également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre.

M. Bruno Le Maire, ministre. Madame la députée, je vais vous dire le fond de ma pensée : pendant toute votre intervention, je me suis demandé de quel texte vous parliez. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

M. Alexis Corbière. C'est inquiétant !

M. Bruno Le Maire, ministre. Ce n'était en tout cas certainement pas du nôtre ! J'ai écouté attentivement vos arguments. Vous prétendez que le présent projet de loi céderait à l'absurdité de l'austérité.

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES. Eh oui !

M. Bruno Le Maire, ministre. Une austérité de 100 milliards d'euros, ou bien c'est une contradiction dans les termes, ou bien c'est une blague ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*) Je vous rejoins parfaitement sur l'absurdité de l'austérité ; vous avez raison, elle a été une erreur en 2010 et en 2011.

Mme Sophia Chikirou. Vous n'étiez pas ministre à l'époque ?

M. Bruno Le Maire, ministre. Je l'ai dit tout à l'heure, lors de mon intervention : viser 3 % de déficit en 2027 et réduire la dette à partir de 2026, c'est raisonnable ; prétendre aller au-delà ne serait qu'une posture politique et risquerait d'exposer les Français qui sont déjà dans une situation critique à des difficultés supplémentaires. Bref, votre argument ne me semble ni pertinent ni recevable.

Vous dites qu'il n'y a pas assez de dépenses publiques. Or, grâce au présent projet de loi, nous allons déployer des sommes considérables pour les services publics, pour l'hôpital, pour l'éducation nationale (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NUPES*), pour la police et la gendarmerie (« *Bravo !* » et *applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem*), pour les armées et la protection des Français. Nous affectons l'argent public là où il est nécessaire, là où les Français attendent des dépenses supplémentaires.

De votre côté, vous l'oubliez systématiquement : vos dépenses publiques, ce sont les impôts des Français ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*) Derrière chaque euro de dépenses publiques, ce sont des contributions, des taxes et des impôts supplémentaires que vous mettez à leur charge. Selon vous, notre système n'est pas assez progressif et redistributif. Mais de qui se moque-t-on ?

Mme Sophia Chikirou. Des Français !

M. Bruno Le Maire, ministre. Nous avons, en France, le système le plus redistributif et progressif de tous les pays développés! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – Protestations sur les bancs des groupes LFI-NUPES et GDR-NUPES.*) Je le rappelle, 70 % de l'impôt sur le revenu est payé par 10 % des contribuables. (*Mêmes mouvements.*)

Enfin, vous avancez que ce texte engagerait une réforme des retraites indigne et mortifère.

M. Matthias Tavel. Absolument!

M. Bruno Le Maire, ministre. Non, il n'est pas question de cela!

Mme Sophia Chikirou. Si, et on en reparlera!

M. Bruno Le Maire, ministre. La réforme des retraites ne vise qu'à une seule chose.

M. Alexis Corbière. À nous faire travailler plus!

M. Bruno Le Maire, ministre. Elle vise à permettre à l'ensemble des Français de travailler davantage pour financer ces services publics et ce modèle social auxquels vous êtes si attachés! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*)

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES. C'est faux!

M. Bruno Le Maire, ministre. La différence entre vous et nous, c'est que nous sommes responsables là où vous ne savez pas trouver le premier euro pour financer vos politiques publiques. (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*) Il existe une autre voie que celle que vous proposez : la voie de la majorité. Celle qui vise à créer plus de travail, plus d'emploi, plus d'activité.

Mme Sophia Chikirou. Plus de misère!

M. Bruno Le Maire, ministre. Celle qui vise à baisser les impôts des entreprises industrielles, pour ouvrir de nouvelles usines et créer de nouveaux emplois industriels. Celle qui vise à conjuguer respect du climat et volonté de croissance. Cette voie a donné des résultats ; nous comptons la poursuivre avec ce projet de loi de programmation des finances publiques.

Je vous demande de voter contre la motion de rejet préalable de la NUPES. (*« Bravo! » et applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le président de la commission des finances.

M. Alexis Corbière. Voilà un président pour la France!

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Je voudrais reprendre votre propos par la fin, monsieur le ministre. Selon vous, la réforme des retraites consisterait à faire travailler les gens plus longtemps pour payer les services publics.

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES. Eh oui!

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Je ne comprends pas : d'un côté, on nous explique que cette réforme doit servir à payer les retraites qui seraient déficitaires (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES*) ; de l'autre, vous dites que ce n'est pas ça le problème et que les retraites doivent servir à financer les services publics. Non, les retraites ne doivent pas servir à financer les services publics!

M. Sylvain Maillard. On n'a jamais dit ça!

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Si, vous l'avez dit! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*) Concernant les dépenses publiques, vous dites ne pas mener une politique d'austérité. Ce n'est pas vrai, monsieur Le Maire, regardez les chiffres! Sous François Hollande, l'augmentation de la dépense publique était en moyenne de 2 % par an ; sous Emmanuel Macron, elle était de 1 %, hors période du covid.

M. Erwan Balanant. C'est celui qui ne sait pas compter qui nous fait des leçons!

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Veuillez m'écouter, chers collègues, ne commencez pas votre cinéma! (*« Oh! » sur les bancs des groupes RE et Dem.*) J'ai bien dit hors période du covid!

Pour les cinq ans à venir, vous annoncez seulement 0,6 % d'augmentation des dépenses publiques, alors qu'une augmentation de 1,35 % – ce sont les chiffres de Bercy – serait nécessaire pour répondre aux besoins des Français. Vous annoncez donc vouloir ramener les dépenses publiques à un niveau historiquement bas – du jamais vu sous la V^e République! (*« Bravo! » et applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*) Tous les diagrammes l'ont montré ; vous l'avez vous-même indiqué en commission. Ayons ce débat!

Pourquoi voulez-vous réduire les dépenses publiques? Parce que, parallèlement, vous baissez les impôts – vous rappelez sans cesse que les impôts des Français doivent servir à financer les dépenses publiques. Or force est de constater que les deux tiers des nouvelles baisses d'impôts annoncées vont bénéficier aux grandes entreprises. Ce n'est ni égal ni juste, et cela ne répond en rien à la situation actuelle! (*« Bravo! » et applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et GDR-NUPES. – M. Benjamin Lucas applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le rapporteur général.

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. Je n'ai qu'une seule remarque à faire. Je tiens à souligner la contradiction incroyable que présente cette motion de rejet préalable. Il y a quelques minutes, le président Coquerel a dit : « Ne recourez pas au 49.3, le débat doit avoir lieu! »

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES. Il a raison! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. Or la NUPES défend deux motions de rejet qui auraient pour conséquence de supprimer tout débat!

Mme Blandine Brocard. Absolument!

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. Où est la cohérence? (*Les députés des groupes RE, Dem et HOR se lèvent et applaudissent. – Protestations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre.

M. Bruno Le Maire, ministre. Je ne veux pas prolonger les débats, mais je ne peux résister au plaisir de remercier chaleureusement le président Coquerel. (*Sourires et applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*) Il vient de reconnaître qu'avec 0,6 % d'augmentation des dépenses publiques en volume, sur la durée du quinquennat, le Gouvernement présente la stratégie de rétablissement des finances publiques la plus crédible depuis vingt ans! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*) Cela semble avoir échappé à

certain, y compris au sein de la majorité; je remercie donc M. Coquerel de l'avoir rappelé. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. Sur la motion de rejet préalable, je suis saisie par le groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale et par le groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPEs d'une demande de scrutin public.

Le scrutin est annoncé dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.

Nous en venons aux explications de vote. La parole est à M. Jean-Philippe Tanguy.

M. Jean-Philippe Tanguy (RN). On ne peut que rejeter votre projet de loi de programmation des finances publiques, tant il n'est qu'une succession de vœux pieux, d'illusions économiques et de marques d'irresponsabilité. Aucune institution sérieuse – aucune – n'arrive à croire vos fables sur le redressement des finances publiques. Vous êtes l'éternelle rengaine du système que vous incarnez chaque jour de manière plus caricaturale. C'est dire la gravité de la situation et votre indécence à vous revendiquer de la raison, vous qui avez perdu tout lien avec le réel depuis longtemps!

Le rapporteur général parle, avec les pudeurs qui font tout son charme, de projection volontariste. Vous nous excuserez d'attendre des arguments plus convaincants que de foncer dans le mur avec le sourire!

Je ne vous ferai pas l'injure, monsieur Le Maire, de vous infliger tout le parcours mémoriel de vos pérégrinations politiques. Mais, tout de même, dans quel monde parallèle vivez-vous? Tel le lapin des *Aventures d'Alice au pays des merveilles*, vous courez toujours derrière le réel, sans cesse en retard d'une crise qui vous fait tomber dans tous les pièges que la tragédie présente à la France.

M. Damien Adam. Annoncez-nous la prochaine crise, puisque vous êtes si malin!

M. Jean-Philippe Tanguy. Vous ressemblez aux concertistes du *Titanic*: le navire *France* coule et vous continuez à jouer pour divertir les passagers de première classe, vos « premiers de cordée ». Nous ne sombrerons pas avec vous et, surtout, nous ne vous laisserons pas couler le navire *France* sans rien dire! (« *Bravo!* » et *applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Damien Maudet.

M. Damien Maudet (LFI-NUPEs). Il y en a qui apprennent doucement; vous, vous n'apprenez rien. En toute logique, nous nous attendions aujourd'hui à vous voir présenter des excuses, pas à nous demander de voter votre texte! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPEs.*) Mais, en réalité, votre démarche a tout de même quelque chose de cohérent. Élisabeth Borne, lors de son discours de politique générale, avait prononcé vingt-six fois le verbe « continuer ». Continuer, continuer comme avant. En d'autres termes, ceux qui travaillent payent, ceux qui se gavent en ont toujours plus.

Quand on voit ce texte, on peut se poser des questions. Où étiez-vous pendant les deux années de pandémie? Où étiez-vous quand les Français allaient travailler la boule au ventre?

Plusieurs députés du groupe RE. Et vous, où étiez-vous?

M. Damien Maudet. Où étiez-vous quand les Français ne finissaient pas les fins de mois, ce qui est toujours le cas aujourd'hui? Où étiez-vous, cet été, quand les parents ne pouvaient pas emmener leurs enfants en vacances? (*Applau-*

dissements sur les bancs du groupe LFI-NUPEs.) Malgré tout cela, vous osez nous dire: « Allez, on continue! » Non, nous n'avons pas envie de continuer avec vous.

Mais il y a pire. Que voit-on dans le présent texte? Que l'une des victimes de votre programmation financière, c'est l'hôpital. Après deux ans de covid, 21 000 lits supprimés et des soignants en burn-out, vous osez venir, ici, demander des économies sur l'hôpital? (« *C'est une honte!* » et *applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPEs.*) Quel sera le bilan de ces économies? On l'a déjà vu: des services d'urgences fermés, des patients qui attendent vingt-sept heures sur les brancards. Malgré tout cela, malgré le cataclysme dans lequel vous êtes en train de précipiter les services publics et l'hôpital, vous venez nous dire: « On continue et on accélère! » Eh bien non! J'espère que vous aurez le courage de dire aux Français que votre texte, ce sont des superprofits pour Total et une pierre tombale pour les services publics et l'hôpital. (« *Bravo!* » et *applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPEs.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Véronique Louwagie.

Mme Véronique Louwagie (LR). Le présent projet de loi de programmation des finances publiques, contre lequel le groupe La France insoumise a déposé deux motions de rejet préalable, a pour objet de fixer un cap, une vision, et d'informer les Français de la trajectoire poursuivie par le Président de la République. Vous avez raison, madame Leduc: cette vision est absente du texte; nous ne savons pas, nous non plus, où le Président de la République veut nous emmener. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPEs.*)

Cependant les députés du groupe Les Républicains ne voteront pas cette motion de rejet préalable, pour deux raisons.

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPEs. Oh!

Mme Véronique Louwagie. D'abord, pour une raison de fond. Vous proposez une augmentation des recettes et des impôts. Or dois-je rappeler que notre pays affiche déjà, après le Danemark, le taux de prélèvements obligatoires le plus élevé d'Europe, soit 44,7 %? Augmenter les impôts n'est pas la bonne formule.

Ensuite, pour une raison de forme. Nous, nous voulons débattre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*)

M. Bruno Millienne. Oui, contrairement à vous!

Mme Véronique Louwagie. Les Français nous ont envoyé un message en juin dernier. Ne voulant plus de la verticalité du pouvoir, ils ont créé un nouveau paysage au sein de l'Assemblée nationale, ils nous ont demandé de dialoguer. C'est pour cela que nous voulons débattre.

Pour l'ensemble de ces raisons, notre groupe ne votera pas cette motion de rejet préalable. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LR et Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Marina Ferrari.

Mme Marina Ferrari (Dem). Contrairement à ce que certains aimeraient nous faire croire, ce projet de loi de programmation des finances publiques ne traite pas d'austérité. Ne vous en déplaise, il traite de responsabilité, de bonne gestion des dépenses publiques et de respect de nos engagements vis-à-vis des générations futures. Il fixe une trajectoire pour réduire nos déficits, pour protéger les Français, pour soutenir nos entreprises et nos collectivités, pour poursuivre nos efforts en vue de la transition. Je veux rappeler que, lors

des réunions de la commission des finances, le texte a été largement discuté, travaillé, amendé. Mais vous, les députés de La France insoumise, vous l'avez rejeté !

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES. Oui, nous l'avons rejeté !

Mme Marina Ferrari. Vous avez barré d'un trait tout le travail accompli. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.*) C'est malheureux de voir les réflexes pavloviens de la politique politicienne reprendre le dessus et nous pousser à rejeter ce texte. Je le regrette, chers collègues, et j'espère qu'il en ira autrement en séance.

Un rejet sec aurait plusieurs conséquences sur notre travail. Il affecterait tout d'abord notre pouvoir de contrôle de l'action du Gouvernement. Ensuite, il priverait le Haut Conseil des finances publiques d'une base pour ses analyses et nous empêcherait de conserver des règles indispensables pour le futur, telles que la baisse de 10 % des dépenses nocives dans le budget vert. Je pense que nous souhaitons tous, ici, accélérer la transition.

Pour nous tous qui sommes attachés à la dépense publique et au rôle du Parlement, repousser ce texte avant son examen serait une erreur, un renoncement.

Enfin, à celles et ceux qui préfèrent l'agitation à la responsabilité (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES*),...

Mme Raquel Garrido. La démocratie plutôt !

Mme Marina Ferrari. ...je rappelle que le rejet du texte aura des conséquences sur nos engagements européens, notamment sur les versements attendus dans le cadre du plan national de relance et de résilience.

J'espère que nous n'assisterons pas à la triste alliance absurde des contraires, unis dans une seule perspective, celle de l'obstruction. Nous, les élus du groupe Démocrate, sommes prêts à débattre jusqu'au bout.

M. Matthias Tavel. Allez le dire à Macron !

M. Benjamin Lucas. Renoncez au 49.3 !

Mme Marina Ferrari. C'est pourquoi nous ne voterons pas cette motion de rejet préalable. (« Bravo ! » et *applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Philippe Brun.

M. Philippe Brun (SOC). Il y a trois bonnes raisons de rejeter le projet de loi de programmation des finances publiques qui nous est présenté aujourd'hui.

Première raison : les hypothèses du texte manquent de crédibilité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et LFI-NUPES. – Protestations sur les bancs du groupe RE.*) Le HCFP et son président, Pierre Moscovici, ainsi que toutes les analyses internationales ont souligné et dénoncé des hypothèses fantaisistes. Le texte fait fi de la situation économique, telle que nous l'observons ; il ne tient pas compte de l'augmentation de 69 % des défaillances d'entreprises ce mois-ci par rapport à l'année dernière, ni des prévisions du FMI, selon lesquelles un tiers du monde sera en récession l'année prochaine.

Deuxième raison : ce projet de loi fixe une trajectoire récessive, avec un retour à l'équilibre trop rapide, qui aggravera la crise plutôt que de la régler.

La troisième raison tient au respect du principe démocratique. La commission des finances a rejeté le projet de loi de programmation des finances publiques non par opposition à l'idée de la programmation, ni à celle du respect d'une

trajectoire de réduction des déficits, mais parce que le Gouvernement et la majorité ont rejeté tous les amendements que nous proposons,...

Plusieurs députés des groupes RE et Dem. C'est faux !

M. Benjamin Lucas. Où est la coconstruction ?

M. Philippe Brun. ...notamment ceux qui proposaient une autre trajectoire. Nous devons rejeter ce projet de loi de programmation des finances publiques et nous proposons que le Gouvernement nous en soumette un autre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, LFI-NUPES, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Lise Magnier.

Mme Lise Magnier (HOR). Les députés du groupe Horizons et apparentés sont circonspects vis-à-vis de la motion de rejet préalable déposée par la NUPES. Mes chers collègues, vous vous prétendez les chantres de la démocratie mais, par cette motion, vous refusez le débat ; admettez que c'est paradoxal. (*Applaudissements sur les bancs des groupes HOR, RE et Dem. – Vives protestations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Nous sommes tout aussi circonspects devant votre niveau d'irresponsabilité : avez-vous seulement conscience des conséquences de la non-adoption du texte ? (*Nouvelles protestations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Évidemment, nous voterons contre la motion. Ce texte est nécessaire, d'abord pour tenir nos engagements européens. (« Ah ! » sur les bancs du groupe RN. – *Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*) Pour nous, la parole donnée doit être tenue et nos engagements doivent être traduits concrètement.

Mme Sophia Chikirou. Et les Français, vous en faites quoi ?

Mme Lise Magnier. Il est nécessaire, ensuite, pour nos partenaires économiques, qui ont besoin de connaître nos projections à moyen terme, notamment en matière de fiscalité. Il est nécessaire, enfin, car nous devons aux Français de mener une politique courageuse de maîtrise de la dépense publique. Chacun de nos concitoyens a parfaitement conscience de notre niveau de dette et de déficit et il attend de nous la volonté claire de rétablir la situation, afin de ne pas en faire peser le poids sur les générations futures.

Parce que cette loi de programmation des finances publiques est nécessaire, claire et tenable, nous voterons contre la motion de rejet préalable. (*Applaudissements sur les bancs des groupes HOR, RE et Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Eva Sas.

Mme Eva Sas (Écolo-NUPES). Nous voterons la motion de rejet préalable pour deux raisons.

La première tient au cadrage budgétaire. Vous voulez à toute force atteindre les 5 % de déficit en 2023 et baisser les impôts des entreprises, mais cela ne permet ni de financer les services publics ni de dégager les marges de manœuvre nécessaires pour financer la transition écologique.

Deuxième raison, justement : le financement de la transition écologique. Vous dites que vous augmenterez les crédits de l'écologie mais, pardon de le dire, vous trompez les Français : hors service public de l'énergie, les crédits de la mission *Écologie* n'augmentent que de 2,5 milliards d'euros ; en regard, les crédits affectés à l'écologie dans le plan de relance baissent de 2,1 milliards d'euros. La vérité commanderait de dire que les crédits de l'écologie stagnent, à l'heure où nous avons tant besoin d'investir dans la transition écologique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Écolo-NUPES, LFI-NUPES et SOC.*)

Pour ces deux raisons, le groupe écologiste votera la motion de rejet préalable.

Mme la présidente. La parole est à M. Nicolas Sansu.

M. Nicolas Sansu (GDR-NUPES). Nous voterons la motion de rejet préalable de la loi de programmation des finances publiques. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*) J'ai bien écouté M. le ministre délégué chargé des comptes publics et M. le rapporteur général ; à les entendre, si le texte était rejeté, nous subirions une épidémie de peste et les sauterelles pulluleraient dans les villes et campagnes, telles les plaies d'Égypte. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*) N'exagérons pas : c'est la troisième loi de programmation des finances publiques ; les deux premières n'ont jamais été respectées et celle-là ne le sera pas non plus, car les hypothèses sur lesquelles elle repose sont déjà caduques, comme l'ont fait remarquer le Haut Conseil des finances publiques et tous les organismes compétents.

Oui, il faut voter la motion de rejet préalable car le projet de loi intègre des contre-réformes qui visent les chômeurs et les travailleurs, futurs retraités. Oui, il faut voter la motion de rejet préalable car la loi de programmation, en définissant un Ondam – objectif national de dépenses d'assurance maladie – qui fera mal à la santé publique, est inconsciente avec nos besoins de santé et le vieillissement de la population. Oui, il faut voter la motion de rejet préalable car la loi de programmation sera extrêmement pénalisante pour les collectivités territoriales, lesquelles devront réduire leurs dépenses de plus de 10 milliards en euros constants, au risque de fracturer le territoire.

Monsieur le ministre délégué, vous avez été très clair en annonçant une baisse des dépenses publiques de 3 points de PIB en cinq ans, au moment où la crise climatique et la crise sociale exigent des services et des investissements publics. Monsieur le rapporteur général, la cohérence, c'est de voter la motion de rejet préalable et d'engager le débat pour un autre budget. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR-NUPES, LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Charles de Courson.

M. Charles de Courson (LIOT). Nous avons longuement examiné la loi de programmation des finances publiques en commission des finances et avons supprimé un certain nombre d'articles, dont l'article 23 – lequel, pour simplifier, proposait la mise sous tutelle des collectivités territoriales.

Mes chers collègues, il n'est pas raisonnable de voter une motion de rejet préalable qui aurait pour objet de nous priver de débat. (*Dénégations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme Caroline Fiat. Mais non, il faudrait un autre texte !

M. Charles de Courson. Il faut que le débat ait lieu dans l'hémicycle comme il a eu lieu en commission des finances, et qu'à l'issue de ce débat, chacun prenne ses responsabilités. Je m'adresse ici au Gouvernement : laissez le débat se dérouler, chacun prendra ses responsabilités à l'issue de l'examen de l'intégralité des amendements qui ont été déposés par les différents courants politiques. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Un député du groupe LFI-NUPES. Sans 49.3 !

M. Charles de Courson. C'est pour cette raison que notre groupe ne votera pas la motion de rejet préalable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT et sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Mathieu Lefèvre.

M. Mathieu Lefèvre (RE). Je vais essayer de vous convaincre que voter la motion de rejet préalable revient à nous affaiblir collectivement et à affaiblir la position de la France en Europe. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Je sais bien que je n'arriverai pas à convaincre les partis extrêmes de l'hémicycle car, dans le fond, pour eux, il n'y a pas de contrainte financière ni de contrainte budgétaire.

Si M. le ministre n'a pas bien compris sur quel texte vous vous exprimiez, madame Leduc, je n'ai, pour ma part, pas bien compris dans quel pays vous viviez (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE*) : un pays dont la dette représente plus de 110 % du PIB et qui dépense 60 % de la richesse nationale, ce n'est pas un pays qui subit l'austérité, c'est un pays dont les finances publiques doivent être maîtrisées pour protéger sa souveraineté financière et pour éviter de taxer les Français. (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme Raquel Garrido. Un pays où il n'y a pas d'essence !

M. Mathieu Lefèvre. Rejeter la loi de programmation des finances publiques, ce serait aussi nous tirer une balle dans le pied. Que vous le vouliez ou non, sans loi de programmation, chaque année, vous serez incapables de savoir sur quel outil vous baser pour contrôler l'action du Gouvernement (*Mêmes mouvements*) ; de plus, nous serons le seul pays de l'Union européenne à ne pas en avoir, ce qui, comme l'a rappelé Mme Ferrari, posera des difficultés en matière d'accès aux fonds européens. Est-ce cela que vous voulez ? Ce n'est pas ce que nous souhaitons. (*Mêmes mouvements.*)

Un député du groupe RN. Rendez l'argent !

M. Mathieu Lefèvre. J'en appelle donc aux partis de gouvernement. Madame Louwagie, vous avez demandé quel était le cap de cette loi de programmation : son cap, c'est le plein emploi et le rétablissement de nos finances publiques, auxquels je pensais Les Républicains attachés. Monsieur Brun, c'est votre ancien compatriote politique, M. Moscovici, qui, en commission des finances, a rappelé la nécessité d'une loi de programmation (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem*) : pour reprendre son expression, gouverner sans loi de programmation, c'est comme faire du trapèze sans filet.

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre la motion de rejet préalable. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. Je mets aux voix la motion de rejet préalable.

(*Il est procédé au scrutin.*)

Mme la présidente. Voici le résultat du scrutin :

Nombre de votants	341
Nombre de suffrages exprimés	337
Majorité absolue	169
Pour l'adoption	137
contre	200

(La motion de rejet préalable n'est pas adoptée.) (Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.)

MOTION DE REJET PRÉALABLE
(Projet de loi de finances pour 2023)

Mme la présidente. J'ai reçu de Mme Mathilde Panot et des membres du groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale une motion de rejet préalable déposée en application de l'article 91, alinéa 5, du règlement sur le projet de loi de finances pour 2023.

La parole est à M. David Guiraud.

M. Bruno Millienne. Ces gens-là n'aiment pas le débat!

M. Alexis Corbière. Allez, monsieur Guiraud, faites honneur au peuple français! La classe ouvrière vous regarde.

M. David Guiraud. Tout à l'heure, monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, vous avez expliqué à ma collègue Leduc que vous ne saviez pas de quel texte elle parlait. C'est parce que nous n'oublions jamais, avant de parler de textes, que nous parlons des gens et des conséquences que ces textes ont sur leur vie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.)*

À l'heure où les files d'attente s'allongent devant les stations-services *(Sourires sur les bancs du groupe Dem)*, nous tenons à exprimer notre solidarité vis-à-vis des salariés des groupes TotalEnergies et ExxonMobil qui sont en grève pour avoir le droit de vivre dignement. *(Les députés du groupe LFI-NUPES se lèvent et applaudissent.)* Nous avons entendu leur message publié hier sur les réseaux sociaux, que je lis ici : « La grève continue aujourd'hui pour le vingtième jour, nous sommes désolés pour les problèmes que cela occasionne mais nous n'avons pas d'autre moyen pour nous faire entendre de notre direction. » Nous leur répondons que, malgré la gêne, malgré la galère, non seulement nous acceptons leurs excuses, mais nous les soutenons...

M. Erwan Balanant. Quel rapport avec le texte?

M. David Guiraud. ...parce que nous savons que les responsables du désordre dans ce pays, ce sont les dirigeants des grands groupes comme Total, dont le PDG peut s'augmenter d'un simple coup de crayon de 52 %, pour un salaire de 6 millions d'euros par an,...

M. Matthias Tavel. Voleur!

M. David Guiraud. ...mais refuse, sans même avoir besoin de leur répondre, une pauvre augmentation de 10 % à des salariés qui touchent parfois 1 500 euros par mois. Il n'y a pas de pénurie d'essence dans ce pays, il y a une pénurie de solidarité, une pénurie de fraternité, une pénurie de partage des richesses! (« Très bien! » et applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.) Nous les soutenons car nous savons que ceux qui les gouvernent dans l'entreprise et qui leur maintiennent la tête sous l'eau ne comprennent, malheureusement, que le rapport de force. La preuve en est que les négociations se sont magiquement ouvertes à l'heure du mouvement de grève.

Quelle honte de voir Total se vautrer dans la démagogie la plus crasse en faisant semblant de dévoiler, aujourd'hui, les salaires des grévistes! Pour diviser le peuple, les rentiers sont prêts à tout: ils ont dévoilé le salaire moyen des salariés, ce même salaire moyen qui fait que, quand Bernard Arnault entre dans un café, en moyenne, tout le monde devient millionnaire. *(Mêmes mouvements.)*

Mme Sophia Chikirou. Bravo! C'est un procédé malhonnête.

M. David Guiraud. Dans un contexte social où des salariés précaires sont salis, les appels à la modération de la Première ministre ne sont qu'un soutien camouflé à Total. Il n'y a rien d'étonnant à cette timidité car, au fond, le conflit social en cours résume nos débats à l'Assemblée: c'est le conflit entre les salariés et les actionnaires, c'est le conflit entre les salaires et les dividendes,...

M. Rémy Rebeyrotte. C'est la lutte des classes!

M. David Guiraud. ...et nous sommes fiers, sur le projet de loi de finances, d'être du côté des salariés et des salaires. *(Mêmes mouvements.)*

M. Laurent Croizier. C'est ce que vous dites. Dans les faits, c'est tout le contraire!

M. David Guiraud. Je le dis aux Français pris dans les files d'attente interminables: vous feriez mieux de soutenir les grèves, parce que vous êtes les prochains sur la liste. Chaque fois que vous saignez votre portefeuille à la pompe, vous engraissez des spéculateurs et des profiteurs de crise; chaque fois que vous remplissez votre caddie au supermarché, des rapaces vous volent du temps de vie et de travail, car l'inflation, chers collègues, c'est du vol de temps de vie et de temps de travail. Chaque point d'inflation supplémentaire représente pour les Français du temps passé à travailler gratuitement pour remplir les poches d'un capitalisme toujours plus sauvage et brutal.

Alors nous leur disons: soutenez les grèves et battez-vous! *(Mêmes mouvements.)* Battez-vous contre la vie chère, battez-vous contre les spéculateurs, battez-vous pour imposer enfin, dans ce pays, la taxe sur les superprofits, et marchez à nos côtés le 16 octobre pour exiger le droit à vivre dignement. *(Mêmes mouvements.)*

Le projet de loi de finances vous a mis au pied du mur. Vous ne disposez plus de la majorité absolue et, pourtant, vous vous comportez comme si c'était encore le cas.

Mme Sandra Marsaud. Et vous, vous êtes obligés de voter avec le RN!

M. Lionel Royer-Perreaut. On n'est pas au cinéma!

M. David Guiraud. Vous avez rejeté l'immense majorité de nos amendements en faisant preuve d'un sectarisme incroyable; en revanche, vous avez voté des amendements qui n'ont rien à voir avec une loi de finances, comme la criminalisation des lanceurs d'alerte à qui nous redisons notre solidarité sur la question de la souffrance animale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.)* Vous avez refusé d'entendre les alertes de tous les groupes d'opposition quant à vos prévisions de croissance et d'inflation quand, malgré nos désaccords profonds, nous vous avons tous répété que votre budget, au fond, n'était pas sincère.

Bien sûr, en période de crise, il n'est pas simple de prévoir avec exactitude les courbes de la croissance et de la hausse des prix. Mais vous refusez d'entendre toutes les oppositions, toutes les institutions, tous les experts qui vous disent qu'au lieu de faire passer en force votre projet, vous devriez

d'abord réviser vos chiffres, parce qu'ils ne sont pas bons et conduiront à une révision inéluctable du projet de loi de finances, laquelle va encore grever le pouvoir d'achat des Français.

Mme Raquel Garrido. Vous êtes dans une forteresse assiégée !

M. David Guiraud. En définitive, votre nouvelle méthode démocratique, comme vous l'appellez, est déjà un fruit pourri. Les dialogues de Bercy se sont vite transformés en une porte claquée au nez ; nous sommes passés des dialogues de Bercy, à « au revoir et merci ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Vous voilà maintenant, après tant d'erreurs et de surdité, à vouloir montrer les muscles en brandissant la menace d'un 49.3.

M. Benjamin Lucas. Quelle honte !

M. David Guiraud. Le déversement de vos porte-parole dans les médias en dit long sur votre naufrage démocratique. L'un d'eux disait récemment : « Je ne veux pas lire partout pendant des jours : Le gouvernement est battu, la majorité est battue. Épargnons-nous des défaites. » Collègues, il n'est pas toujours si grave de perdre quand c'est pour l'intérêt général. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LFI-NUPES et SOC.*) J'espère que toutes les oppositions feront bloc contre ce passage en force. Entendez qu'une motion de rejet n'est pas la fin du débat – vous n'allez pas vous dissoudre ! Nous allons simplement asseoir le débat sur des bases plus saines, avec une opposition qui sera entendue.

La motion de rejet est aussi un moyen, pour les groupes politiques d'opposition, de dire une chose simple à un gouvernement qui ne veut pas les écouter : non, nous ne voulons pas de votre projet de loi de finances tel qu'il nous est présenté. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et SOC.*) N'utilisez pas le 49.3 ; acceptez la configuration de l'Assemblée qui résulte du choix démocratique exprimé par les Français ; acceptez que la démocratie s'exprime sur tous les bancs de cet hémicycle.

M. Laurent Croizier. Acceptez le débat ; retirez votre motion !

M. David Guiraud. Recourir au 49.3 serait une lourde erreur et enverrait un terrible message aux Français.

M. Matthias Tavel. Rengainez le 49.3 !

M. David Guiraud. Avec ce projet de loi de finances, vous faites la même erreur que cet été – c'est bien le fond du débat. Vous nous dites que la crise est derrière nous, et c'est la raison pour laquelle vous comptez mettre fin au « quoi qu'il en coûte ». C'est une immense erreur, et ce sont évidemment les Français qui vont en payer le lourd tribut.

Vous prétendez augmenter le budget de l'État dans les ministères, mais quasiment toutes vos mesures sont en dessous de l'inflation : ce sont donc des baisses. Cela signifie que le démembrement de l'État va continuer à des hauteurs que nous n'imaginons même pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

S'agissant des recettes, nous observons plusieurs choses intéressantes : les classes populaires et les classes moyennes – en gros, l'immense majorité des Français – contribuent de plus en plus au budget de l'État. Dans les 300 milliards de recettes, on constate en effet qu'il y a la TVA, ou encore les taxes sur le pétrole ou sur l'essence.

M. Erwan Balanant. Bienvenue au cours de première année de finances publiques ! (*M. Bruno Millienne rit.*)

M. David Guiraud. Or les recettes de ces taxes ont augmenté considérablement puisque les prix ont eux-mêmes augmenté. Pendant ce temps, les plus riches du pays contribuent quant à eux de moins à la solidarité nationale. Ils ont eu des cadeaux, comme la fin de l'impôt sur la fortune ou la création de la *flat tax* – des mesures purement dogmatiques et inefficaces qui nous rappellent tous les jours qu'Emmanuel Macron est le président des riches. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme Raquel Garrido. C'est mathématique !

M. Damien Abad. Changez de disque !

M. David Guiraud. Tiens, vous êtes là, collègues de l'extrême droite. On ne vous a pas vus jeudi dernier en commission. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Il y avait un vote important : celui sur le projet de loi de finances. Où étiez-vous ? Vous participiez à un anniversaire !

Mme Sophia Chikirou. Cinquante ans de racisme, ça se fête !

M. David Guiraud. Vous préférez manger des biscuits Pépito que voter sur le projet de loi de finances ; j'espère que le gâteau était bon ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – Protestations sur les bancs du groupe RN.*) Collègues du Rassemblement national, laissez-moi vous donner un conseil : pour être sérieux, il ne suffit pas de porter des cravates au travail, encore faut-il aller au travail ! (*Mêmes mouvements.*)

M. Olivier Falorni. Ce n'est pas l'école maternelle ici !

M. David Guiraud. J'en reviens au PLF. Vous menez avec acharnement une lutte violente contre les classes populaires, mais depuis le début des années 2000, vous menez aussi un autre combat brutal : vos attaques sont portées contre toutes les petites et les moyennes entreprises au profit des multinationales et du CAC40. Cette violence a un nom bien pompeux : vous l'appellez la politique de l'offre. Au début des années 2000, les aides publiques aux entreprises représentaient environ 30 milliards d'euros. Aujourd'hui, on parle de plus de 150 milliards. C'est colossal ; c'est deux fois le budget de l'éducation nationale. Mais où est passé cet argent ? À qui ont profité les exonérations que nous sommes en train d'examiner dans la partie recettes ?

Un député du groupe LFI-NUPES. Aux riches !

M. Matthias Tavel. Rendez l'argent !

M. David Guiraud. Qui a avalé le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), le crédit d'impôt recherche (CIR) et la centaine de niches fiscales du projet de loi de finances ? Est-ce la PME du coin ? Non. Le boulanger, le fleuriste ou le coiffeur ? Non. Il s'agit de Total, de Sanofi et de tant d'autres groupes (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et SOC*) qui vampirisent les aides publiques directes et indirectes présentes dans la partie recettes du PLF et qu'on aurait pu par exemple distribuer aux petites et aux moyennes entreprises. En d'autres termes, sous le beau nom de la politique de l'offre, l'État organise un transfert de la richesse des Français vers les plus grands groupes, droit vers les multinationales.

On a longtemps critiqué l'inefficacité coupable de votre politique budgétaire. Pardon de le dire, mais 20 milliards d'euros de CICE pour 100 000 emplois, ce n'est pas un bilan, c'est un dépôt de bilan ! Mais il ne faut pas oublier de dire que la politique de l'offre, c'est avant tout – et surtout – le vol de l'argent des Français au profit des plus

grands groupes du pays. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES. – Protestations sur les bancs du groupe Dem.*)

Mme Sophia Chikirou. Un hold-up!

M. David Guiraud. Nous sommes riches mais nous manquons d'argent. Vous n'arrêtez pas de nous dire que les caisses sont vides...

M. Erwan Balanant. Sarah Bernhardt, sors de ce corps!

M. David Guiraud. ...et que les Français vont devoir payer la crise, mais quand des fortunes considérables s'accumulent sous vos yeux, vous ne dites plus rien. Vous êtes à l'euro près quand il s'agit de briser les chômeurs ou de forcer les gens à travailler jusqu'à 65 ou 67 ans pour prétendument renflouer les caisses de l'État, mais vous êtes d'une pudeur coupable quand il faut faire le bilan de vos niches fiscales. Vous cherchez de l'argent? Rétablissez l'impôt sur la fortune! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) J'ai entendu M. Attal dire qu'il fallait éviter la spirale dépendante; récupérez les 10 milliards d'euros jetés chaque année par les fenêtres dans la baisse des impôts de production qui ne profite aux petites et aux moyennes entreprises du pays que pour 30 % de ce montant. (*Mêmes mouvements.*)

Voilà maintenant que vous comptez assécher les comptes des collectivités locales en supprimant la CVAE. (*Protestations sur les bancs du groupe RE.*)

Un député du groupe RE. C'est faux!

M. David Guiraud. C'est l'un des derniers éléments d'autonomie de nos collectivités. Nous nous opposerons à cette suppression non par habitude, comme l'a dit M. Attal, mais parce qu'on ne joue pas avec la liberté des collectivités, parce que c'est un droit constitutionnel que nous entendons préserver. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et SOC.*) Ces mêmes collectivités qui sont tellement à l'os – entendez-le! – que dans la sixième puissance économique mondiale, des municipalités ferment des piscines et des bibliothèques parce qu'elles n'ont plus assez d'argent. Cette situation n'est pas normale.

M. Benjamin Lucas. C'est inacceptable!

M. David Guiraud. Pendant des mois, vous nous avez accusés de vouloir bloquer le débat démocratique.

M. Erwan Balanant et M. Bruno Millienne. C'est vrai!

M. David Guiraud. Pourtant, notre groupe n'a, à aucun moment, versé dans l'obstruction concernant le projet de loi de finances.

M. Bruno Millienne. La preuve! (*Rires sur les bancs du groupe Dem.*)

M. David Guiraud. S'agissant du nombre d'amendements, nous avons même fait dans la sobriété démocratique. Contrairement à vous, nous respectons les collègues d'autres groupes politiques qui ont déposé des amendements. La démocratie n'est jamais une perte de temps et l'examen du projet de loi de finances est un exercice sérieux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Benjamin Lucas. Il faut coconstruire!

M. David Guiraud. Nous croyons en une société plus juste, et nous n'arrêterons pas de nous battre. Si vous votez par exemple notre proposition d'un impôt progressif sur l'héritage, vous permettrez alors à chaque enfant de bénéficiaire d'une allocation d'autonomie permettant d'étudier sereinement, grâce à une mesure qui ne concernera que les 1 % les plus riches du pays. N'est-ce pas un plus bel objectif de vie

que celui consistant à vouloir réduire les dépenses publiques? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES et sur plusieurs bancs du groupe Écolo-NUPES.*)

Comprenez que face aux défis immenses qui s'annoncent, en premier lieu la transition écologique, nous avons besoin de faire vivre la solidarité nationale et d'investir massivement dans ce qui nous a toujours permis de faire face aux crises: la puissance publique.

C'est un enfant d'une génération à qui on parle depuis la naissance de crises qui parle. Depuis 2008 et même avant, les puissants nous font bondir de crise en crise et d'urgence en urgence pour mieux nous stupéfier, profiter du choc et de la peur du vide suscités par ces annonces, et ensuite avancer un contenu toujours plus antisocial. Les crises financière, économique, écologique, sanitaire, tous ces mots pétrifient les consciences et empêchent de comprendre le monde. J'ai fini par acquérir une certitude: ce n'est pas le capitalisme qui saute de crise en crise, c'est le capitalisme qui est la crise, et c'est pour cette raison que nous rejetons votre loi. Pas par habitude, pas par dogme,...

M. Bruno Millienne. Un peu quand même!

M. David Guiraud. ...mais parce qu'elle ne fait que renforcer la compétition sauvage dans l'économie et dans les rapports humains.

Nous défendrons ce qui fait notre fierté, ce qui fait tourner ce pays: nos services publics, nos professeurs, nos pompiers, nos soignants. Tout ce qui fait la solidarité, tout ce qui a toujours fait tenir notre pays debout: notre aide sociale à l'enfance, nos AESH...

Mme la présidente. Merci de conclure, cher collègue.

M. David Guiraud. C'est ce qui permet de prendre les Français non pas pour des coûts ou des chiffres, mais pour des êtres humains qui ont le droit de vivre heureux et dignes. (*Les députés du groupe LFI-NUPES se lèvent pour applaudir. – Les députés des groupes SOC et Écolo-NUPES applaudissent également.*)

Mme la présidente. Sur le vote de la motion de rejet préalable, je suis saisie par le groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale et par le groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES d'une demande de scrutin public.

Le scrutin est annoncé dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.

La parole est à M. le ministre délégué.

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Monsieur Guiraud, vous êtes revenu, dans votre discours, sur l'initiative que nous avons prise concernant les « dialogues de Bercy ». À l'issue de votre intervention, je crois que nous sommes nombreux dans cet hémicycle – et c'est probablement aussi le cas pour ceux qui nous regardent derrière leur écran – à considérer qu'il vaut mieux les dialogues de Bercy que les monologues de LFI. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR. – Protestations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Vous avez dit beaucoup de choses, mais il y a lieu de se le demander: quand avez-vous dit des choses utiles pour le débat qui doit nous rassembler concernant le budget pour 2023?

Mme Raquel Garrido. Quelle arrogance! Un peu d'humilité!

M. Gabriel Attal, ministre délégué. La première chose que je veux relever, c'est que vous avez consacré environ un tiers de votre intervention au blocage des raffineries TotalEnergies et

Esso-ExxonMobil. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) En cinq minutes d'intervention, vous n'avez pas eu un seul mot pour les dizaines de millions de Français qui sont empêchés de faire leur plein de carburant. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

M. Vincent Bru. Absolument !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Pas un seul mot pour les Français qui ne peuvent pas faire le plein de leur véhicule ! (*Vives protestations sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*) Vous dites soutenir ce conflit parce que vous soutenez les travailleurs, mais quand soutenez-vous ceux qui ne peuvent pas aller travailler parce qu'ils ne peuvent pas faire le plein de leur voiture ?

Mme Sophia Chikirou. Oui, nous sommes du côté des travailleurs et des grévistes !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Quand soutenez-vous les professionnels de santé qui ne peuvent pas exercer parce qu'ils ne peuvent pas faire le plein de leur véhicule ? La réalité, c'est que vous êtes toujours du côté de ceux qui bloquent ; vous n'êtes jamais du côté de ceux qui font avancer notre pays, qui travaillent, qui se lèvent tôt le matin. Voilà la réalité, et vous le démontrez encore une fois. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR. – Vives protestations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Ensuite, vous avez enchaîné une succession de slogans, d'anathèmes, de blagues...

Mme Raquel Garrido. D'analyses lumineuses !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. ...sur les biscuits Pépito – on n'a pas trop compris à quoi vous faisiez référence. Finalement, après vous avoir écouté, nous avons une réponse à une question qu'on se posait tous face aux motions de rejet que vous avez déposées : vous voulez couper court au débat avant que celui-ci n'ait lieu parce que c'est dur de discuter d'un texte. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes RE et Dem. – Protestations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) C'est dur de faire des propositions crédibles ; c'est dur de chiffrer les propositions qui sont faites ; c'est dur d'expliquer aux Français comment on va les financer. Si vous voulez couper court au débat en faisant adopter une motion de rejet pour ne pas débattre du budget, c'est parce que vous ne savez pas comment expliquer aux Français ce que vous feriez pour les protéger ni comment vous financeriez vos mesures. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR. – Protestations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme Raquel Garrido. Vous n'avez pas d'arguments !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Cela fait des mois que vous expliquez que vous vous opposez à tous les textes que nous proposons pour le quotidien des Français parce que vous préférez manifester. Voilà votre solution ! Mais quand une manifestation a-t-elle rempli le frigo des Français ou fait baisser une facture ? (*Mêmes mouvements.*)

La réalité, c'est que vous ne voulez pas débattre parce que c'est difficile, parce qu'il faut faire des propositions et les expliquer. Nous, nous sommes le camp de l'action ; nous voulons prendre des mesures pour continuer à protéger les Français. Nous voulons continuer à les protéger avec le bouclier tarifaire, pour que l'augmentation de leur facture d'électricité ne soit pas de 120, 130 ou 140 % mais de 15 % l'an prochain. Nous voulons continuer à protéger leur pouvoir d'achat en faisant en sorte, grâce à l'indexation du barème de l'impôt sur le revenu, que celui-ci n'augmente pas

automatiquement de 6,5 milliards d'euros. Sans cette mesure, il y aura une augmentation d'impôt sur le revenu pour tous les Français qui travaillent mais, manifestement, cela ne vous poserait pas de difficulté.

Mme Alma Dufour. C'est une honte !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Nous voulons qu'un budget soit adopté pour renforcer nos services publics, pour revaloriser les salaires de nos enseignants, pour recruter des policiers et des gendarmes supplémentaires ; cela ne semble pas vous intéresser non plus.

Pour conclure, monsieur Guiraud, vous avez formulé un message générationnel. Nous faisons tous les deux partie de la même génération. J'essaie aussi de penser aux jeunes générations,...

M. Matthias Tavel. Vous pouvez mieux faire !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. ...et je vois une grande contradiction dans vos discours. Vous ne pouvez pas prétendre agir pour les jeunes générations et les exposer à se retrouver ensevelies sous des milliards et des milliards de dettes qui se transformeront en milliards et milliards d'impôts dans les années à venir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

M. Benjamin Lucas. Ringard !

M. Gabriel Attal, ministre délégué. Vous voulez étrangler les jeunes générations avec des impôts que vous leur légueriez ! (*Vives protestations sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*) Nous, nous sommes au rendez-vous de notre responsabilité, nous agissons pour eux, c'est pour cela que nous sommes là. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Louis Boyard. Les jeunes crèvent la dalle !

Mme la présidente. La parole est à M. le président de la commission des finances.

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Monsieur le ministre délégué, un débat sur la dette est prévu tout à l'heure : il sera certainement intéressant et me permettra de vous répondre sur ce sujet.

Vous dites que David Guiraud n'a pas eu un mot au sujet des dizaines de millions de Français empêchés de faire le plein de leurs véhicules dans les stations-service :...

M. Laurent Croizier. C'est vrai !

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. ... vous l'avez mal entendu. Mais il y a quelque chose de bien plus grave : c'est d'opposer les salariés, sur le dos desquels Total et les compagnies pétrolières font des superprofits depuis des années, et les consommateurs, qui paient leur carburant plus cher du fait des superprofits et de la spéculation des grands groupes ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

En réalité, leur cause est identique. Bruno Le Maire nous a expliqué qu'il avait demandé à ces entreprises d'augmenter les salaires dans un souci de meilleur partage de la plus-value. Eh bien, monsieur le ministre délégué, ces grévistes dont vous parlez vont peut-être obtenir en quelques jours ce que le Gouvernement n'a pas été capable de leur obtenir en plusieurs mois ! (*Mêmes mouvements.*)

M. Benjamin Lucas. Nommez-les à Bercy !

Mme la présidente. La parole est à M. le rapporteur général.

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. Permettez-moi une première remarque sur la forme : notre débat mérite de se tenir, et dans le calme. On peut ne pas être d'accord, mais il ne faut pas confondre l'Assemblée nationale et un piquet de grève. (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Sur le fond, vous avez dit tout à l'heure que l'inflation portait un préjudice très important au pouvoir d'achat des Français : nous sommes d'accord ! C'est la raison pour laquelle vous auriez dû approuver notre budget pour 2023. En effet, grâce à notre action, l'inflation en France est de trois points inférieure à celle des autres pays de l'Union européenne. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*) Grâce au bouclier tarifaire que nous avons prévu pour 2023, la France va rester le pays dans lequel l'inflation est la mieux contenue. Si vous étiez cohérents, vous devriez donc soutenir le projet de loi de finances pour 2023.

Il y a incontestablement quelque chose qui nous sépare : la haine que vous éprouvez pour les entreprises. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – « Ah ! » sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*) Comment peut-on, comme vous le faites, jeter en pâture les noms de très grandes entreprises qui font la fierté de notre pays et dans lesquelles travaillent des centaines de milliers de salariés ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*) Comment pouvez-vous les haïr à ce point ? Vous souhaitez en réalité qu'elles disparaissent ! (*Vives protestations sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.*)

Je vous appelais tout à l'heure au calme, mais je vois que vous n'avez toujours pas quitté les piquets de grève...

M. Matthias Tavel. Ne parlez pas de ce que vous ne connaissez pas !

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. S'agissant, pour finir, de la CVAE, vous devriez avoir l'honnêteté de reconnaître que la transformation en TVA ne changerait absolument pas l'autonomie des collectivités territoriales.

Mme Sophia Chikirou. Vous dites n'importe quoi !

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général. Celles-ci n'ont pas le pouvoir de taux sur la CVAE et ne l'auraient pas non plus sur la TVA. Ce que vous dites est un mensonge ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. Je demande à tous les députés et en particulier à ceux du groupe La France insoumise de bien vouloir laisser s'exprimer les orateurs. Chers collègues, vous n'avez cessé de les invectiver depuis le début de la séance. C'est vraiment pénible ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem, HOR et RN.*)

Mme Raquel Garrido. Ce ne sont pas des invectives !

Mme la présidente. Nous en venons aux explications de vote.

La parole est à M. Jean-Philippe Tanguy.

M. Jean-Philippe Tanguy (RN). Je sais que nous vous avons manqué, camarade Guiraud, mais nous voilà ! Si vous aviez été plus nombreux pour soutenir votre propre motion de rejet préalable, peut-être le projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027 aurait-il pu être rejeté... (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

Vous devriez vous appliquer à vous-mêmes les leçons que vous donnez aux autres. En vous écoutant, je me disais que le trop est l'ennemi du bien : monsieur Guiraud, vous êtes un véritable vaccin contre le zadisme parlementaire ! (*Mêmes mouvements.*)

Certes, nous pourrions avoir la tentation de soutenir votre motion de rejet préalable – le projet de loi de finances pour 2023 n'est pas sérieux, n'a pas tenu les promesses des dialogues de Bercy et n'a nullement intégré nos remarques –, mais, c'est un fait, les Français veulent que nous débattions sur le fond et que les forces politiques qu'ils ont envoyées au Parlement défendent leurs positions sur ce budget, ainsi que leur capacité d'alternance. En vérité, vous n'avez pas intérêt à ce débat : plus nos compatriotes vous écoutent, plus ils entendent vos sornettes toute la sainte journée, moins ils veulent vous voir accéder au pouvoir ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RN.*)

Pour nous, c'est tout le contraire : face à la déliquescence de la majorité, plus les Français nous écoutent, plus ils sont convaincus que nous sommes prêts à gouverner la France. C'est la raison pour laquelle nous sommes prêts à débattre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Marianne Maximi.

Mme Marianne Maximi (LFI-NUPES). Monsieur le rapporteur général, vous nous renvoyez sur les piquets de grève quand nous ne sommes pas d'accord avec vous. Je vous invite à aller voir comment s'y exerce la démocratie entre les salariés. Cet hémicycle ferait bien de s'inspirer de leur exemple ! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

Le groupe La France insoumise soutiendra bien évidemment la motion de rejet préalable : le budget présenté par le Gouvernement n'est pas seulement austéritaire, il est dangereux. En effet, il est construit sur des désirs et non sur la réalité, selon des prévisions de croissance bien trop hautes et une inflation bien trop basse. La crise sociale est bien là et se manifeste partout, mais vous refusez de la voir. Le secteur du social et de la solidarité est déjà à bout alors qu'on annonce un hiver particulièrement rude pour la classe moyenne et les Français les plus pauvres.

Vous vous louez de votre bilan en matière d'emplois, mais allez en parler aux 2 600 salariés licenciés de Camaïeu ! (*Mêmes mouvements.*) Dans un contexte d'urgence sociale, vous annoncez la fin du « quoi qu'il en coûte » et l'arrivée du « combien ça coûte », mais uniquement pour les classes populaires. Dans le budget pour 2023, les seules dépenses qui stagnent ou ne baissent pas concernent les plus riches et les grandes entreprises.

Non, nous ne détestons pas les entreprises. Bien au contraire ! Mais nous prônons le partage des richesses. Nous l'avons répété à maintes reprises, nous visons les superprofits, mais vous refusez toujours de taxer cette manne financière. Les plus pauvres de nos concitoyens souffrent de l'inflation, mais vous ne voulez pas bloquer les prix. Les collectivités territoriales n'ont plus les moyens de financer leurs services publics et vous supprimez la CVAE. Vous verdissez le budget pour le rendre plus écologique, mais vous ne proposez rien de sérieux pour affronter la crise à venir du changement climatique.

Nous voterons pour la motion de rejet préalable et contre le projet de loi de finances pour 2023 – à condition, bien sûr, que nous ayons la possibilité de le voter. Sans majorité ni à l'Assemblée nationale ni dans le pays...

M. Bruno Millienne. Elle est où, votre majorité dans le pays ?

Mme Marianne Maximi. ...il est fort probable que vous recouriez au 49.3 ! Nous donnons donc rendez-vous à celles et ceux qui s'opposent à ce budget et qui veulent un véritable partage des richesses pour une grande manifestation le 16 octobre contre la vie chère. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Fabrice Brun.

M. Fabrice Brun (LR). Le groupe Les Républicains votera contre la motion de rejet préalable déposée par la France insoumise, tout d'abord par souci de cohérence politique. On ne peut pas implorer le Gouvernement de ne pas utiliser le 49.3 au nom de la nécessité d'avoir un débat et, dans le même temps, déposer deux motions de rejet préalable conduisant à le retarder, voire à nous en priver.

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Fabrice Brun. Nous sommes dans l'opposition, mais nous sommes pour le débat et non pour la chienlit.

Ensuite, nous nous opposerons à la motion de rejet préalable en raison de plusieurs désaccords de fond, notamment sur le soutien aux élèves, harcelés par des intégristes radicaux – nous assumons notre position. Plus largement, en ce qui concerne l'inflation et la remontée des taux d'intérêt, nous pensons que vos propositions font courir un risque considérable à notre pays du point de vue de la soutenabilité de la dette. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Thibault Bazin. Excellent !

Mme la présidente. La parole est à M. Luc Geismar.

M. Luc Geismar (Dem). Nous regrettons cette seconde motion de rejet préalable de l'après-midi. Elle fleure l'obstruction, ce qui n'est pas bon signe quant à votre volonté de discuter. Cette technique n'est d'ailleurs pas adaptée aux textes budgétaires. Que ferions-nous, en effet, si la motion était adoptée ? Laisserions-nous la France sans budget ?

Mme Ségolène Amiot. On se demande si ça ne vaudrait pas mieux !

M. Luc Geismar. Ou alors autoriserions-nous le Gouvernement à mettre en œuvre le budget par ordonnance, sans que nous ayons pu l'amender ou l'enrichir ? Je doute que ce soit votre intention.

Dans sa première et dans sa deuxième partie, le projet de loi de finances pour 2023 est un bon texte pour protéger nos concitoyens et nos collectivités contre la crise économique, notamment grâce au bouclier tarifaire sur les prix de l'électricité et du gaz, au chèque énergie exceptionnel et au filet de sécurité pour les collectivités, que nous ajouterons par amendement. Nous nous félicitons par ailleurs que ce budget poursuive l'effort engagé depuis cinq ans en faveur du développement et de l'attractivité de l'économie française.

Les députés du groupe Démocrate souhaitent discuter du texte et proposer quelques enrichissements par voie d'amendements...

M. Ugo Bernalicis. Vous ne proposez pas quelques enrichissements, mais l'enrichissement de quelques-uns, ce n'est pas la même chose !

M. Luc Geismar. ...qu'il s'agisse du logement, de la situation des agriculteurs ou des petites entreprises. Nous nous opposerons donc résolument à la motion de rejet préalable. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, RE et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Christine Pires Beaune.

Mme Christine Pires Beaune (SOC). Ce budget pour 2023 ressemble malheureusement au précédent : cadeaux aux premiers de cordée, aides en trompe-l'œil pour les plus défavorisés (*Protestations sur les bancs du groupe RE*), refus de faire contribuer ceux qui s'enrichissent grâce à la crise et à l'inflation. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

La situation économique et sociale du pays ne fait qu'empirer, et je ne parle pas de l'aggravation vertigineuse de la dette publique, mais le Gouvernement ne change pas. À quoi sert de rétablir les comptes publics si c'est pour continuer de fermer des lits d'hôpitaux et des services d'urgence, de démembrer les services publics dans les territoires ruraux, de creuser les inégalités de revenu et de patrimoine entre les Français ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Écolo-NUPES.*)

Vous l'aurez compris, si le redressement des comptes publics est un objectif louable, donner à tous les Français le pouvoir de se soigner (*Mme Caroline Fiat applaudit*), de trouver un travail pour vivre dignement et de bénéficier d'une couverture médicale, quel que soit le lieu où ils vivent, est bien plus important à nos yeux.

Le projet de loi de finances pour 2023 ne répond pas aux préoccupations actuelles des Français. Ce week-end, je les ai entendus me parler de l'énergie, du bois, du fioul, de la santé et de l'inflation, mais aucun d'eux n'a évoqué la dette de la France. Avec ce texte, vous refaites les mêmes erreurs que par le passé. Visiblement, vous n'avez toujours pas compris les causes profondes du mouvement des gilets jaunes. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Vous ne semblez pas prendre la mesure de l'urgence. Il y va pourtant de la cohésion sociale de notre pays. Les Français les plus fragiles et les territoires ruraux oubliés doivent être aidés à hauteur de leurs difficultés. Les super-riches, si choyés par la minorité présidentielle, doivent contribuer à la solidarité nationale. Je pense évidemment aux grands groupes qui se goinfrent sur le dos de la guerre en Ukraine et de l'inflation.

Notre politique n'a pas changé ; notre position ne variera donc pas. Le groupe Socialistes et apparentés soutiendra la motion de rejet préalable et appelle le Gouvernement à nous présenter un autre budget pour la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Marcangeli.

M. Laurent Marcangeli (HOR). Il existe au moins deux contradictions dans la motion de rejet préalable qui nous est présentée aujourd'hui par nos collègues de La France insoumise.

Premièrement, si nous l'adoptons, nous nous priverions de tout débat. Vous demandez le débat ; nous allons l'avoir ! Ne rejetons pas le projet de loi de finances pour 2023 avant même qu'il ait été examiné. Examinons le texte, discutons de nos différences et voyons vers où chacun veut aller. Le 19 juin dernier, les Français ont élu une assemblée propice au débat et à la contradiction. De grâce, ne rejetons donc pas préalablement le budget !

La deuxième contradiction concerne les conséquences qu'aurait le rejet préalable du projet de loi de finances pour 2023. Vous prétendez être les défenseurs du peuple, mais avouez qu'il y a meilleure façon de prendre sa défense que de le priver de budget et de le placer dans l'incapacité de payer ses fonctionnaires, de financer la protection sociale et le

bouclier tarifaire. Vous ne voulez ni débat ni budget pour la France. Nous débattons tout de même car, je l'espère, la motion de rejet préalable sera rejetée! (*Applaudissements sur les bancs des groupes HOR, RE et Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Eva Sas.

Mme Eva Sas (Écolo-NUPES). Le groupe Écologiste-NUPES votera cette motion de rejet.

D'abord, parce que nous constatons qu'à l'issue des dialogues de Bercy, aucune inflexion n'a été apportée à ce projet de loi. Ces rencontres n'eurent malheureusement que l'apparence d'un dialogue.

Ensuite, parce que ce projet de loi de finances renonce non seulement à la lutte contre le dérèglement climatique, mais même à l'adaptation au dérèglement climatique: vous n'augmentez pas les moyens de tous ces services, Météo-France, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), la sécurité civile... qui protègent les Français contre les conséquences du dérèglement climatique que sont les mégafeux, les inondations, les sécheresses.

Enfin, parce que ce projet de loi de finances impose toujours plus de contraintes aux collectivités locales, sans jamais dégager pour elles de marges de manœuvre supplémentaires. Or, aujourd'hui, elles sont à l'os et sont obligées de réduire des services de proximité essentiels.

Ce budget ne protège pas les Français; il ne prépare pas l'avenir; il passe à côté de l'enjeu majeur qui est devant nous: la lutte contre le dérèglement climatique. C'est pourquoi, je le redis, nous voterons cette motion. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Karine Lebon.

Mme Karine Lebon (GDR-NUPES). Le groupe GDR-NUPES votera cette motion de rejet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Le 49.3 ne s'est jamais fait aussi présent au-dessus de nos têtes. Sa mise en œuvre serait un échec, celui d'un budget pour lequel vous avez mis en scène une vaste consultation, mais dont le contenu est entièrement déconnecté de la présentation que vous en faites.

Vous parlez d'un budget protecteur, mais il ne le sera pas pour l'immense majorité des Français, qui voient leur facture d'énergie grimper malgré le prolongement du bouclier tarifaire. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.*) Vous annoncez une limitation à 15 % de la hausse pour 2023, mais ce serait déjà insupportable pour de nombreux ménages – 3,5 millions d'entre eux connaissent déjà la précarité énergétique. Pire, ce dispositif au coût exorbitant de 46 milliards d'euros ne constitue qu'une rustine face à l'envolée des factures – envolée qui est la conséquence des réformes que vous avez soutenues et qui ont dérégulé le marché de l'énergie.

Vous parlez d'un budget protecteur pour nos collectivités, mais celles-ci, premier maillon de l'État, sont aujourd'hui exsangues, et vous leur refusez un bouclier tarifaire pourtant nécessaire et une indexation de leurs dotations.

Vous parlez d'un budget « à l'euro près ». Pourtant, vous vous apprêtez à demander un énième sacrifice aux Français, probablement le plus dur, celui consistant à travailler plus longtemps (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES*), au moment où vous supprimez la contribution

sur la valeur ajoutée des entreprises, vous privant d'une recette équivalente à ce que vous rapportera la réforme des retraites: 8 milliards d'euros.

Vous parlez d'un budget qui accélère la transition écologique, mais vous poursuivez le dispositif MaPrimeRénov' alors même que vous avez reconnu, monsieur le ministre délégué, qu'il n'avait pas fonctionné. Vous créez un fonds vert de 1,5 milliard qui, pour plus de la moitié, n'est qu'une compilation de différents fonds qui existaient déjà.

Cette farce n'a que trop duré; il faut dès à présent rejeter ce PLF. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Charles de Courson.

M. Charles de Courson (LIOT). Il serait dommage de voter cette motion: cela nous priverait d'un vrai débat, que nous avons commencé d'avoir en commission des finances. Nous y avons voté des amendements – on peut être pour, on peut être contre, mais au moins y a-t-il eu un débat.

La vraie question, c'est plutôt une question toute simple que j'adresse au Gouvernement: allez-vous utiliser le 49.3?

Mme Raquel Garrido. Très bonne question!

M. Charles de Courson. Et si oui, quand? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Le groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires ne votera pas cette motion; mais si c'est pour vous voir sortir le 49.3 demain matin, ça n'aura pas beaucoup d'intérêt! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Daniel Labaronne.

M. Daniel Labaronne (RE). Le débat budgétaire est un débat qui, par excellence, doit se tenir dans cet hémicycle, parce que c'est avant tout un débat démocratique. C'est ici que doivent se confronter les idées. Êtes-vous pour ou contre la protection de nos concitoyens grâce au bouclier tarifaire? (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Êtes-vous pour ou contre la protection de nos entreprises et de nos industries, pour ou contre le maintien de l'emploi et le développement de la croissance?

M. Alexis Corbière. Ah, c'est subtil, tout ça!

M. Daniel Labaronne. Êtes-vous pour ou contre la baisse des impôts, qui améliore le pouvoir d'achat de nos concitoyens, renforce la compétitivité de nos entreprises et contribue au plein emploi? Êtes-vous pour ou contre l'augmentation des dotations de l'éducation nationale, de l'écologie, des forces armées, de la sécurité, de la justice, des collectivités territoriales? Êtes-vous pour ou contre une politique qui protège tout en garantissant l'avenir, grâce à notre sérieux budgétaire?

M. Thibault Bazin. Sérieux, sérieux, il ne faut rien exagérer...

M. Daniel Labaronne. Le groupe Renaissance est favorable à la poursuite de cette politique économique et budgétaire qui protège tout en consolidant nos comptes publics. Elle a donné des résultats en matière de croissance économique, d'emploi, d'attractivité de notre territoire pour les investissements directs étrangers, de compétitivité de nos entreprises – celle-ci s'est améliorée car, avant que nous ne menions cette politique de l'offre, nos entreprises étaient très lourdement taxées.

Pour toutes ces raisons, et parce que nous sommes pour le débat démocratique, le groupe Renaissance ne votera pas cette motion de rejet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. Nous en avons terminé avec les explications de vote.

Je mets aux voix la motion de rejet préalable.

(*Il est procédé au scrutin.*)

Mme la présidente. Voici le résultat du scrutin :

Nombre de votants	339
Nombre de suffrages exprimés	336
Majorité absolue	169
Pour l'adoption	80
contre	256

(*La motion de rejet préalable n'est pas adoptée.*)

DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE

Mme la présidente. Dans la discussion générale commune, la parole est à Mme Marine Le Pen.

Mme Marine Le Pen. « Protéger les Français et aller vers le plein emploi » : voilà le sous-titre de votre projet de loi de finances. Or, à sa lecture, nous ne pouvons que constater un abîme entre vos promesses et vos actes. Bien loin de la Renaissance, ce quinquennat s'ouvre dans une atmosphère de fin de règne.

Votre budget ne montre qu'une seule chose : vous subissez, et surtout, vous faites subir aux Français. Vous subissez l'inflation qui vient avant tout de votre soumission à un modèle économique mondialiste qui a aggravé les dépendances de la France. La preuve ? Le déficit commercial qui va chaque mois de record en record.

Vous subissez la crise énergétique, démarrée dès septembre 2021, que vous faites payer aux Français par leur facture, par leur impôt et par la dette.

Vous subissez le chômage de masse ; vos opérations de communication ne masquent pas les 5,4 millions d'inscrits à Pôle emploi. C'est juste 400 000 de moins qu'en 2017.

Vous subissez la dette, cherchant sans doute à battre le record de 600 milliards supplémentaires en cinq ans. À ce titre, monsieur Le Maire, respectez les Français, ne leur faites pas l'insulte de parler d'un budget « à l'euro près » quand votre déficit est de 150 milliards !

Et je ne parle pas de l'insécurité galopante qui, malgré les rododendres du ministre de l'intérieur et les effets de manche de son collègue de la justice, ne fait que s'étendre dans nos villes et nos campagnes.

Bref, vous subissez parce que vous refusez d'admettre l'échec de vos choix et du système que vous défendez – pire, que vous incarnez.

Aveuglés par votre idéologie et par votre suffisance, vous ne pouvez voir les mesures efficaces à prendre pour défendre l'intérêt de la France et des Français.

Sur la crise énergétique, il faudrait commencer par la baisse de la TVA, la rupture avec les règles du marché européen de l'électricité – mesures d'ailleurs prises par certains de nos voisins –, et la relance immédiate d'un programme nucléaire ambitieux. Pardon, mais dans les années 1970, on a réussi à

fabriquer plus de dix réacteurs en dix ans, pour un total de cinquante-huit réacteurs en moins de trente ans ! Voilà qui a tout de même une autre allure que de proposer de mettre doucoune et col roulé ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Sur l'emploi, il faudrait instaurer la priorité nationale et le patriotisme économique, pour rompre avec la mondialisation sauvage et destructrice. Certes, vous avez fait un effort sur l'apprentissage, bien qu'il ne concerne pas assez les métiers industriels et artisanaux ; mais avec votre abandon de l'école, dans les emplois de demain, nous connaissons encore l'ubérisation de notre économie et l'appauvrissement des salariés. Sous l'effet de votre politique, la productivité, élément fondamental pour notre modèle social, s'est effondrée : depuis 2017, la productivité stagne en France alors qu'elle a progressé de 5 points pour l'ensemble des pays de l'OCDE – l'Organisation de coopération et de développement économiques. Sérieusement, quel échec !

Sur la dette, un plan d'économies conséquent est plus que nécessaire. Je pense par exemple à la baisse de notre contribution à l'Union européenne. Autre source d'économie, une politique d'immigration beaucoup plus ferme et surtout beaucoup plus juste ; nos compatriotes, et surtout les plus modestes, ne consentent plus à ce que notre système social soit fragilisé, voire obéré, par la prise en charge de centaines de milliers d'arrivants chaque année. C'est près de 16 milliards d'économies annuelles que nous pourrions faire.

Sur l'insécurité, je me réjouis de la hausse de moyens tout en faisant ce constat : lorsqu'il y a des moyens et des missions, mais pas de résultat, c'est sans doute qu'il y a un problème de chef – donc un problème Darmanin. Là aussi, des mesures de bon sens devraient être prises. Les Français les approuvent, les Français les attendent, les Français les espèrent : peines planchers, expulsion des délinquants étrangers, etc. Toutes ces mesures de bon sens non seulement apporteront la paix à nos villes et à nos campagnes, mais participeront aussi au rétablissement de nos finances publiques, tant l'insécurité nous coûte cher.

Alors oui, le budget que vous nous présentez ce soir est conforme à votre politique : injuste, coûteux et à coup sûr inefficace.

Quand on ne sait pas où l'on va, il est difficile d'y emmener les autres ; quand on subit l'actualité, difficile de se projeter ; quand on a un bilan désastreux, difficile de faire amende honorable et de changer de politique. Nous essaierons tant bien que mal durant les prochains débats – si vous nous laissez débattre – de pallier les nombreuses carences de ce texte. Nous essaierons de l'améliorer pour que soit rendu aux Français leur argent, pour que soit rendu aux Français leur pays. Notre groupe est prêt : prêt aujourd'hui à une opposition constructive, prêt demain à une alternance salvatrice. (*Mmes et MM. les députés du groupe RN se lèvent et applaudissent vivement.*)

(*À dix-huit heures vingt-cinq, M. Sébastien Chenu remplace Mme Yaël Braun-Pivet au fauteuil de la présidence.*)

Présidence de M. Sébastien Chenu

vice-président

Mme la présidente. La parole est à M. Manuel Bompard.

M. Manuel Bompard. Nous ouvrons ce jour un débat en sursis. Nous ne connaissons pas tous les passages du film, mais nous en connaissons malheureusement peut-être déjà la fin : vous faites régner sur cette discussion budgétaire l'épée de Damoclès du 49.3.

M. Alexis Corbière. Exactement !

M. Manuel Bompard. Bien sûr, vous cherchez déjà à en faire porter la responsabilité à vos oppositions. On connaît la technique, et on ne peut pas dire que vous l'utilisiez avec beaucoup de subtilité ! Mais la réalité, c'est que votre nouvelle méthode de concertation s'est révélée être une mascarade ; vous êtes incapable de convaincre une majorité des parlementaires de soutenir vos propositions budgétaires.

Face à cette situation, allez-vous enfin écouter vos oppositions ou allez-vous passer en force ? Peut-on savoir, monsieur le ministre, monsieur le ministre délégué, si le débat que nous engageons ira jusqu'à son terme ? Ou bien n'est-ce là qu'une simple comédie avant que le couperet ne tombe ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

En tout état de cause, nous vous mettons en garde. Si vous deviez en passer par cette forfaiture démocratique, vous en porteriez seuls la responsabilité. (*Mêmes mouvements.*) Et chacun, ici, sur ses bancs, devra prendre position : résister ou accepter docilement le mépris de la représentation populaire ; résister ou accepter un budget bien éloigné de la réalité sociale et écologique du pays. En ce qui nous concerne, nous sommes clairs : nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour empêcher cette brutalité démocratique ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme Sophia Chikirou. Les moyens légaux !

M. Manuel Bompard. Chers collègues, le texte budgétaire que nous examinons peut se résumer en une formule simple : des cadeaux pour les grandes entreprises et les ultrariches, de la sueur et des larmes pour le peuple français.

Votre budget prévoit en effet de poursuivre la politique de baisse des impôts de production. Elle n'a pourtant jamais démontré ses résultats. Vous avez déjà, au cours de la législature précédente, transformé le CICE en baisse pérenne de cotisations sociales pour les employeurs. Le rapport publié par France Stratégie à propos de ce dispositif est édifiant : on nous avait promis en grande pompe la création de 1 million d'emplois – je me rappelle le badge que certains arboraient sur les plateaux de télévision – mais 100 000 seulement ont été créés, pour un manque à gagner pour le budget de l'État de 20 milliards d'euros chaque année. Deux cent mille euros de subvention annuelle par emploi, il fallait y penser : chapeau, messieurs du Gouvernement !

M. Alexis Corbière. Ça fait cher l'emploi !

M. Manuel Bompard. Vous persistez néanmoins dans l'erreur. Cette fois, c'est la suppression de la CVAE qui est à l'ordre du jour. Une telle mesure représente un manque à percevoir de 8 milliards d'euros sur deux ans, dont le coût sera en grande partie assumé par des collectivités territoriales à bout de souffle. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Vous vous cachez à nouveau – vous en avez pris l'habitude – derrière les intérêts des petites entreprises pour justifier les cadeaux faits aux plus grandes. Pour vous, peu importe que les deux tiers de la suppression de la CVAE profitent aux 10 000 entreprises les plus importantes. Peu importe également que les secteurs les plus polluants de la société en soient les grands bénéficiaires. Et peu importe que

la baisse de 50 % de la CVAE, décidée en 2021 pour un coût de 10 milliards d'euros, n'ait toujours pas démontré son efficacité.

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique – il s'est absenté, mais vous lui rapporterez mon interpellation – disait tout à l'heure chercher 7 milliards d'euros pour financer les mesures votées en commission par les oppositions. Vous pouvez déjà trouver 8 milliards en renonçant à la suppression de la CVAE. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. le président de la commission des finances applaudit également.*)

Ainsi, les faits vous importent peu. Seule l'idéologie guide votre politique économique. Autrement, il est impossible de comprendre pourquoi vous vous entêtez à protéger les profits exceptionnels réalisés pendant la crise.

En effet, comment trouver normal que le pays soit confronté à d'immenses difficultés en raison de l'explosion des prix, sans qu'aucun effort ne soit demandé aux profiteurs de crise ?

Comment accepter que la fortune du patron de la CMA CGM fasse un bond de 30 milliards d'euros en un an, quand des millions de Français voient leur pouvoir d'achat chuter ?

Comment peut-on ne rien faire face à l'extrême concentration de la richesse avec, en France, cinq milliardaires qui en possèdent autant que 27 millions de nos concitoyens ? (*Mme Sophia Chikirou applaudit.*)

Mme Clémence Guetté. Ça ne peut pas continuer !

M. Manuel Bompard. Comment admettre que le versement de dividendes ait atteint en France un record historique de 44 milliards d'euros au deuxième trimestre 2022 et connaisse une progression de 33 % en un an ?

Comment peut-on, tout simplement, ne pas agir face à tant d'injustice ?

À cet égard, TotalEnergies est effectivement, monsieur le ministre délégué chargé des comptes publics, un exemple emblématique de cette injustice. Au premier semestre 2022, le groupe a enregistré un résultat net de 18,3 milliards d'euros, soit trois fois plus qu'au premier semestre 2021. À ce rythme, les profits annuels du groupe pourraient doubler par rapport à l'an dernier. Et il y a deux semaines, l'entreprise annonçait à ses actionnaires un acompte sur dividendes exceptionnel de 2,62 milliards d'euros.

Mme Raquel Garrido. Scandaleux !

M. Manuel Bompard. En revanche, les salariés, eux, n'auraient pas droit à une augmentation de salaire au moins égale à l'inflation ? C'est un pur scandale !

Tout à votre volonté de protection des grandes multinationales, vous cherchez déjà, comme vous venez de le faire dans l'hémicycle, à rendre les salariés des raffineries responsables des fermetures de stations-services. J'ai même entendu une porte-parole de la majorité parler de grève préventive : quel mensonge ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.*) Jusqu'à hier, c'est TotalEnergies qui refusait d'ouvrir des négociations salariales, pourtant légitimes, avant le 15 novembre.

Mme Raquel Garrido. Exactement !

M. Manuel Bompard. Le patron du groupe, lui, n'a pas attendu cette date pour augmenter sa rémunération de plus de 50 %. Voilà dans quelle situation de pénurie et de blocage on met le pays quand on laisse les multinationales faire la pluie et le beau temps, comme vous le faites !

M. Alexis Corbière. Exactement !

M. Manuel Bompard. À quel moment, messieurs les membres du Gouvernement, allez-vous enfin taper du poing sur la table pour exiger de la direction de TotalEnergies qu'elle cède enfin aux légitimes revendications salariales exprimées par les salariés ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Après avoir nié l'existence même des superprofits, M. Bruno Le Maire s'est finalement rallié à la proposition de la Commission européenne d'une contribution des entreprises de l'énergie et des combustibles fossiles.

Mme Raquel Garrido. On avance !

M. Charles Sitenstuhl. Excellente proposition !

M. Manuel Bompard. C'est une première étape, qui aura au moins confirmé l'aptitude du ministre au retournement de veste, que l'on avait d'ailleurs déjà observée lors de la campagne présidentielle de 2017. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Cette avancée est cependant très largement insuffisante. En effet, elle ne concerne pas l'ensemble des entreprises qui profitent de la crise, que certains pays européens ont déjà choisi de mettre à contribution. À cet égard, quand on l'étudie en détail, cette décision européenne laisse aux États membres la faculté d'adopter des mesures complémentaires. Ainsi, la Belgique a annoncé la semaine dernière l'instauration d'une contribution nationale supplémentaire, dont la recette est évaluée, selon les premières estimations, à près de 5 milliards d'euros pour les années 2022 et 2023.

L'introduction d'une taxation nationale sur les superprofits est donc possible. Elle est même indispensable si l'on veut imposer l'ensemble des entreprises qui en ont réalisé, notamment celles du transport maritime, du secteur bancaire, ou encore de la grande distribution, qui sont exclues du dispositif européen.

Contrairement à ce que vous avez dit tout à l'heure, monsieur le ministre délégué, nous avons formulé dans ce domaine des propositions concrètes à même de générer près de 20 milliards d'euros de recettes supplémentaires pour les finances publiques – recettes qui permettraient de financer davantage de mesures à destination des ménages, des petites et moyennes entreprises et des collectivités, et d'investir dans la transition écologique. Mais vous refusez ces pistes, démontrant ainsi que c'est vous qui incarnez le camp du blocage et de refus, de manière incompréhensible et dogmatique.

Vous choisissez donc, dans ce projet de loi de finances, de réduire les ressources de l'État, en distribuant de nouveaux cadeaux aux entreprises et en refusant des dispositifs qui généreraient des ressources supplémentaires. Une taxe sur les superprofits ? Pas question ! Une réforme fiscale visant à une juste contribution de chacun à proportion de ses revenus ? Certainement pas ! Le rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune, dont la suppression n'a eu aucun des effets escomptés ? Non plus !

À chacune de ces propositions, vous répondez, avec la mauvaise foi qui vous caractérise, que les Français ne veulent pas de nouvelles taxes, comme si nous proposons d'augmenter l'imposition de tous nos concitoyens ! Il vous reste à comprendre, messieurs les membres du Gouverne-

ment, qu'augmenter la taxation des plus riches et renforcer la progressivité de l'impôt revient à la fois à générer des ressources fiscales supplémentaires et à baisser l'imposition d'une grande partie des Français. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.*)

La réforme fiscale que nous proposons permettrait ainsi de lever 10 milliards d'euros de recettes supplémentaires, tout en baissant ou en maintenant le niveau d'imposition de 92 % des Françaises et des Français. Ceux-ci l'ont d'ailleurs bien compris : quand on les interroge, 70 % d'entre eux se disent favorables au rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune.

Mme Raquel Garrido. Eh oui !

M. Manuel Bompard. La vérité, messieurs les membres du Gouvernement, ce n'est pas que vous voulez protéger les Français de la pression fiscale, mais que vous voulez protéger les plus riches en faisant peser les impôts sur le plus grand nombre, vous asseyant ainsi sur des dizaines de milliards d'euros pourtant disponibles pour un budget à la hauteur des urgences sociales et climatiques.

Votre démarche est donc celle de l'appauvrissement de l'État. Vous le contestez, mais les chiffres sont têtus. Vous préparez la pire cure d'austérité que notre pays ait jamais connue. En effet, vous affichez une progression moyenne des dépenses publiques de 0,6 % par an en volume, alors que le taux de croissance devrait croître de 1,35 %. Vous maintenez ainsi la hausse de la dépense publique en sous-régime par rapport à ce qu'elle devrait être pour satisfaire les besoins essentiels du pays.

M. Alexis Corbière. C'est vrai !

M. Manuel Bompard. Auditionné fin septembre en commission des finances, Pierre Moscovici, président du Haut Conseil pour les finances publiques – un organisme qu'on ne saurait soupçonner d'être un repaire de La France insoumise – a d'ailleurs parlé, à propos du projet de loi de programmation des finances publiques, d'une « détérioration inédite » de ces dernières. Et puisque j'ai entendu quelqu'un dire que c'était faux, je vous montre le graphique produit par le Haut Conseil, où vous pouvez constater la présence effective du mot « inédit ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Frédéric Petit proteste.*)

Mme Raquel Garrido. C'est très clair !

M. Alexis Corbière. Limpide !

M. Manuel Bompard. Comment accepter une telle cure d'austérité alors que de tout le pays nous remontent des témoignages édifiants sur la situation de nos écoles, de nos hôpitaux et de nos services publics en général ? Assurez-vous devant les Français le gel du point d'indice des fonctionnaires, que vous prévoyez pour les cinq prochaines années dans votre projet de loi de programmation des finances publiques ?

M. Lionel Royer-Perreaut. N'importe quoi !

M. Manuel Bompard. Comment préparer, dans ces conditions, l'indispensable bifurcation écologique pour ramener notre modèle de production et de consommation dans les limites de ce que peut supporter la planète ?

En vérité, par vos choix budgétaires, vous avez décidé de faire payer la facture de la crise au peuple. Déjà submergés par l'explosion des prix, les ménages devront encaisser une hausse supplémentaire du coût de l'énergie de 15 % et, dès le mois de janvier, la fin de la remise exceptionnelle sur le prix du carburant.

Les collectivités territoriales, notamment les communes, sont étouffées. L'explosion du montant des factures de fluides les met dans une situation impossible. En effet, comment résister quand la facture d'électricité est multipliée par trente-deux, comme c'est le cas dans certaines communes ?

M. Carlos Martens Bilongo. Eh oui !

M. Manuel Bompard. Face à cette situation, vous n'avez rien de mieux à proposer que de mettre des cols roulés et d'éteindre le wifi. (*Protestations sur quelques bancs du groupe RE.*) Vous refusez de mettre à contribution les multinationales de l'énergie en bloquant temporairement les prix de l'énergie et des carburants, comme vous aviez pourtant su le faire pour le gel hydroalcoolique en 2020. Il est donc bien possible d'agir en ce sens et d'alléger la charge des Françaises et des Français, en mettant à contribution les marges des multinationales pour bloquer les prix du carburant, de l'électricité, du gaz et de certains produits alimentaires. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme Sophia Chikirou. C'est juste !

M. Manuel Bompard. Avec vous, c'est toujours la même recette : les efforts pour les petits, les profits pour les puissants. Mais nous ne vous laisserons pas faire !

Mme Sophia Chikirou. Il leur faut les gilets jaunes pour comprendre !

M. Manuel Bompard. Nous serons, messieurs les membres du Gouvernement, une opposition résolue à votre politique – je crois que vous l'avez constaté. Je tiens d'ailleurs à préciser, chers collègues, qu'à la différence du recours au 49.3, la défense d'une motion de rejet préalable est suivie d'un vote de chacune et chacun d'entre vous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Et à ceux qui cherchent à faire accroire que si nous ne votons pas ce projet de loi de finances, nous n'aurons pas de budget du tout, rassurez-vous : le cas échéant, un nouveau texte sera déposé et examiné, et le Gouvernement sera alors contraint de davantage écouter les oppositions. Il est évident que nous aurons un budget au bout du compte. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES et GDR-NUPES.*)

M. Carlos Martens Bilongo. Il a raison !

M. Manuel Bompard. Bref, je répète que nous ne vous laisserons pas faire et que nous constituerons aussi une force alternative dont les Français ont besoin. Non, notre pays n'est pas condamné à la maltraitance sociale et à l'inaction climatique et environnementale. Nous assumons de nous opposer à votre politique.

M. Alexis Corbière. C'est ça, la démocratie !

M. Manuel Bompard. Nous le ferons bien évidemment dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, au cours du débat parlementaire, aussi bien en commission qu'au sein de l'hémicycle, tout comme nous le ferons sur les piquets de grève, monsieur le ministre délégué, dans les manifestations, auprès des salariés qui se battent pour améliorer leurs conditions de vie... (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Lionel Royer-Perreaut. Comme à Marseille ?

M. Manuel Bompard. ...et qui demandent simplement que leur travail soit reconnu à sa juste valeur.

Mme Blandine Brocard. Vous n'avez aucune proposition !

M. Manuel Bompard. Oui, chers collègues, nous nous opposerons partout où ce sera possible, à l'Assemblée nationale comme dans la rue. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Un autre budget est possible, un autre monde est possible, et nous marcherons pour qu'il adienne ce dimanche 16 octobre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.* – *M. le président de la commission des finances applaudit également.*)

M. Alexis Corbière. Avec Bompard, c'est clair !

M. le président. La parole est à Mme Véronique Louwagie.

Mme Véronique Louwagie. Le premier budget d'un quinquennat constitue normalement un moment crucial, qui acte une ambition politique et trace un chemin pour les cinq années qui suivent. Il s'accompagne, de surcroît, d'une loi de programmation, qui fixe le carnet de route et décline les points d'étape à suivre pour atteindre un objectif clair et, si possible, ambitieux.

Ce premier budget de la législature aurait donc dû traduire une vision, un cap, un horizon à atteindre. Hélas, il n'en est rien et ce projet de loi de finances pour 2023 se révèle terriblement décevant, risquant même de plomber le quinquennat tout entier. Il ne fait que nous confirmer que le Gouvernement navigue à vue, qu'il subit les événements sans savoir où aller. Le Gouvernement se révèle incapable de tourner la page de cinq années désastreuses pour nos comptes publics : nos finances sont exsangues et notre dette est en train de devenir un fardeau insoutenable.

Pour rappel, en 2017, le candidat Emmanuel Macron promettait de réaliser 60 milliards d'euros d'économies en cinq ans, de ramener les comptes publics à l'équilibre, et de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires. Six ans plus tard, la dépense publique a dérapé dans des proportions record, notre niveau d'endettement est plus préoccupant que jamais, et la réduction du nombre d'agents publics a été purement et simplement abandonnée.

M. Charles Sitzenstuhl. Il y a eu une crise !

Mme Véronique Louwagie. Ce budget ne répond pas non plus aux urgences que nous devons affronter dès aujourd'hui, alors qu'une inflation sans précédent depuis quarante ans mine le pouvoir d'achat de nos compatriotes. De la même manière, nos entreprises et nos collectivités sont étranglées par des prix de l'énergie devenus totalement fous, faute de volontarisme politique de la part du Président de la République.

Pour le reste, ce projet de loi de finances ne prépare en rien aux défis majeurs que nous devons relever et aux priorités que nous devons nous fixer pour les cinq prochaines années : je pense en particulier à la question fondamentale du financement de la transition énergétique, ou encore à l'enjeu majeur de notre souveraineté économique.

La principale leçon de ce budget est que le Gouvernement se désintéresse totalement du rétablissement de nos finances publiques. Cela n'avait jamais été l'une des principales priorités de la précédente majorité : elle figure désormais au dernier rang de celles-ci, alors que les comptes passent dans le rouge, et même au rouge écarlate.

La France affiche un taux de dépenses record, mais les dépenses courantes vont encore augmenter de 62 milliards d'euros, et 11 000 fonctionnaires supplémentaires vont être recrutés.

La France fait partie du quinté des pays les plus endettés d'Europe, avec une dette qui dépassera bientôt les 3 000 milliards d'euros, tandis que notre déficit se creusera

encore de 155 milliards. Au total, un tiers de nos dépenses sont désormais financées par la dette, donc par les générations futures.

La charge de la dette tutoie les 60 milliards d'euros et va devenir le premier budget de l'État après l'éducation nationale. Au moment même où les taux d'intérêt remontent, voire dépassent les 2,5 %, la France va emprunter 270 milliards d'euros sur les marchés, un record absolu.

Pour compléter ce tableau édifiant, la France affiche un déficit commercial record de 150 milliards d'euros alors que la récession menace.

Enfin, la France reste le pays d'Europe, après le Danemark, où les taxes et les impôts sont les plus élevés d'Europe.

Vous retenez pour 2023 une prévision de croissance de 1 % que tous les instituts, et le Haut Conseil des finances publiques lui-même, jugent irréaliste. Vous vous réfugiez derrière ces hypothèses avantageuses pour sauver tant bien que mal la face, mais, même avec vos prévisions intenable, la France décroche ; nous sommes relégués parmi les pires élèves de l'Europe, ceux dont les comptes sont dans la situation la plus critique, ceux qui sont à la merci de leurs créanciers et pourraient, demain, être attaqués. Le retour à un déficit à 3 % du PIB n'est prévu qu'à l'horizon 2027, ce qui fait que nous serions le dernier pays de l'Europe à l'atteindre.

Le fond du problème, monsieur le ministre, ce qui pourrait nous mettre en difficulté vis-à-vis de nos voisins européens, ce n'est pas le rejet probable de votre loi de programmation, c'est son contenu même, qui ne traduit aucun réel effort de désendettement. J'en profite pour répondre à Mathieu Lefèvre que la loi de programmation peut être entièrement réécrite au Sénat et que, si le Gouvernement tient tant à ce que nous la votions, il peut la réécrire lui-même pour la rendre beaucoup plus ambitieuse.

En l'état, Gilles Carrez, que Mathieu Lefèvre présente comme son mentor, aurait été le premier à la combattre. Pourquoi ? Parce que nous sommes devenus les tristes protagonistes d'une fable dans laquelle la rigoureuse fourmi du nord déplore le manque de prévoyance de la cigale française, cigale qui se trouve déjà fort dépourvue mais qui veut manifestement continuer de chanter tout l'été.

M. Fabrice Brun. Il faut faire un peu les fourmis !

Mme Véronique Louwagie. Monsieur le ministre, ce n'est vraiment pas de gaieté de cœur que nous prêchons dans le désert en vous alertant, budget après budget, sur la dérive de nos comptes publics et le montant faramineux de notre dette. Dans l'opposition, nous n'avons pas attendu ce week-end pour tirer la sonnette d'alarme.

Le problème c'est que la France est dans une situation de surendettement chronique.

Le problème, c'est que la réduction de notre dette est repoussée à 2027, autant dire aux calendes grecques, alors que la remontée spectaculaire des taux d'intérêt rend notre désendettement impératif.

Le problème, c'est que la France paie ses fonctionnaires en s'endettant.

Le problème, c'est que la charge de la dette, c'est-à-dire son coût annuel, risque de doubler et pourrait approcher les 100 milliards d'euros à l'horizon 2027.

Le problème, c'est que ce budget pour 2023 ne propose, pour toute économie, que des pistes très hypothétiques.

Le problème, c'est que cette dette abyssale, qui pèse sur nos enfants et nos petits-enfants, nous rend terriblement vulnérables et pourrait menacer la pérennité de notre modèle social si nous ne faisons rien !

C'est la raison pour laquelle les députés Les Républicains vous proposent, dans un esprit de responsabilité, des mesures d'économie. En premier lieu, nous réclamons un grand plan de sobriété bureaucratique combinant débureaucratisation, simplification administrative, suppression des organismes doublons, réduction du nombre d'opérateurs de l'État et allègement de la masse salariale des administrations centrales. Le Gouvernement ne peut pas faire l'impasse sur une vraie réforme de l'État et une réorganisation de son administration. L'objectif est de mettre fin aux procédures complexes, aux nombreuses normes et aux contraintes multiples qui entravent l'économie et se chiffrent en milliards.

Le Président de la République, Emmanuel Macron, parlait lui-même de la France, en février 2021, comme « d'un État bedonnant et malvoyant », tandis que Jean Castex, alors Premier ministre, évoquait « le règne de l'impuissance publique » quand les lois et décrets « se perdent dans des méandres sinueux et opaques ».

Notre groupe les prend au mot et demande 20 milliards d'euros d'économies d'ici 2025 dans la sphère administrative française – soit près de 7 milliards par an –, puis 10 milliards supplémentaires entre 2026 et 2027. Nous détaillerons dans nos amendements les mesures à prendre pour y parvenir.

M. Fabrice Brun. Il faut dégraisser les administrations centrales !

Mme Véronique Louwagie. Nous vous ferons également d'autres propositions d'économies – je pense notamment à la suppression de l'*exit tax*, à la fin de l'avantage fiscal pour les associations qui s'introduisent illégalement dans les élevages ou encore à la suppression de l'AME, l'aide médicale d'État.

Au-delà de ces pistes d'économies, la priorité des députés LR sera la défense du pouvoir d'achat des Français. Nous soutenons le principe du bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité, mais il faut l'étendre au fioul et à ceux qui se chauffent aux pellets de bois. Par ailleurs, pour préparer la fin des aides sur le carburant, nous proposerons la suppression de la TVA sur la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), un impôt sur l'impôt particulièrement injuste et incompréhensible. Cela représentera une économie de 12 centimes par litre de carburant, et c'est une mesure pérenne.

Pour financer cette mesure, nous avons déposé un amendement créant une contribution exceptionnelle sur les profits des gaziers, des pétroliers et des transporteurs maritimes, tout en faisant en sorte que cette contribution ne s'applique qu'à défaut de taxe européenne d'ici juillet prochain.

Fidèles à notre défense de la politique familiale et pour faire face à l'inquiétante chute de la natalité que subit notre pays, nous proposerons de revenir aux anciens plafonds du quotient familial, nettement plus protecteurs pour les familles.

Enfin, nous vous proposerons un amendement essentiel pour corriger le fiasco de MaPrimeRénov', qui ne fonctionne pas aujourd'hui et passe totalement à côté de son objectif, alors que la rénovation thermique globale des logements doit être une priorité absolue si nous voulons réduire nos émissions de CO₂.

Notre deuxième priorité consistera à défendre nos entreprises et en particulier nos petites et moyennes entreprises, qui profiteront nettement moins de la fin de la CVAE que les grands groupes. Nous proposerons de diminuer le taux réduit d'impôt sur les sociétés applicable aux PME françaises, et nous chercherons à renforcer les dispositifs de financement des PME, que ce soit à travers l'IR-PME ou l'IFI-PME – ces deux dispositifs respectivement applicables à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur la fortune immobilière des PME.

Ces questions budgétaires sont importantes, les Français y sont attentifs et toutes ces politiques publiques doivent faire l'objet d'un débat, lequel ne saurait être escamoté sous aucun prétexte, même s'il devait être long : nous avons jusqu'au 25 octobre pour discuter de la première partie de ce PLF.

Nous, députés, avons été élus il y a quelques mois pour représenter les citoyens, assurer un dialogue et éviter une gouvernance verticale dont les Français ne veulent plus. Dans le respect des résultats de juin dernier, nous ne pouvons pas, mes chers collègues, nous faire voler cet espace de débat qui est de droit. Aucun calcul politique ne peut ni ne doit s'exercer contre la démocratie !

Avec responsabilité, nous, députés Les Républicains, assumerons notre rôle d'opposition constructive, en rappelant nos accords – car il y en a – et en faisant entendre nos divergences, qui sont nombreuses. Si le Gouvernement nous offre l'occasion de contribuer à ce budget, alors notre groupe s'en saisira. Mais pour apporter une contribution, encore faut-il que le temps du débat soit respecté. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme Perrine Goulet.

Mme Perrine Goulet. L'automne représente un temps fort du Parlement, avec les débats – nécessaires – autour du budget de la nation. Cette première loi de finances de notre nouvelle législature n'y fait pas exception.

À l'heure où cet hémicycle va connaître de longs débats, il apparaît essentiel aux yeux du groupe Démocrate que ces débats soient équilibrés, proportionnés, raisonnés, intelligibles et – espérons-le – respectueux. Cette assemblée est inédite par sa composition. C'est le choix des Français et ce choix doit être respecté.

Depuis sa nomination, la Première ministre – avec tout son Gouvernement derrière elle – n'a de cesse d'ouvrir le dialogue pour entendre toute la représentation nationale et trouver des consensus. Beaucoup évoquent le 49.3 ou campent sur des positions de principe. J'espère que l'Assemblée saura faire mentir ces pronostics – comme ce fut le cas la semaine dernière en commission des finances, laquelle a adopté la première partie du projet de loi de finances –, afin d'être à la hauteur des enjeux et des attentes des Français, mais également pour que nous puissions défendre nos idées. J'espère donc que le Gouvernement saura écouter le législateur.

Ce budget pour 2023 s'inscrit dans un temps long, qui prend son origine en 2017. Votre objectif d'alors était un redressement des comptes publics. Ce redressement, à force de volonté, de persévérance, de croissance et de travail, a été opéré, et la trajectoire des finances publiques était sur la bonne voie. En 2020, avant la crise de la covid, nous étions même sortis des procédures d'endettement excessif lancées par Bruxelles.

M. Charles Sitzenstuhl. Très bien !

Mme Perrine Goulet. C'est grâce à ce sérieux budgétaire que nous avons pu mettre en œuvre, en 2020, le « quoi qu'il en coûte » pour faire face aux conséquences désastreuses et annoncées de la crise sanitaire, en protégeant les Français, leur santé et notre économie.

C'est un mouvement que nous devons poursuivre. Le groupe Démocrate est attaché au rétablissement des comptes publics et, dès 2007, François Bayrou faisait de la dette un sujet de débat public en alertant sur le danger qu'elle représentait.

Mais les crises en cours ou à venir sont sérieuses : la guerre en Ukraine, sur notre continent ; la crise énergétique qui se profile ; la crise environnementale que nous devons prendre à bras-le-corps. Toutes ces crises, majeures nous font penser que l'année 2023 sera extrêmement rude et que les années suivantes doivent être envisagées en conjuguant le retour à un déficit de 3 % et la protection des Français.

Le projet de loi de programmation des finances publiques que vous proposez prévoit de ramener le déficit public sous la barre des 3 % d'ici cinq ans. Après une stabilisation à 5 % en 2023, le déficit public serait ramené à 4,5 % en 2024, à 4 % en 2025, puis 3,4 % en 2026, pour atteindre 2,9 % en 2027. Cet objectif, nous le partageons et chacun, à son échelle, devra produire des efforts. On ne réforme pas pour le plaisir, mais parce que c'est nécessaire et sain.

Nous avons une responsabilité dans l'utilisation de l'argent des Français. Permettez-moi donc, mes chers collègues, d'appeler à la responsabilité collective sur cette loi de programmation. Bien entendu, elle ne peut satisfaire tout le monde, mais la rejeter, ce serait amoindrir la crédibilité de la France auprès de nos partenaires internationaux et de l'Union européenne. Aussi devons-nous parvenir à voter ce texte, car le rejeter par principe entamerait le crédit de notre parlement.

Cette responsabilité qui est la nôtre doit guider nos débats et nos choix. Ainsi, si certains amendements défendus par la commission apparaissent contraires à l'économie générale du texte, il convient de saluer l'adoption de certaines dispositions. Je pense notamment à l'augmentation de la taxe sur les logements vacants, introduite à l'initiative de notre rapporteur général, qui doit nous permettre de lutter contre la pression foncière dans les zones très denses où la demande de logements est tendue.

Mes chers collègues, ce projet de loi de finances a cinq objectifs principaux que nous soutenons pleinement : protéger et préserver le pouvoir d'achat des Français ; protéger les Français en finançant prioritairement l'action publique, en particulier les fonctions régaliennes ; protéger la planète en continuant à soutenir les dispositifs de transition ; protéger et préparer l'avenir du pays en pariant sur l'éducation et les compétences des travailleurs ; enfin, protéger notre capacité à agir en poursuivant le rétablissement des comptes publics.

La première partie, relative aux recettes de l'État et que nous examinons à partir d'aujourd'hui, permet de transposer en partie ces objectifs. L'article 2, qui indexe le barème de l'impôt sur le revenu à l'inflation, en modulant le taux d'indexation selon les tranches, en neutralisera les effets sur l'imposition des ménages de manière uniforme. C'est un effort important – de l'ordre de 6 milliards d'euros – en faveur des ménages.

L'article 6, qui prolonge le bouclier tarifaire pour l'électricité, a vocation à protéger les Français contre la crise énergétique et l'inflation. Les augmentations envisagées

pour le gaz et l'électricité seraient bien plus importantes sans l'intervention volontariste que nous prolongeons à travers ce projet de loi. Il illustre, tout comme certains amendements qui seront examinés, la pleine conscience qu'ont le Gouvernement et la majorité des difficultés que rencontrent non seulement les particuliers, mais aussi certaines collectivités face à l'augmentation des prix de l'énergie. Ainsi le bouclier envisagé au profit des communes les plus touchées nous est-il apparu comme une nécessité. Une fois encore, l'État a répondu présent.

Après les particuliers et les collectivités, il ne faut pas oublier nos entreprises, du commerçant à l'artisan, en passant par les très petites entreprises et les petites et moyennes entreprises. Notre devoir est de les soutenir : ce sont elles qui font la richesse de notre pays et, disons-le, rien ne sert de les avoir sauvées en 2020 si nous ne le faisons pas face à la crise énergétique qu'elles affrontent de plein fouet.

S'agissant des collectivités, elles bénéficieront d'une augmentation forte de la DGF, qui progresse de 110 millions d'euros par rapport à l'an passé. C'est aussi cela, soutenir les collectivités.

Cela étant, nous avons conscience depuis bien longtemps que la richesse est créée par nos entreprises. C'est la raison pour laquelle la suppression progressive de la CVAE bénéficiera en premier lieu aux PME, maillon indispensable de notre tissu industriel. C'est un acte de justice fiscale.

À l'instar de la suppression de la taxe d'habitation, les collectivités seront compensées intégralement.

La lutte contre le changement climatique occupe, elle aussi, une place importante dans cette première partie, avec notamment le maintien de nombreux dispositifs fiscaux en la matière.

Au-delà de cette action immédiate, il faut se préoccuper de l'avenir à plus long terme. Ainsi, le dispositif MaPrimeRénov' est porté à 2,5 milliards et le soutien au verdissement du parc automobile est doté de 1,3 milliard. Cela inclut la promesse de campagne du Président de la République de proposer des véhicules en leasing à un prix avantageux pour les moins favorisés de nos concitoyens.

À l'occasion de cet examen en séance publique, le groupe Démocrate (MODEM et indépendants) aura à cœur de défendre plusieurs amendements qui lui apparaissent nécessaires.

En premier lieu, nous vous proposerons de prolonger le crédit d'impôt pour les exploitations agricoles ayant atteint la certification « haute valeur environnementale » (HVE). Nous avons eu l'occasion de voir l'effet important de ce crédit d'impôt cette année et nous considérons qu'il faut le prolonger.

Par ailleurs, nous vous proposerons également par voie d'amendement des dispositifs permettant de protéger nos exploitations agricoles en encourageant les reprises générationnelles. À l'heure de la souveraineté agricole et alimentaire, ces dispositions nous apparaissent indispensables.

Enfin, je n'ignore rien des débats sur les bénéfiques exceptionnels de certaines entreprises. Notre groupe estime que ces bénéfiques ne sont pas gênants s'ils servent à augmenter les salaires ou à travailler à la transition énergétique et écologique des entreprises. Par contre, s'ils servent à payer des dividendes, nous devons nous interroger.

M. Jimmy Pahun. Très bien !

Mme Perrine Goulet. C'est pourquoi mon groupe proposera une majoration de la *flat tax* sur ces dividendes s'il est constaté qu'ils sont substantiellement supérieurs à la pratique observée depuis cinq ans.

Alors que va débiter notre marathon budgétaire, mon groupe aborde ces débats avec confiance et prudence, exigence et bienveillance, écoute et disponibilité. Il ne tient qu'à nous de faire de ce PLF une réussite. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem, RE et HOR.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Pires Beaune.

Mme Christine Pires Beaune. Tout change et rien ne change sur le fond.

Après cinq années difficiles, marquées par la crise des gilets jaunes – un conflit social majeur comme la France n'en avait pas connu depuis très longtemps –, une crise sanitaire mondiale, une crise économique profonde, une inflation record qui étrangle les Français et le retour de la guerre en Europe, nous discutons du premier budget du second quinquennat du président Macron. Ses orientations et ses priorités demeurent sinistrement identiques à celles des cinq dernières années. Seul l'arrêt de l'économie en raison de la covid-19 vous a contraints à changer timidement et temporairement de cap. C'est regrettable.

Nous n'en sommes malheureusement plus à mettre des qualificatifs sur votre politique de classe que l'on sait injuste. J'en veux pour preuve le creusement continu et irréversible des inégalités de revenus, mais surtout de patrimoine.

C'est logique quand on sait que le fil conducteur de ce premier budget du quinquennat demeure le même : cadeaux fiscaux à certaines entreprises, y compris à celles qui, profitant de la situation, se goinfrent ; sacrifice perpétuel des ressources de l'État ; soutien insuffisant aux ménages des classes populaires et moyennes et réduction de la sphère d'intervention de la puissance publique alors que les besoins sont immenses. Les collectivités, quant à elles, demeurent la variable d'ajustement devant l'inefficacité de votre politique en matière de rétablissement des comptes publics.

Tout change, rien ne change. À un détail près, monsieur le ministre : vous devez désormais composer avec les idées et les propositions de vos oppositions, faute d'avoir su convaincre, lors des élections législatives, une majorité de Français que votre politique était la bonne pour eux.

Vos précédents budgets étaient ceux de la brutalité. Celui qui nous est présenté est celui de la continuité.

Il est le budget de la continuité parce que la politique de l'offre demeure votre horizon indépassable, votre vérité universelle. Vous perpétuez votre politique de classe – pour ne pas dire de caste – en ne mettant toujours pas à contribution les plus aisés et les profiteurs de crise.

Vous vous offrez même le luxe de leur faire un cadeau supplémentaire avec la suppression de la CVAE en deux temps, qui fera perdre 3,8 milliards au budget de l'État en 2023, puis 7,6 milliards chaque année à partir de 2024. Sur la durée de votre quinquennat, cette seule mesure représentera la bagatelle de 34 milliards de pertes de recettes pour l'État. Vous le désarmez au moment où nous devons investir dans nos services publics, réaffirmer notre indépendance, planifier et investir pour la bifurcation énergétique et écologique.

À titre d'exemple, l'entreprise TotalEnergies, qui a réalisé un bénéfice de 5,7 milliards de dollars rien qu'au deuxième trimestre 2022, bénéficiera d'un cadeau de l'État de 6,7 millions d'euros en 2023 et du double de cette somme chaque année à partir de 2024 avec la suppression de la CVAE.

Cette suppression d'impôt, qui n'est pas un impôt de production, profitera davantage aux plus grandes entreprises. Elle s'ajoute aux 54 milliards de baisses d'impôts et de cotisations réalisées ces cinq dernières années : autant d'argent qui ne rentre plus dans les caisses de l'État, de la sécurité sociale et des collectivités, tandis que, dans le même temps, vous souhaitez prolonger l'âge de départ en retraite pour réaliser une économie de 8 à 9 milliards d'euros sur cinq ans. Les Français doivent travailler plus longtemps pour payer vos cadeaux aux grands groupes. Voilà votre sens de la justice !

Pire encore, vous assumez une réforme du régime des retraites pour réduire son déficit, mais surtout – c'est ce qu'ont dit les ministres – afin d'obtenir des marges de manœuvre pour financer les dépenses indispensables de l'éducation, de la justice, de la santé et de la transition écologique. Vous amalgamez le financement de la protection sociale, assuré essentiellement par des contributions, et le financement des politiques publiques, assuré par l'impôt. Cela, le Président de la République ne l'a jamais exposé aux Français. C'est pourquoi il est essentiel d'organiser un référendum sur cette question de société.

Votre si chère théorie du ruissellement n'a pas fonctionné : en témoigne non seulement le pouvoir d'achat des Français, qui n'a pas attendu la guerre en Ukraine pour s'éroder, mais également l'endettement de la France, qui devra lever plus de 270 milliards sur les marchés en 2023, un bien triste record !

Le 26 septembre, Bruno Le Maire disait que la France était, je le cite, « à l'euro près », afin de justifier l'absence d'investissements dans les secteurs stratégiques et les services publics, et d'éviter tout soutien supplémentaire aux ménages les plus modestes.

Permettez-moi de vous dire que le Gouvernement semblait moins soucieux des deniers publics lorsqu'il supprimait l'ISF, instaurait la *flat tax*, baissait l'impôt sur les sociétés ou supprimait la taxe d'habitation et la redevance télé.

Des idées pour financer, dans la justice sociale, des dépenses nécessaires et essentielles, nous en avons ! Ces derniers mois, des secteurs entiers ont engrangé des profits indus sur le dos des ménages étranglés par l'inflation, sans que ces rentrées d'argent ne soient dues à une quelconque réorganisation ou à des décisions stratégiques. La guerre en Ukraine a parfois bon dos !

La liste de ces secteurs s'allonge – secteur énergétique, transport de marchandises, concessionnaires d'autoroutes, banques, entreprises du luxe –, tout comme s'allonge la liste des États qui ont instauré une contribution exceptionnelle à l'effort national – Royaume-Uni, Espagne, Italie et Allemagne, pour ne citer qu'eux. La liste des autorités appelant à une telle mesure s'allonge également, qu'il s'agisse du secrétaire général de l'ONU ou encore du chef économiste de la Banque centrale européenne (BCE). Pourtant, vous seul continuez à faire la sourde oreille en refusant d'instaurer une taxation exceptionnelle et limitée dans le temps des superprofits.

D'autres marges de manœuvre existent dans la réduction des niches fiscales inefficaces et injustes. Je pense notamment au crédit d'impôt recherche dont France Stratégie, la

commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (Cnepi) et la Cour des comptes n'ont pas manqué de souligner les limites comme les excès. Le constat est limpide : ce crédit d'impôt n'a pas conduit à améliorer la performance économique de la France pour les grandes entreprises alors qu'il coûte près de 7 milliards à l'État.

Pire encore : si la France en est à l'euro près, le locataire de l'Élysée, lui, ne s'embarrasse pas avec la sobriété, puisque le budget de la présidence de la République augmentera de 5,2 millions d'euros en 2023. Faites ce que je dis, pas ce que je fais !

Dans le même temps, les Français les plus modestes seront impactés par la reconduction du bouclier tarifaire dans une version plus modeste, qui laissera les prix du gaz et de l'électricité augmenter de 15 % en janvier et février 2023. Une fois encore, les Français qui se chauffent au fioul domestique ou au bois sont oubliés dans ce PLF : évidemment, ils vivent loin de Bercy ! Quand ils enfilent un col roulé, ce n'est pas un effet de communication, c'est qu'ils ne peuvent plus se chauffer. L'abondance, eux, ils ne l'ont jamais connue.

Les services publics, également, seront à l'euro près. Il y a pourtant urgence à les remettre sur pied. La crise de l'hôpital public est toujours là, malgré le Ségur de la santé. Ce n'est que l'arbre qui cache la forêt.

Seules quelques missions budgétaires connaissent une hausse de leurs moyens. Ainsi, le budget de l'éducation nationale connaît une hausse certaine des crédits qui lui sont alloués et les annonces gouvernementales selon lesquelles aucun enseignant débutant ne gagnera moins de 2 000 euros en septembre 2023 sont les bienvenues. Toutefois, il est à craindre que, compte tenu de l'évolution du Smic et de l'inflation, le salaire des professeurs certifiés, par exemple, ne dépasse pas 1,2 fois le salaire minimum alors que, en 1981, ils débutaient leur carrière avec un salaire équivalent à 2,2 fois le Smic.

Dans le même temps, les collectivités devront économiser 10 milliards sur cinq ans alors qu'elles sont le premier investisseur du pays. Elles ont à ce titre un rôle stratégique pour la relance de l'économie et pour favoriser la transition écologique. Cela s'ajoute aux difficultés auxquelles elles devront faire face en raison de la suppression de la CVAE dont elles bénéficiaient.

Monsieur le ministre, arrêtez de raisonner à court terme : ne commettez pas la même erreur qu'au moment de la crise de 2008. L'État, les entreprises, mais aussi les collectivités ont plus que jamais non pas besoin, mais obligation, d'investir dans la transformation écologique et énergétique.

Avant de conclure, je veux insister sur l'importance de l'amendement socialiste adopté en semaine dernière en commission des finances, qui vise à transformer en crédit d'impôt la réduction d'impôt dont bénéficient les personnes en Ehpad. Il poursuit un but de justice sociale et de lutte contre les inégalités. J'espère que les débats que nous aurons en séance permettront de graver dans le marbre cette avancée en faveur des plus modestes de nos aînés. Ce serait là l'occasion de démontrer enfin que, conformément aux engagements de la Première ministre, le Gouvernement et sa majorité souhaitent trouver des compromis.

Ces compromis, nous en sommes encore très loin. Vous n'avez eu de cesse de vanter votre action, votre bilan, d'avoir fait ce que personne avant vous n'avait fait et de faire toujours mieux que les autres. Vous avez vendu aux Français le message : nous ou le chaos.

Monsieur le ministre, les riches sont toujours très riches, et beaucoup plus riches, et les multinationales font des superprofits tandis que la majorité des Français craint la précarité énergétique, financière et sociale.

Ce n'est pas le si mal nommé Conseil national de la refondation (CNR) qui changera les choses. Il emprunte son abréviation au Conseil national de la Résistance sans avoir en commun avec lui, malheureusement, son audace ou son esprit.

Les priorités de votre budget sont les mêmes depuis plus de cinq ans et elles ne sont clairement pas celles de la majorité de Français qui souffrent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe GDR -NUPES.*)

M. le président. La parole est à Mme Lise Magnier.

Mme Lise Magnier. À l'heure d'aborder la discussion générale sur le projet de loi de programmation des finances publiques et le projet de loi de finances pour 2023, il nous est donné, en quelques minutes, la possibilité d'évoquer l'orientation de nos finances publiques.

Avec la guerre en Ukraine, l'instabilité géopolitique internationale, la difficile reprise des marchés américains et chinois, et la poussée de l'inflation, la situation économique mondiale est pourtant des plus incertaines. Elle nous conduit à suivre une ligne de crête plus étroite que jamais.

À l'obligation de maîtrise des finances publiques s'ajoute l'enjeu de protection de l'économie et des Français face à l'augmentation des prix, et singulièrement des prix de l'énergie. Dès la fin de l'année dernière, le Gouvernement a mis en place un bouclier tarifaire afin de contenir la hausse des prix du gaz et de l'électricité. Pour les particuliers, ce bouclier sera maintenu pour l'année 2023, non sans incidence pour nos finances publiques.

Cette politique fait ses preuves, puisqu'elle permet à notre pays de connaître le plus faible taux d'inflation d'Europe – ou plutôt le moins élevé – et protège le pouvoir d'achat des Français. L'inflation non maîtrisée est un poison mortel. Elle agit comme un impôt supplémentaire sur les plus précaires et dévalue l'épargne de nos concitoyens.

Il nous faut aussi rapidement agir d'une autre manière pour soutenir nos entreprises, qui, aujourd'hui, n'ont pas toutes reçu de solution adaptée. Monsieur le ministre, je salue votre engagement et celui de l'ensemble du Gouvernement sur cette impérieuse nécessité, cette urgence absolue pour nos entreprises.

Au-delà de cette nécessaire réponse au contexte inflationniste, les deux textes que nous discutons s'inscrivent dans une politique de long terme menée depuis 2017, celle de la baisse de la fiscalité sur les ménages et les entreprises, du renforcement du domaine régaliens et d'un investissement massif dans la transition écologique et les technologies de demain. Après une baisse d'impôt de près de 50 milliards d'euros durant le premier quinquennat et après avoir supprimé la redevance télé dès cet été, nous supprimerons la CVAE, conformément à l'engagement du Président de la République. (*M. Charles Sitzenstuhl applaudit.*)

Le niveau de nos impôts de production, l'un des plus élevés d'Europe, pénalise notre industrie et la désavantage par rapport à ses concurrents. Il nous faut donc agir sur ces impôts, sans oublier que, pour les entreprises, le premier problème reste le coût du travail ; il nous faudra également y apporter une réponse dans les prochaines années.

La politique poursuivie vise une fiscalité rénovée et un État fort. Les budgets des ministères régaliens – ceux de la défense, de l'intérieur ou encore de la justice –, ainsi que celui de l'éducation nationale, poursuivent leur renforcement. Nous ne pourrons bâtir un avenir prospère pour notre pays sans un État fort et respecté. L'augmentation des budgets et des effectifs dans les ministères régaliens est indispensable, mais doit s'accompagner urgemment d'une modération de la dépense dans d'autres domaines, là où l'action de l'État n'est pas indispensable ou pas efficiente. (*Même mouvement.*)

De plus, l'État ne sera fort que s'il est agile et stratégique. L'agilité nécessite de se départir de nos procédures trop longues, complexes et coûteuses, dues souvent à la prolifération de normes parfois contradictoires. Elle implique également de s'appuyer sur ceux qui savent faire, en recentrant l'action publique sur les missions clés pour réussir à les mener à terme efficacement.

L'État doit également être stratégique. Le budget pour 2023 poursuit la volonté puissante d'investir fortement dans la transition écologique pour faire de notre pays un acteur de pointe en la matière. L'été particulièrement cataclysmique que nous avons vécu, rappelle, s'il le fallait, l'urgence de poursuivre et d'accélérer la transformation de notre modèle économique pour répondre aux enjeux climatiques. La rénovation énergétique des bâtiments, la transition vers des mobilités plus propres et la décarbonation de notre mix énergétique sont autant de politiques publiques à amplifier. N'écartons aucune solution, accompagnons avec ambition toutes les énergies décarbonées. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.*)

Soyons toutefois lucides. L'État ne pourra être le seul acteur de la transition écologique. Les entreprises doivent également prendre toute leur part dans le défi qui nous attend. Elles le doivent pour le bien commun, bien sûr, mais aussi pour remplir leurs missions : être compétitives, gagner des parts de marché pour développer l'investissement et l'emploi dans notre pays. C'est en ce sens que le groupe Horizons et apparentés propose un mécanisme simple et proportionné pour encourager l'investissement des entreprises dans la transition écologique. Sur le même principe que le 1 % logement, nous défendons le 1 % transition écologique, pour inciter les entreprises à réaliser des investissements verts ; à défaut, elles devront abonder un fonds public qui investira dans les politiques de transition écologique.

Après l'État et les entreprises, j'en viens aux collectivités locales. Constituant un maillon indispensable de nos territoires, elles sont les mieux placées pour déployer des politiques à taille humaine, pensées au plus près des besoins des acteurs locaux et des habitants. Préserver leur capacité d'investissement est donc primordial, d'autant plus que cet investissement irrigue souvent des bassins d'emploi entiers ; des secteurs comme les travaux publics et le bâtiment dépendent grandement de la commande publique. Le fonds vert destiné aux collectivités, doté de 1,5 milliard d'euros, permettra d'accentuer leur investissement dans la transition écologique, ce que nous saluons.

Toutefois, la hausse exponentielle des prix de l'énergie plonge les élus locaux dans une grande incertitude au moment de préparer leur budget pour 2023. Nous craignons que cette situation obère trop fortement les marges de manœuvre des collectivités et freine massivement leurs investissements. Notre groupe s'est donc beaucoup engagé, depuis le début de l'examen du projet de budget, pour instaurer un filet de soutien aux collectivités. Nous rappelons notre disposition à travailler avec le Gouvernement sur cette question,

pour aboutir à un dispositif bien ciblé et efficace. Il ne faudra pas se contenter d'accompagner les collectivités les plus en difficulté et de laisser les autres se débrouiller, car ces dernières pourraient rapidement se trouver incapables d'investir. Dans ce cadre, je veux saluer, au nom de notre groupe, l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement, ainsi que l'instauration d'un mécanisme permettant qu'aucune collectivité ne soit perdante lors de la répartition des dotations.

Enfin, comment évoquer les collectivités territoriales sans parler de fiscalité locale ? Les baisses d'impôt massives menées depuis 2017 étaient nécessaires et ont redonné du souffle à l'économie et aux Français, mais elles posent la question centrale de la réforme de la fiscalité locale. De réforme en réforme, le financement des collectivités est devenu illisible, presque incompréhensible. Plus de quarante critères sont pris en compte pour le calcul de la DGF ; des éléments intercommunaux sont pris en compte pour l'attribution de la dotation particulière « élu local » (DPEL) aux communes ; la complexification rend flou le soutien massif de l'État, qui reste pourtant, disons-le, le premier contributeur au budget des collectivités. Ce flou nourrit malheureusement la perte de confiance, pour ne pas dire la défiance des élus locaux, qui se sentent de moins en moins compris et considérés.

Un nouveau chantier de décentralisation réelle pourrait ainsi être mené durant ce quinquennat ; il faudrait l'assortir d'une clarification du lien budgétaire et financier entre l'État et les collectivités. Un point nous semble primordial : il est nécessaire de redonner une partie du levier fiscal aux élus, levier nécessaire pour une réelle politique d'aménagement du territoire. (*M. Charles de Courson applaudit.*) Nous défendons ainsi des amendements visant à faciliter la déliaison des taux d'impôts locaux, mais également à revoir le zonage du territoire.

Pour conclure, ces textes répondent tous deux à un objectif de moyen terme clair : le retour à un déficit public inférieur à 3 % du PIB à l'horizon 2027, qui permettra tout simplement à notre pays de tenir ses engagements européens. Si pour certains, tenir sa parole et ses engagements ne signifie rien, ce n'est pas notre cas. Il est nécessaire que la France respecte ses engagements, particulièrement quand ils ont été pris vis-à-vis de ses partenaires européens.

Pour y parvenir, en 2023, l'enjeu est de contenir la dépense publique et de stabiliser le déficit public à 5 % du PIB. Certains parleront d'austérité, mais il n'en est rien ! J'en veux pour preuve que la dépense publique, même maîtrisée, continue de progresser. Toutefois, les années à venir devront effectivement permettre une réduction claire de la dépense publique, ce qui impliquera de diminuer non seulement les niches fiscales et les moyens des opérateurs de l'État, mais aussi – et fortement – la dépense structurelle de notre pays. Le groupe Horizons et apparentés votera ces deux projets de loi, qui fixent un cap clair et responsable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

M. le président. La parole est à Mme Eva Sas.

Mme Eva Sas. Monsieur le ministre délégué, en introduction, je voudrais regretter votre absence d'écoute non pas des oppositions, mais des problèmes du pays. Vous avez lancé les dialogues de Bercy, mais ceux-ci se sont rapidement transformés en dialogue de sourds. Aucune de nos propositions, aucune des préoccupations des Français que nous vous avons transmises, n'a été réellement prise en compte : ni l'urgence d'investir pour que les Français puissent isoler rapidement leur logement, ni la situation tendue des collectivités locales

qui sont obligées de fermer des équipements de proximité, tels que des gymnases et des piscines, ni la situation dramatique de l'hôpital public. Il aura fallu mener ardemment le combat sur les superprofits et sur les jets privés pour qu'enfin vous preniez quelques mesures, insuffisantes, en la matière. Pourtant, nous sommes force de proposition. Les membres du groupe Écologiste-NUPES ont déposé 162 amendements pour faire évoluer la première partie du projet de loi de finances. Hélas, vous semblez rester fermé à toute évolution.

Si, pour ce nouveau quinquennat, votre parti a choisi un nouveau nom promettant un nouveau souffle ou un nouveau départ, le changement semble bien cosmétique. Vous confirmez avec une certaine obstination, à travers ce projet de loi de finances pour 2023, les mêmes choix, ceux de l'orthodoxie budgétaire aveugle et des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux plus aisés. Ce faisant, vous privez la France de recettes fiscales pourtant indispensables pour financer les services publics et la transition écologique, comme l'illustre la suppression de la CVAE. Présentée comme une mesure de compétitivité et d'attractivité territoriale en faveur des PME, elle n'est rien d'autre qu'un cadeau fiscal supplémentaire aux grandes entreprises, puisqu'à peine un quart de la réduction d'impôts profitera aux TPE (très petites entreprises) et aux PME (petites et moyennes entreprises), et un coût pour la France, d'un montant de 8 milliards d'euros en deux ans.

Puisque, nous dit-on, la France est à l'euro près, nous ne pouvons pas nous passer de ces 8 milliards d'euros. Cette somme représente trois fois plus que les aides publiques aux particuliers pour l'isolation des logements, quatre fois ce que demandent les hôpitaux publics pour boucler leur budget, huit fois ce que demandent les associations pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous vous proposons, de notre côté, de nombreuses sources de recettes fiscales supplémentaires, en réduisant, en premier lieu, les niches fiscales néfastes au climat, comme le tarif réduit de l'électricité pour les aéroports, ou le tarif réduit du charbon pour les entreprises énérgo-intensives. Nous proposons également de supprimer la *flat tax* sur les revenus du capital pour qu'enfin, ils soient imposés à même hauteur que les revenus du travail. Nous proposons surtout d'instaurer un impôt de solidarité sur la fortune climatique, pour faire contribuer les plus gros patrimoines à la solidarité et les responsabiliser concernant leur empreinte carbone – puisque le patrimoine des soixante-trois milliardaires français émet autant que celui de la moitié de la population française. Nous le proposons parce que c'est juste et nécessaire, pour financer nos services publics et la transition écologique.

Monsieur le ministre délégué, vous êtes en train de rater le virage écologique. Les Français ont subi cet été des records de température, des sécheresses, des feux de forêt à répétition ; ils vivront cet hiver la flambée des prix de l'électricité. Il est plus que temps de mettre les moyens pour les protéger des effets du dérèglement climatique et de la flambée des prix de l'énergie.

Le virage écologique implique d'extraire les investissements dans la transition écologique du calcul du déficit public, pour assouplir un peu la règle absurde des 3 % qui nous empêche d'investir pour l'avenir, mais aussi de remplacer le PIB par les nouveaux indicateurs de richesse, c'est-à-dire des indicateurs de santé, d'éducation, d'inégalité de revenus et d'empreinte écologique, pour retrouver les véritables objectifs de nos politiques publiques : améliorer la qualité de vie de toutes et tous et leur garantir un environnement sain.

Le virage écologique implique peut-être surtout un plan Marshall pour l'isolation des logements. En France, 4,8 millions de ménages vivent dans une passoire thermique, c'est-à-dire un logement à étiquette énergétique F ou G. Que faites-vous pour ces ménages qui paieront le prix fort cet hiver ? Vous l'avez constaté vous-même, MaPrimeRénov' est un échec pour les rénovations globales – à peine 2 500 logements ont pu sortir du statut de passoire thermique. Pourtant, vous ne prévoyez que 2,5 milliards pour ce dispositif, alors que selon le rapport pour une réhabilitation énergétique massive, simple et inclusive des logements privés d'Olivier Sichel, que vous avez vous-mêmes commandé, il en faudrait 9 ! À votre rythme, il faudrait plus de trente-sept ans pour traiter la question des passoires thermiques en France. L'isolation, qui permet de baisser durablement la facture de chauffage des Français et de les protéger durablement du froid en hiver et de la chaleur en été, doit être une priorité.

L'autre priorité est d'investir massivement dans le secteur ferroviaire et les transports collectifs, pour offrir aux Français des solutions alternatives à la voiture et à l'avion. Nous l'avons dit, nous assumons d'être les Robin des bois des transports, de prendre à l'avion pour donner au train, en imposant une écocontribution sur les billets d'avion, comme le proposait la Convention citoyenne pour le climat, pour augmenter de 1,5 milliard le soutien de l'État à la SNCF, développer des RER métropolitains, une interconnexion européenne, ou encore la commande centralisée des aiguillages. Notre responsabilité est de proposer des options alternatives au véhicule individuel, en nous appuyant sur une pluralité de solutions adaptées à chaque territoire, comme le covoiturage, le bus et le TER. Ce ne sera pas possible sans financement supplémentaire.

Le virage écologique implique aussi une fiscalité fondée sur le bonus-malus, qui récompense les comportements allant dans le sens de nos objectifs écologiques et décourage la surconsommation d'énergie et de ressources.

Les écologistes sont souvent taxés de taxeurs ; à tort. Ainsi, nous vous avons proposé de baisser certains impôts, à commencer par la TVA sur le train et sur les transports collectifs, sur les produits bio et sur les services de réparation. À l'inverse, oui, c'est vrai, nous assumons de vouloir l'augmenter sur les billets d'avion et les produits de luxe. Nous vous avons également proposé d'inclure les yachts et les jets privés dans l'assiette de l'impôt sur la fortune immobilière, alors que les 10 % de Français les plus aisés émettent autant que la moitié la plus pauvre des Français. Tout le monde doit contribuer à l'effort climatique, à commencer par ceux qui émettent le plus.

Le virage écologique implique enfin de redonner aux collectivités locales la possibilité de mieux protéger nos concitoyens. Actuellement, elles sont prises à la gorge par la flambée des prix de l'énergie. Ce sont nos services publics de proximité qui sont en jeu : l'ouverture des gymnases, des piscines, des équipements culturels. Les collectivités locales ont besoin qu'on les soutienne en accélérant les décaissements du fonds vert pour le climat, pour la rénovation thermique des bâtiments, car seuls 375 millions d'euros sont prévus pour cela dans le budget pour 2023.

Elles ont besoin, surtout, de retrouver des marges de manœuvre fiscales. Nous vous proposons de leur permettre, si elles le souhaitent, d'augmenter la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et la taxe de séjour. Dans un palace, le montant de la taxe de séjour s'élève au maximum à 4 euros

par nuit, alors que la chambre coûte plus de 1 000 euros. Pourquoi refusez-vous de l'augmenter ? Pourquoi protéger encore et toujours les plus riches ?

Vous protégez les plus riches et vous sacrifiez les plus pauvres. Comment justifiez-vous, monsieur le ministre délégué, le budget que vous proposez pour l'hébergement d'urgence ? Dans l'arrondissement parisien où je vis, plus de 400 personnes dorment dans la rue. Comment voulez-vous qu'on comprenne que vous fermiez, avec l'adoption de ce budget, 7 000 places en hébergement d'urgence, ouvertes pendant la crise sanitaire, en plus des 7 000 places déjà fermées depuis le mois de janvier ?

M. Éric Coquerel, président de la commission des finances. Exact !

Mme Eva Sas. Le budget que vous proposez pour l'hébergement d'urgence ne couvre même pas les augmentations de salaire des personnels consécutives à l'application du Ségur de la santé. (*M. le président de la commission des finances applaudit.*)

Pour le groupe Écolo-NUPES, l'urgence à agir impose de changer radicalement de modèle. Notre projet protège les plus modestes et freine le gaspillage de ressources et d'énergie.

M. Laurent Croizier. C'est tout le contraire ! Vous aggravez la situation des plus modestes, et on le voit dans toutes les communes que vous gérez !

Mme Eva Sas. Arrêter son sèche-linge ou mettre un col roulé ne suffira pas pour être à la hauteur des enjeux. Il faut investir dans la transition écologique et dans les services publics.

Les députés du groupe Écolo-NUPES seront donc présents pour amender le projet de loi de finances pour 2023, qui en l'état tend seulement à renforcer les injustices sociales et climatiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Écolo-NUPES.*)

M. le président. La parole est à M. Nicolas Sansu.

M. Nicolas Sansu. Face à la guerre à nos portes, face à l'inflation grandissante qui brise les vies des plus fragiles, face à la crise climatique qui s'amplifie partout sur la planète, face à la défiance démocratique, il aurait fallu, monsieur le ministre délégué, rompre véritablement avec la politique qui nous conduit au pire, socialement et politiquement. Vous brandissez l'arme du 49.3, mais son usage ne fera que souligner votre échec, celui des dialogues de Bercy où la sympathie l'a disputé à l'inutile, dans une formidable mise en scène évoquant *Le Guépard* et Falconeri avec sa célèbre maxime : « Il faut que tout change pour que rien ne change ».

En effet, sans aucune forme d'autocritique, vous gardez pour boussole les fameux traités de Lisbonne et de Maastricht, qui font des règles libérales le nord à ne jamais perdre. Quelle erreur ! Les récentes élections dans des pays voisins devraient pourtant conduire à mettre en cause vos certitudes – car voilà où nous conduisent les folies libérales !

Oublier une part croissante des territoires de la République – que ce soit le village rural abandonné par La Poste, le quartier populaire dont les habitants subissent les hausses de charges locatives, ou encore les départements d'outre-mer, dont ma collègue Karine Lebon parlera tout à l'heure – est tout sauf sérieux et protecteur.

D'ailleurs, le projet de loi de programmation des finances publiques comporte des dispositions susceptibles de fragiliser la cohésion de la société : le durcissement des conditions d'accès à l'assurance chômage et le recul de l'âge du départ

à la retraite, en particulier, sont autant de recettes éculées et inefficaces, qui laissent de côté nombre de nos concitoyens. Il est vrai que ce n'est pas comme si nous avions déjà 10 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, ou plus de 42 000 enfants sans toit...

C'est une ineptie de poursuivre dans cette voie, alors que les superpatrimoines explosent. Les 500 plus grandes fortunes cumulent 1 000 milliards d'euros de richesses : c'est une première, un record dans notre pays ! Pourtant, vous ne prévoyez aucune redistribution des richesses, aucun partage de la valeur ajoutée tirée du travail de toutes et tous, plus favorable aux salariés et aux services publics, et moins à la rémunération du capital et à l'accumulation par une petite caste de privilégiés.

En trente ans, l'accaparement des richesses produites par la rémunération du capital a augmenté de 10 %, soit près de 250 milliards d'euros. Or une étude de la Banque de France de juin 2022 montre que cela n'a pas servi l'investissement productif. D'ailleurs, les chiffres des dividendes versés par les entreprises du CAC40 n'ont jamais été aussi florissants : 57 milliards l'an passé, auxquels il faut ajouter 23 milliards de rachats d'actions. TotalEnergies en est le symbole, avec 2,6 milliards d'euros versés à ses actionnaires, au mépris des salariés et de nos concitoyens, saignés à la pompe à essence.

En dénonçant cette situation, je ne la confonds pas avec celle des artisans, commerçants, chefs de petites et moyennes entreprises qui se débattent jour après jour pour leur activité. Je veux simplement appeler l'attention sur la folie financière qui a gagné notre système, lequel porte en lui-même l'accumulation inconsidérée, ainsi que tous les mécanismes d'évasion fiscale. Celle-ci reste le point ultime de processus d'optimisation délirants, et coûte à la France entre 60 et 100 milliards d'euros de moindres rentrées fiscales et sociales, des milliards qui manquent pour répondre aux besoins sociaux et humains.

Chacun de nous dans cet hémicycle sait combien il est essentiel de retrouver une dimension humaine dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les services de sécurité et de prévention, dans les réseaux de transports – dans tout ce qui construit un espace commun et favorise l'égalité.

Pour avoir rencontré presque tous les maires de ma circonscription du Cher, pour avoir visité les deux hôpitaux publics les plus importants du département et échangé avec la communauté hospitalière, je peux affirmer que vos choix d'austérité, assis sur le dogme de la maîtrise du déficit et de la dette financière, qui agit comme une camisole, ne feront qu'attiser la colère et hâter le dépérissement du service public. Nous venons d'apprendre que le service de pédiatrie de l'hôpital de Bourges, l'hôpital de référence dans le département, risque de fermer.

Manifestement, ces textes budgétaires ne répondent pas à l'urgence climatique, non plus qu'ils ne servent le redressement de l'industrie, ni le besoin de protection des habitants, ni celui de préserver les collectivités locales, ces vigies de la République si utiles et si efficaces.

Nous sommes un pays riche, immensément riche. Nous pourrions faire d'autres choix, qui assureraient la vitalité de notre devise républicaine, *Liberté, égalité, fraternité*.

Cessez de répéter l'antienne « il y a trop de prélèvements obligatoires, nous sommes trop dépensiers » ! De quelles dépenses parlez-vous, monsieur le ministre délégué ? S'agit-il de celles en faveur des hôpitaux, de l'éducation, de la sécurité, des transports ; de celles qui ont conduit au CICE, puis à la baisse de cotisations sociales compensées

par l'État ; ou bien des dépenses fiscales qui, bon an mal an, atteignent près de 80 milliards d'euros – les fameuses niches, qui se sont multipliées ?

Non, il n'y a pas trop de prélèvements obligatoires, il y a une architecture fiscale qui reflète le rapport des forces entre travailleurs, privés d'emplois, retraités, d'un côté, et « les forces de l'argent » – comme disait l'autre –, de l'autre côté. Vous ne réussirez pas à redonner confiance au peuple, à le protéger, à permettre le redressement, si rien n'est fait pour rendre l'impôt plus progressif et moins proportionnel, plus direct et moins indirect – car la TVA frappe d'abord les plus pauvres –, pour l'asseoir sur la richesse de la finance, aujourd'hui sous-fiscalisée, afin que chacun contribue à sa juste mesure.

Il est devenu insupportable que les plus aisés, entreprises comme ménages, soient ceux qui ont le plus gagné aux réformes fiscales des dernières années. C'est pourquoi, avec les autres groupes de la Nouvelle Union populaire, écologique et sociale, le groupe GDR-NUPEs défend l'exigence de justice fiscale, grâce à une taxation des superprofits, à une contribution exceptionnelle accrue sur les hauts revenus, au retour de l'ISF, et à une vraie fiscalité des dividendes, qui protège les salariés.

Dans une situation exceptionnelle, il faut prendre des décisions exceptionnelles, afin de protéger les plus fragiles et de rétablir le consentement de tous à l'impôt, en montrant qu'il ne peut y avoir des supergagnants qui s'engraissent, alors que d'autres ne pourront même pas allumer le chauffage dans leur logement ou ne pourront plus payer la cantine. C'est la cohésion de notre société qui se joue dans cette taxe sur les superprofits, soyez-en sûr !

Ajoutons que l'adoption de ces mesures participerait à dégager des crédits pour lutter contre le réchauffement climatique, en consacrant plusieurs dizaines de milliards d'euros aux transports publics, ferroviaires notamment, à la lutte contre la sécheresse, au déploiement d'un mix énergétique décarboné visant à assurer notre indépendance dans ce domaine. Nous proposons de sortir les montants concernés de la dette au sens maastrichtien, car cela préparerait l'avenir et donnerait du sens à l'action collective.

De même, il est plus que temps de revenir sur certains choix européens en matière d'énergie et de briser ce véritable eldorado de la spéculation. Il est temps de revenir à une maîtrise réellement publique, de sortir des logiques libérales désastreuses. Le coût du bouclier tarifaire contre la hausse des prix de l'énergie en faveur des ménages, qui les protégera moins bien, se monte à 46 milliards d'euros, soit 3 milliards de plus que le montant total des prélèvements sur recettes reversés aux collectivités territoriales ! Cette somme représente surtout les profits de demain des multinationales de l'énergie, puisque rien n'est fait pour changer le système. C'est pure folie d'accepter ces règles qui font mal aux peuples d'Europe et nourrissent une inflation délétère ! Bien sûr, il faut protéger les Français, mais jamais, au grand jamais, nous ne cautionnerons votre inaction, qui confine à la complicité, face au marché libéralisé et destructeur de l'énergie.

Protéger nos concitoyens constitue la tâche quotidienne des collectivités locales, particulièrement des communes, ce creuset de notre République. Or la grogne monte parmi les associations d'élus, parmi les maires et les autres élus locaux, face à des choix qui risquent d'accroître la fracture territoriale. Ils sont en première ligne pour répondre aux besoins humains, tout simplement, pour assurer les investissements publics d'avenir en faveur de la transition écologique, pour

réparer les cicatrices des divisions entre nos concitoyens. La loi de programmation prévoit de diminuer, sur cinq ans, les dépenses des collectivités de 10 milliards en euros constants : cette annonce est porteuse de funestes dangers.

La suppression de la CVAE, l'absence de bouclier tarifaire pour protéger de la hausse du prix des énergies les collectivités ayant plus de 2 millions d'euros de budget, le refus d'indexer la DGF sur une inflation galopante : tout montre que le garrot posé depuis tant d'années continue d'être resserré.

Il n'est ni sérieux ni protecteur de mettre en péril les communes – en tout cas, un grand nombre de communes. Nous en débattons largement, vous le savez ; là non plus, n'oubliez jamais les messages que les Français envoient et la traduction dans les urnes de leur colère et de leur désarroi face à un service public local amoindri, à des fractures, réelles ou ressenties. N'abandonnez pas les communes et les collectivités locales, ce serait dangereux pour la démocratie !

Monsieur le ministre délégué, ma conclusion sera empreinte de gravité. Nous nous combattons politiquement dans le cadre de la République, que vous et nous avons toujours défendue. Le projet de loi de programmation et le projet de loi de finances pour 2023 risquent de nous entraîner sur un chemin sombre, parce que les inégalités augmenteront, que les plus aisés seront les grands gagnants, et que des territoires entiers seront abandonnés. Nous ne pouvons vous suivre sur cette voie, et nous déploierons toutes nos forces pour construire un chemin progressiste, dont le choix emporte l'adhésion de nos concitoyens.

Le groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES, rassemblant les députés communistes et des députés progressistes ultramarins, se prononcera contre vos deux textes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR-NUPES, LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.*)

M. le président. La parole est à M. Charles de Courson.

M. Charles de Courson. Quelles sont les quatre principales critiques que l'on peut adresser au projet de loi de programmation pour les années 2023 à 2027 et au projet de loi de finances pour 2023 ?

La première concerne les collectivités locales. Vous persistez dans la voie du jacobinisme. Ces deux textes sont fondamentalement contraires aux principes fondateurs d'une démocratie locale vivante en général, et de son volet décentralisateur en particulier.

En premier lieu, l'article 23 du projet de loi de programmation s'inscrit dans votre logique de réduction des marges de manœuvre des élus locaux : c'est un nouvel avatar des contrats de Cahors, qui furent un échec. Pourquoi voulez-vous rétablir une tutelle des collectivités locales, alors qu'elles dégagent un excédent de fonctionnement ? Cet excédent leur permet d'avoir un taux d'autofinancement élevé et de ne pas peser sur les déficits publics. En outre, la dette publique locale représente une faible part du PIB – inférieure à 10 % – et en déclin selon vos prévisions. C'est un non-sens. J'espère que le rejet de cet article à une très large majorité de la commission des finances incitera le Gouvernement à renoncer à ce funeste projet.

En second lieu, vous poursuivez le démantèlement de la fiscalité locale, en supprimant la CVAE et la taxe d'habitation. En six ans, de 2017 à 2023, la part de la TVA nationale reversée aux collectivités locales pour compenser notamment ces suppressions d'impôts sera passée, selon vos prévisions, de 0 % à près de 25 %, atteignant 52,7 milliards d'euros, soit le tiers des impôts et taxes locales.

Deuxième critique, vous réduisez des impôts à crédit, sans diminuer le taux global des prélèvements obligatoires, au lieu de réduire en priorité le déficit public. Globalement, le taux prévisionnel de prélèvement obligatoire de 2023 sera de 44,7 % du PIB, soit son niveau de 2018. Où est la réduction ? En fait, vous n'avez consenti qu'une moindre hausse des prélèvements obligatoires, mais pas une diminution. Est-il sérieux de supprimer en deux ans la CVAE pour un coût brut de 8 milliards, d'achever la suppression de la taxe d'habitation pour 2,8 milliards en 2023, et de supprimer la redevance audiovisuelle pour 3 milliards, alors que le déficit public en 2023 est maintenu – en apparence – à 5 % ?

La trajectoire que cette politique dessine entre 2023 et 2027 confirme notre retard par rapport à nos partenaires européens. Le Gouvernement ne prévoit un retour à un niveau de déficit public inférieur à 3 % du PIB qu'en 2027, tandis que tous nos voisins visent à y revenir d'ici à 2025. Nous serons donc, éventuellement, les derniers de la classe.

Troisième critique : vous augmentez les dépenses publiques de façon excessive. Comme l'a souligné le Haut Conseil des finances publiques, l'affichage d'une baisse en volume de 1,5 % des dépenses publiques est une présentation fallacieuse. Si l'on utilise le déflateur de prix du PIB, bien plus représentatif que l'indice des prix à la consommation, et si l'on élimine le coût des mesures liées à la crise énergétique, cet affichage dissimule une augmentation de 0,7 % des dépenses publiques, peu différente de la croissance du PIB en volume, égale à 1 % d'après vos prévisions. Ce taux risque d'ailleurs de se dégrader.

Dernière critique : vous ne cherchez ni à faire des économies structurelles, ni à territorialiser et à mieux calibrer les aides face à l'inflation ; vos mesures sont générales et uniformes. Ainsi, l'indexation du barème de l'impôt sur le revenu bénéficie à tous de façon indifférenciée : pourquoi ne pas l'avoir modulée en fonction des situations, comme le propose l'amendement du groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires adopté en commission ? La même logique s'applique au bouclier tarifaire, dont le coût brut est de 45 milliards. Des mesures courageuses consisteraient à concentrer les aides vers nos concitoyens les plus en difficulté ; ce serait plus juste socialement et plus économe des deniers publics.

En l'état actuel des deux textes, le groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires ne pourra voter en leur faveur. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT. – Mme Christine Pires Beaune applaudit également.*)

Mme Véronique Louwagie. Ah !

M. le président. La parole est à M. Mathieu Lefèvre.

M. Mathieu Lefèvre. Avant tout, je tiens à saluer la démarche inédite dans laquelle s'est inscrite la préparation du budget, avec les dialogues de Bercy. (*Murmures sur les bancs du groupe RN.*) Quoi qu'on en dise, aucun autre gouvernement n'a ouvert ses portes à ce point pour préparer le budget.

M. Charles Sitzenstuhl. Eh oui !

M. Mathieu Lefèvre. À contexte inédit, démarche inédite. Je tiens à saluer également le travail considérable du rapporteur général, qui parvient à faire entendre sa voix mesurée, pédagogique et technique dans un océan d'immodération et d'approximations ; bravo à lui ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

Aux oppositions, notamment à gauche, je tiens à dire que la seule marche qui vaille contre la vie chère est celle menant à l'adoption de ce budget. (*Mme Alma Dufour rit.*) La protection des Français face à la plus grave crise énergétique et internationale depuis quarante ans se joue ici, pas dans la rue.

Ce budget de protection, de sérieux et de priorités nous rassemble. Il est aujourd'hui livré au débat et j'en suis heureux : nous allons enfin confronter, projet contre projet, nos visions du budget de la France pour l'an prochain et pour les cinq années à venir. Confiant dans le débat démocratique, je veux croire qu'il n'existe pas d'alliances de circonstances. Comme les débats en commission l'ont montré, je crains toutefois qu'il existe une minorité absolue qui mélange ses voix au détriment de sa propre cohérence idéologique. « Battre la Macronie », comme vous dites, mes chers collègues, vous fait perdre le sens des réalités et votre boussole idéologique. (*Protestations sur les bancs du groupe RN.*) Mais les alliances de circonstances ne constituent pas une solution alternative ni ne fondent une politique ; elles forment une minorité de blocage à laquelle nous opposons notre responsabilité et notre cohérence politique.

Face aux défis immenses auxquels sont confrontés les Français, il existe quatre grandes familles de solutions : nier la contrainte des finances publiques et continuer à nous endetter sans limites – ce n'est pas notre choix ; diminuer le niveau de protection des Français face à l'inflation – ce n'est pas notre choix ; augmenter massivement les impôts – ce n'est pas notre choix ; maîtriser les dépenses et continuer à baisser les impôts pour encourager l'activité et financer à la fois la protection des Français et le réarmement de l'État.

C'est ce dernier choix que nous faisons, celui d'un budget de sérieux, injustement confronté à des accusations de laxisme et d'austérité ; mais ces deux excès démontrent peut-être à eux seuls la pertinence du budget ? « Deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison », disait Blaise Pascal.

Laxisme, dites-vous ? Dans ce cas, que ceux qui nous trouvent trop dépensiers indiquent quelles dépenses ou quelles mesures supprimer...

Mme Marine Le Pen. On a quelques idées !

M. Mathieu Lefèvre. Est-ce le bouclier tarifaire, qui va éviter des hausses de près de 200 euros par mois aux Français qui se chauffent au gaz ou à l'électricité ? La baisse de plus de 6 milliards de l'impôt sur le revenu, qui va permettre aux contribuables au Smic d'économiser 300 euros et aux classes moyennes de voir leur impôt diminuer, au bénéfice de la rémunération de leur travail ? Dites-le-nous ! (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Allez-vous revenir sur la suppression intégrale de la taxe d'habitation, qui bénéficiera cette année à l'ensemble des Français ? Dites-le-nous !

Un député du groupe RN. L'immigration !

M. Mathieu Lefèvre. Supprimerez-vous la hausse de près de 4 milliards du budget de l'éducation nationale, qui permettra aux enseignants de percevoir une rémunération de 2 000 euros en début de carrière ? Dites-le-nous, présentez-nous vos choix !

Un député du groupe RN. McKinsey !

M. Mathieu Lefèvre. Ce budget conjugue l'indispensable soutien que nous devons à nos concitoyens en ces temps si difficiles, et la maîtrise la plus importante des finances publi-

ques depuis vingt ans. Les chiffres sont têtus. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – M. le rapporteur général applaudit également.*)

M. Jean-Philippe Tanguy. Le député aussi est têtus !

M. Mathieu Lefèvre. Austérité, dites-vous ? Plus de 20 milliards de dépenses supplémentaires pour les missions assurées par le budget général, est-ce cela que vous appelez austérité ? Protéger les Français des effets de l'inflation et garantir une hausse raisonnable des prix de l'énergie par une dépense de 16 milliards, est-ce cela, l'austérité ? Accompagner les plus précaires en les aidant à passer le cap inflationniste avec des chèques de 200 euros, est-ce cela, l'austérité ? Accélérer massivement la transition énergétique en créant un fonds dédié de 1,5 milliard au bénéfice des collectivités locales, est-ce cela, l'austérité ? Soyons sérieux !

Être sérieux, c'est assumer de vivre dans un monde où il n'y a pas d'argent magique ; c'est assumer que revenir sous les 3 % de déficit public en 2027, comme le prévoient ces textes, n'est pas une option – nous serons les derniers de la zone euro à y parvenir. Je le dis pour nos collègues de gauche : le seuil de 3 % n'est pas un diktat imposé de l'extérieur, mais un impératif que nous nous devons à nous-mêmes et que nous devons à nos enfants, au service de la protection de notre propre souveraineté. La dette d'aujourd'hui, ce sont les impôts de demain.

Être sérieux, c'est refuser la double fatalité de l'endettement et des hausses d'impôts quand notre dette va franchir le cap symbolique des 3 000 milliards...

M. Grégoire de Fournas. 600 milliards de dette en cinq ans !

M. Mathieu Lefèvre. ...et que nous sommes vice-champions du monde des prélèvements obligatoires. Que vous le vouliez ou non, la politique que nous poursuivons a obtenu des résultats qu'aucune autre politique n'a obtenus : baisse historique du chômage, retour des emplois industriels, attractivité des investissements.

M. Grégoire de Fournas. Sortez dans la rue !

M. Mathieu Lefèvre. Elle continuera à en obtenir, jusqu'au plein emploi, si nous ne l'entrevoyons pas avec de nouvelles taxes et de nouvelles contraintes que notre pays serait seul à supporter. L'ébriété fiscale n'est jamais une solution.

M. Grégoire de Fournas. Nous ne vivons pas dans le même pays !

M. Mathieu Lefèvre. À ce sujet, je veux saluer l'excellent travail de notre collègue David Amiel, associé à M. Manuel Bompard, sur les profits exceptionnels réalisés par les entreprises du secteur de l'énergie. Deux visions du monde de l'entreprise s'opposent : d'un côté, ceux qui considèrent que la taxe et l'impôt sont la réponse pavlovienne aux maux de ce pays. C'est la proposition que formulent de concert la NUPES et le Rassemblement national... (*Protestations sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES*)

Un député du groupe RN. N'importe quoi !

M. Mathieu Lefèvre. ...considérant que tout profit est un superprofit et confondant la rente avec le bénéfice. De l'autre, ceux qui obtiennent des résultats, en Européens ! Je comprends que vous ne puissiez les obtenir : vous êtes, par définition, à droite comme à gauche, antieuropéens ! (*Protestations sur les bancs des groupes RN, LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.*) Comme le propose le Gouvernement, nous allons transcrire dans les faits ces résultats, consistant à capter les rentes liées aux conditions de marché. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – M. le rapporteur général applaudit*)

également.) C'est le sens de l'accord obtenu grâce au ministre des finances, que nous allons traduire en actes. L'accord européen, rien que l'accord européen, mais tout l'accord européen! Nous verrons alors, mesdames et messieurs, si vous voterez pour ou contre.

Être sérieux, enfin, c'est adopter la loi de programmation des finances publiques. À défaut d'être d'accord sur le cap, au moins pourrions-nous – je m'adresse ici aux partis de gouvernement, qui sont responsables – nous accorder sur l'instrument qui nous y mène.

M. Grégoire de Fournas. Bravo les responsables!

M. Mathieu Lefèvre. Voter contre, c'est nous affaiblir au plan européen et affaiblir notre propre pouvoir de contrôle de l'action du Gouvernement; c'est nous tirer une balle dans le pied. C'est d'ailleurs la première loi de programmation à s'inscrire dans un cadre organique rénové, d'initiative parlementaire, à l'issue de l'excellent travail mené par nos collègues Éric Woerth et Laurent Saint-Martin, auxquels je veux rendre hommage. Les partis extrêmes la rejettent, parce qu'ils considèrent que la contrainte financière n'existe pas et que l'on peut s'endetter à l'infini; dont acte. Nous ne sommes pas d'accord. Quand on ne veut pas voir que l'on est malade, on ne prend pas sa température.

Mme Marine Le Pen. 600 milliards d'euros de dette de plus!

M. Mathieu Lefèvre. J'en appelle aux partis de gouvernement: si vous rejetez ce projet de loi, vous cassez le thermomètre qui pourrait nous servir collectivement de corde de rappel. De l'aveu même d'un ancien socialiste, Pierre Moscovici, gouverner sans loi de programmation, c'est faire du trapèze sans filet!

M. Philippe Brun. Il en faut une autre!

M. Mathieu Lefèvre. C'est un budget de sérieux, mais aussi de priorités: priorité à la protection des Français, de leurs entreprises et des collectivités face à la crise inflationniste; priorité à la poursuite de notre engagement en faveur de la transition énergétique. Aucun autre gouvernement en Europe n'a fait autant pour ses concitoyens.

M. Charles Sitenstuhl. Eh oui!

M. Mathieu Lefèvre. Les résultats sont là: notre inflation est la plus basse de la zone euro et le pouvoir d'achat de nos concitoyens a été protégé comme nulle part ailleurs. Que vous le vouliez ou non, c'est la vérité, ce sont les faits. (*M. Thomas Cazenave applaudit.*)

Priorité à l'attractivité du pays, avec la suppression d'un impôt qui pèse sur les entreprises avant même qu'elles aient fait des bénéfices: la CVAE. Baisser les impôts de production alors qu'ils sont six fois plus élevés que chez nos voisins européens n'est pas une option, c'est une solution pour améliorer la rentabilité des entreprises, donc l'emploi. Pour reprendre une métaphore sportive: on ne change pas une politique qui gagne et qui obtient des résultats. (*Rires sur les bancs du groupe RN.*)

M. Alexis Corbière. Très drôle!

M. Mathieu Lefèvre. Face aux agents de la conditionnalité, face aux agents de la taxe permanente et de l'imposition éternelle, nous sommes les garants de la stabilité fiscale au service d'une économie ouverte et de l'emploi, qui est notre seule boussole.

M. José Beaurain. Merci, messeigneurs!

M. Mathieu Lefèvre. Priorité absolue à la transition écologique, avec une hausse de près de 8 milliards des crédits du ministère de la transition écologique, dont 3 milliards pour la rénovation énergétique des logements, plus de 1 milliard en faveur du verdissement du parc automobile et 1,5 milliard pour le nouveau fonds vert.

Priorité, mes chers collègues de l'extrême droite, à la poursuite du réarmement régulier de l'État. (*« Ah! » sur les bancs du groupe RN.*) Allez-vous voter contre la hausse de 3 milliards du budget des armées? Allez-vous voter contre la hausse de 1,4 milliard des crédits du ministère de l'intérieur, permettant de recruter 8 500 policiers et gendarmes – dont 3 000 l'an prochain? Vous aviez voté contre durant la précédente législature, madame Le Pen; j'ai hâte de savoir ce que vous allez voter durant celle-ci. Allez-vous voter contre la hausse inédite des moyens du ministère de la justice au service d'une politique pénale forte, rapide, juste et efficace? (*Sourires sur les bancs du groupe RN.*) Nous attendons de voir vos votes!

Mme Caroline Parmentier. Quelle blague!

M. Mathieu Lefèvre. Priorité à la protection des collectivités, comme l'a rappelé le rapporteur général, avec la hausse inédite des dotations globales de fonctionnement, à hauteur de 320 millions.

M. Charles Sitenstuhl. Eh oui!

M. Mathieu Lefèvre. Grâce à cette hausse, 95 % des collectivités verront le niveau de leurs DGF se maintenir ou augmenter l'année prochaine. Cette protection passe aussi par la compensation intégrale et dynamique de la CVAE.

Priorité à la préparation de l'avenir...

M. Alexandre Loubet. Avec la sobriété?

M. Mathieu Lefèvre. ...avec le déploiement de la loi de programmation de la recherche et de la formation de la jeunesse. Je pense ici à la revalorisation des bourses, à la prorogation des repas à 1 euro, au maintien du gel tarifaire depuis 2019 dans les résidences universitaires et pour les droits d'inscription.

Enfin, priorité absolue à l'emploi et au travail, à la réalisation d'une promesse que ma génération n'a jamais connue: le plein emploi. On n'avait d'ailleurs jamais voulu la lui faire, cette promesse, tant elle paraissait hors de portée!

M. Alexandre Loubet. Et la fuite des cerveaux?

M. Mathieu Lefèvre. On verra si vous voterez pour ou contre l'augmentation de plus de 7 milliards des crédits du ministère de l'emploi, qui permettront de revaloriser ces voies d'excellence que sont l'apprentissage et la formation professionnelle.

Un député du groupe RN. C'est long!

M. Mathieu Lefèvre. Je ne serai pas plus long, dans quelques instants vous serez libres d'aller dîner. Sous les auspices de ces deux maîtres-mots, raison et priorités, nous sommes prêts à débattre, à combattre et à défendre ce budget. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

M. le président. La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

3**ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE**

M. le président. Prochaine séance, ce soir, à vingt et une heures trente :

Suite de l'examen du projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 ;

Suite de la discussion générale de la première partie du projet de loi de finances pour 2023 ;

Débat sur la dette.

La séance est levée.

(La séance est levée à vingt heures.)

Le directeur des comptes rendus

Serge Ezdra